



TCHAD CONNEXION 2030
BATISSONS ENSEMBLE

TCHAD CONNEXION 2030

PLAN NATIONAL DE DEVELOPEMENT

Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie,
du Plan et de la Coopération Internationale

Mot de Monsieur le Président de la République

Chers concitoyens,
Chers acteurs du développement,
Chers investisseurs,

Le Tchad s'engage résolument dans une nouvelle ère de croissance, portée par une vision audacieuse et un engagement fort en faveur du progrès économique et social.

Dans le cadre de notre trajectoire vers un développement inclusif et durable et dans le prolongement de mon projet de société, j'engage ici *Tchad Connexion 2030*, un plan stratégique sans précédent, qui jette les bases d'un Tchad moderne, désenclavé, ouvert, compétitif et attractif. Cette initiative reflète notre aspiration à bâtir une économie diversifiée, féconde et tournée vers l'avenir.

Ma vision pour notre pays, exprimée dans mon programme politique, déclinée en 12 chantiers et 100 actions, a toujours été ambitieuse : révéler tout le potentiel de notre pays, situé au cœur de l'Afrique et qui a ainsi vocation tout naturellement à en devenir le hub logistique. Dans cette perspective, il s'agit de positionner le Tchad comme un pôle de croissance et d'innovation en Afrique Centrale et au Sahel, en s'appuyant sur l'optimisation de nos infrastructures, la valorisation de nos ressources naturelles et culturelles, ainsi que le renforcement de notre capital humain.

Nous mettrons en place un cadre encore plus propice à l'investissement, encouragerons davantage l'initiative privée, y compris sous la forme de Partenariats Publics-Privés et stimulerons l'émergence de secteurs porteurs, notamment l'agriculture, l'élevage, les mines, l'industrie, le tourisme, l'énergie, l'eau et l'assainissement ainsi que le numérique. Par ces actions, nous développerons la compétitivité de notre économie. Nous offrirons à chaque citoyen la santé, à chacun de nos enfants une formation adéquate à la mesure de son potentiel et à tous, de véritables opportunités d'épanouissement et de prospérité. Enfin, nous fournirons à chaque entrepreneur et investisseur, local ou étranger, un excellent cadre de séjour et de travail, pour commercer, investir, entreprendre et participer à la production nationale.

Tchad Connexion 2030 repose également sur une réforme en profondeur de l'action publique, avec une gouvernance modernisée, plus transparente et plus proche des citoyens. Nous veillerons à la numérisation des services et à une meilleure décentralisation pour faire du Tchad, un pays où il fait bon vivre et travailler. Partout.

Pour la réussite de ce plan, j'appelle à la pleine mobilisation du secteur privé, de la société civile, des partenaires internationaux ainsi que des Tchadiennes et des Tchadiens. Ensemble, nous avons l'opportunité de bâtir un Tchad prospère, inclusif et résilient, prêt à relever les défis du XXI^e siècle. Le Tchad de demain se prépare aujourd'hui ! Bâtissons-le ensemble.

Que *Tchad Connexion 2030* soit le socle de notre ambition commune et le moteur de notre rayonnement futur. En unissant nos forces, nos atouts et nos talents, nous construisons le Tchad de demain, celui pour lequel les Tchadiennes et les Tchadiens m'ont élu le 6 mai 2024, une terre d'avenir, de paix, d'audace, de solidarité africaine et ouverte sur le monde.



**Maréchal MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO,
Président de la République, Chef de l'Etat**

N'Djamena, le 29 mai 2025,

A handwritten signature in blue ink, likely of Maréchal Mahamat Idriss Deby Itno, written over a blue circular stamp or seal.

Remerciements

Nous tenons à remercier le cabinet Roland Berger, qui nous a accompagné dans le cadre de l'élaboration de ce Plan de Développement.

Nous tenons aussi à remercier pour leur support les institutions internationales, en particulier :

- Abu Dhabi Development Fund
- Agence Française de Développement (AFD)
- Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC)
- Ambassade d'Allemagne au Tchad
- Ambassade de France au Tchad
- Ambassade d'Italie au Tchad
- Ambassade des Pays-Bas au Tchad
- Banque Africaine de Développement (BAD)
- Banque Arabe de Développement en Afrique (BADEA)
- Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)
- Banque Islamique de Développement (BID)
- Délégation Union Européenne (UE)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Fonds Monétaire International (FMI)
- Fonds Saoudien pour le Développement (SFD)
- Groupe Banque Mondiale
- Société Financière Internationale (SFI)
- Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP)
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

En deuxième lieu, nous remercions le secteur privé et les entreprises publiques, notamment :

- Arise
- Chad Industries Company
- Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT)
- CotonTchad
- OCP
- Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)
- Société Nationale d'Electricité (SNE)
- Société Nationale d'Exploitation Minière et de Contrôle (SONEMIC)
- Sotel Tchad
- Société Tchadienne des Eaux (STE)

Ensuite, nos remerciements vont également à l'endroit de la Banque Mondiale qui nous a assisté financièrement et techniquement tout au long de ce processus ; ainsi qu'à la banque Rothschild, à toutes les personnes qualifiées au niveau international, et à toutes les autorités nationales ayant contribué à nos côtés d'une manière ou d'une autre à la finalisation de ce Plan de Développement.

Résumé exécutif

Tchad Connexion 2030 incarne une vision audacieuse de développement du Tchad, carrefour stratégique au cœur de l'Afrique. Ce Plan de Développement ambitieux repose sur un concept central : la CONNEXION. Connexion avec sa géographie, intérieure et extérieure, physiquement et numériquement ; connexion avec son héritage de berceau de l'humanité et connexion avec son potentiel pour bâtir une économie diversifiée et inclusive. Avec un volant d'investissements sans précédent, privés et publics, d'origine nationale et extérieure, d'environ 30 milliards USD, soit 18 000 milliards FCFA réparti en 268 projets et réformes stratégiques de développement. Il vise à augmenter le PIB du pays de 60%, à sortir 2,5 millions de Tchadiens de la pauvreté, et à faire du Tchad un modèle de développement en Afrique. Alliant ambition et pragmatisme, Tchad Connexion 2030 trace la voie d'une véritable mutation économique et sociale.

La population du Tchad (19 millions d'habitants) majoritairement jeune, vivier de talents, et son vaste territoire (1,284 million de km²) au cœur de l'Afrique, avec un important potentiel agro-pastoral - composé de plus 39 millions d'hectares cultivables et un cheptel de plus 140 millions de têtes - ainsi que son sous-sol riche et varié, constituent un formidable levier de développement.

L'optimisation des infrastructures et l'amélioration des corridors routiers permettront de stimuler les échanges économiques, de valoriser et de révéler tout le potentiel du pays.

La récente décentralisation de l'administration offre l'opportunité de développer des solutions de proximité pour l'éducation, la santé, l'eau, l'énergie et le numérique, avec le privé à chaque fois que cela est possible.

Le climat d'investissement de plus en plus attractif pour le secteur privé et le potentiel minier avec plus de 10 tonnes/an d'or extraites de manière artisanale, en complément de ses ressources pétrolières, augurent d'un futur prometteur.

Le climat politique apaisé par le Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) de 2022 et le retour à l'ordre constitutionnel en 2024 ainsi que la stabilité macro-économique retrouvée, couplés aux réformes structurelles et au soutien renouvelé des partenaires internationaux, ainsi que la stabilisation de la dette à environ 32% du PIB, constituent une occasion unique de lancer une stratégie ambitieuse pour reformer l'économie et la société.

Tchad Connexion 2030 détaille un modèle de développement cohérent et ambitieux, structuré en 17 programmes et 268 projets et réformes de développement dont 133 projets et réformes structurants.

- I. **Un investissement prioritaire dans les infrastructures fondatrices** : Tchad Connexion 2030 mise sur des infrastructures stratégiques. Il a pour objectifs :
 - a. Dans le secteur de l'eau, de garantir un accès universel à l'eau potable pour 11 millions de personnes supplémentaires
 - b. En matière d'énergie, d'atteindre un taux d'électrification de 60 %¹ d'ici 2030 à l'échelle du pays et de 90%¹ en milieu urbain en exploitant pleinement le potentiel solaire du pays en cohérence avec le Pacte Énergétique National, signé dans le cadre de la mission M300 de la BAD et de la Banque Mondiale
 - c. En matière de numérique, de se positionner comme un des leaders du Sahel en atteignant une couverture internet de 80 %¹

¹ De la population tchadienne

- d. Enfin, sur le plan des transports, le réseau routier sera étendu et densifié, notamment par le déploiement de corridors régionaux critiques et un mécanisme de gestion et d'entretien pérenne des routes bitumées, des pistes rurales, des ouvrages d'art, des bacs et des ferries. Ces derniers permettront une navigation en toute saison sur le Lac (pour connecter le Tchad au Nigéria) et les grands fleuves du Tchad afin d'augmenter les capacités de transport et d'élever substantiellement les échanges entre ou via les deux pays, en cohérence avec les promesses de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF)
- II. **Des politiques sociales efficaces** : le développement du capital humain est au cœur de l'approche inclusive du Plan de Développement. Au titre de l'éducation, il vise un taux de scolarisation de 80 % dans le primaire et de 60 % dans le secondaire, en priorisant la scolarisation des jeunes filles et les déserts éducatifs, tout en renforçant la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché du travail. Le secteur de la santé mettra l'accent sur l'accès aux services essentiels pour tous sur tout le territoire afin d'augmenter l'espérance de vie au-delà de 60 ans d'ici 2030
- III. **Un développement économique et une diversification industrielle**, qui ambitionnent de réduire la dépendance pétrolière du pays et de développer les chaînes de valeur. La productivité agricole sera doublée, tandis que la création d'une filière industrielle exportatrice dans l'élevage positionnera le pays comme un leader régional. Le secteur minier sera structuré et développé pour représenter 5 % du PIB d'ici 2030. Le commerce et l'industrie viseront à tripler les exportations hors pétrole en promouvant le Made in Chad. Enfin, le tourisme sera promu pour faire du Tchad une destination africaine de choix
- IV. **Une amélioration significative de l'environnement des affaires** afin d'attirer les investissements privés et étrangers. La justice commerciale sera renforcée pour réduire le temps de traitement des litiges et garantir l'équité judiciaire. Le climat fiscal, social et douanier sera optimisé pour faire du Tchad le cadre d'affaires le plus attractif de la sous-région, y compris en matière de droit du travail et de conditions de séjour pour les talents étrangers

De manière transverse, Tchad Connexion 2030 repose sur un repositionnement stratégique de l'État, recentré sur ses fonctions régaliennes et régulatrices. Il vise à renforcer les capacités d'exécution locales par une décentralisation effective, tout en imposant une exigence de transparence, de mise en compétition et de redevabilité dans l'action publique, grâce à un déploiement du numérique pour allouer efficacement les ressources et améliorer la qualité des services. Le Plan de Développement accorde une attention particulière à l'inclusion sociale en réduisant les disparités, en garantissant l'accès équitable aux services publics pour les populations vulnérables (femmes, jeunes, démobilisés, handicapés, réfugiés et communautés hôtes) et en améliorant l'accès au logement. Il consacre une place centrale au secteur privé, non seulement dans le financement, mais aussi dans la prise de risque et la gestion des projets. Cette orientation passe notamment par la stimulation de l'entrepreneuriat local et le recentrage des entreprises nationales de production d'eau et d'électricité sur leurs missions de service public avec un périmètre d'action revu. Enfin, le Plan de Développement déploie une stratégie de résilience climatique et renforce l'adaptation des territoires, des villes et des populations aux défis environnementaux.

Avec ses 133 projets structurants, Tchad Connexion 2030 vise à générer un impact économique et social immédiat. Au global, 46% des projets du Plan de Développement sont éligibles aux financements privés et par ailleurs, le déploiement du Plan de Développement est possible dans sa totalité tout en maintenant un niveau de dette soutenable.

L'implémentation du Plan de Développement, avec l'implication des acteurs et champions du secteur privé national et international, est construite autour d'une Unité d'appui à la mise en œuvre compétente et agile pour coordonner l'exécution des projets, en support des ministères et institutions concernés.

Tchad Connexion 2030 constitue un tournant historique pour le pays et incarne l'ambition d'un Tchad moderne, inclusif, résilient et prospère au cœur de l'Afrique.

Sommaire

1. Contexte et principes structurants	10
2. Cadrage macro-économique préliminaire	15
3. Ambition et attendus	17
4. Revue des projets et réformes de développement	41
5. Séquencement de Tchad Connexion 2030	48
6. Impacts socio-économiques	51
7. Besoins de financement	56
8. Mise en œuvre et modalités d'implémentation	61
9. Prochaines étapes	64
Annexe - Liste détaillée des projets et réformes de développement	65

Table des figures

<i>Figure 1 : Évolution des taux de croissance du PIB réel par scénario sur la période 2025-2030</i>	15
<i>Figure 2 : Évolution des taux de croissance sectoriels et de l'investissement entre 2020 et 2030 - Scénario du statu quo</i>	15
<i>Figure 3 : Évolution des taux de croissance sectoriels et de l'investissement entre 2020 et 2030 - Scénario d'un Tchad en état de choc</i>	16
<i>Figure 4 : Les 4 Domaines d'intervention et 17 Programmes de Tchad Connexion 2030</i>	18
<i>Figure 5 : Détails de la structuration de Tchad Connexion 2030</i>	41
<i>Figure 6 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (1/6) - Infrastructures fondatrices</i>	42
<i>Figure 7 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (2/6) - Besoins sociaux de base</i>	43
<i>Figure 8 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (3/6) - Développement économique et industrie</i>	44
<i>Figure 9 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (4/6) - Développement économique et industriel</i>	45
<i>Figure 10 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (5/6) - Environnement des affaires</i>	46
<i>Figure 11 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (6/6) - Programmes transverses</i>	47
<i>Figure 12 : Une sélection des premiers résultats de Tchad Connexion 2030</i>	48
<i>Figure 13 : Cartographie des dynamiques spatiales de développement</i>	50
<i>Figure 14 : Comparaison des scénarios de croissance</i>	54
<i>Figure 15 : Benchmark des principaux Plan de Développement en Afrique</i>	55
<i>Figure 16 : Benchmark des taux de croissance de pays déployant un Plan de Développement</i>	55
<i>Figure 17 : Présentation des scénarios de croissance économique pour le Tchad</i>	56
<i>Figure 18 : Evolution des taux de croissance sectoriels et de l'investissement entre 2020 et 2030</i>	57
<i>Figure 19 : Répartition en valeur des projets de développement et réformes de Tchad Connexion 2030 [Milliards USD]</i>	57
<i>Figure 20 : Répartition en nombre des projets de développement et réformes de Tchad Connexion 2030 [Nombre de projets]</i>	58
<i>Figure 21 : Répartition des besoins de financement par source de financement [Milliards USD]</i>	59
<i>Figure 22 : Organisation de la mise en œuvre de Tchad Connexion 2030</i>	62

1. Contexte et principes structurants

1.1 Le Tchad se situe à un moment pivot de son histoire, avec une opportunité inédite d'enclencher des changements de grande ampleur

Le Tchad, pays d'Afrique centrale, se distingue par sa position géographique stratégique et ses ressources naturelles abondantes. Il est situé à l'intersection de l'Afrique de l'Ouest, du Maghreb, de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Est, ce qui en fait un point névralgique pour le commerce, la logistique et les investissements ainsi qu'un carrefour stratégique pour les grands corridors routiers africains. Le parc national de Zakouma, l'un des derniers refuges de la faune africaine, confirme l'importance du pays en matière de biodiversité et de potentiel d'écotourisme. Le Tchad dispose également d'une richesse minière et pétrolière considérable. Ses réserves de pétrole, estimées à plus de 1,5 milliard de barils, font de lui un acteur clé du marché énergétique en Afrique. En parallèle, ses vastes gisements d'or et de terres rares, exploités pour partie de manière artisanale, constituent un potentiel de développement économique de premier ordre.

Un cadre institutionnel normalisé à l'issue du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) et un rôle de stabilisateur au sein de la région sahélienne

Sur le plan politique, le Tchad a amorcé un tournant décisif avec le Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS), qui a réuni plus de 1 400 participants issus de divers horizons politiques et sociaux. Ce processus a permis de poser les bases d'une gouvernance plus stable, notamment à travers le retour apaisé à l'ordre constitutionnel en 2024.

Sur le plan économique, l'économie tchadienne a dépassé la croissance économique moyenne de l'Afrique subsaharienne en 2023 et 2024, avec respectivement 4,0 % et 4,1 %².

Un capital humain riche avec une jeunesse à fort potentiel pour alimenter une croissance endogène de long terme

Le Tchad dispose d'un potentiel immense en capital humain, avec une population jeune et dynamique. Avec une croissance démographique estimée à 3% par an et plus de 50% de la population âgée de moins de 20 ans³, la jeunesse de la population tchadienne est un atout majeur pour le pays.

1.2 Le Tchad, un grand pays au centre de l'Afrique

Le Tchad, avec une superficie de 1,284 million de km², est le 5^{ème} plus vaste pays africain, en plein milieu du continent. Cette position représente une opportunité pour développer les infrastructures terrestres, aériennes, fluviales, ferroviaires et lacustres, renforcer la connectivité du pays et structurer les corridors d'échanges intra-africains, pour devenir tout naturellement le hub logistique du continent africain.

² Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

³ INSEED

Avec 19 millions d'habitants⁴, dont plus de 50% de jeunes, **le renforcement du capital humain est un axe stratégique majeur. Le pays poursuit ses efforts pour améliorer l'accès aux services de base, notamment l'éducation et la santé, afin de favoriser l'épanouissement et la montée en compétences de sa population.** Avec un taux d'alphabétisation de 42 %, dont 28 % pour les femmes⁵, l'élargissement de l'offre éducative et le développement des formations techniques deviennent des priorités pour soutenir l'innovation et les talents.

1.3 Des premières avancées concrètes ont d'ores et déjà permis d'enclencher une dynamique de renouveau

Une volonté de développement social et économique ancrée dans la stratégie du pays issue du programme présidentiel

Le renouveau institutionnel impulsé depuis 2022 a permis de porter des ambitions gouvernementales fortes, incarnées par la vision du Chef de l'Etat dans son programme présidentiel de 2024 « **Tous réconciliés, unis et engagés pour l'émergence du Tchad** ». En particulier, le programme présidentiel identifie comme priorités pour le pays « le plein emploi, l'accès à l'électricité, la réduction du coût de la vie, l'éducation, la santé, le tourisme, le changement climatique, le développement de l'agro-industrie et l'industrialisation ». **Le présent Plan de Développement, appelé Tchad Connexion 2030, est cohérent avec ces priorités et procède à leur articulation sectorielle.**

Le Tchad a récemment procédé à plusieurs révisions de textes organiques déterminant l'équilibre des pouvoirs centraux et locaux au sein du pays. Une loi du 26 juillet 2018 et la constitution du 29 décembre 2023 ont respectivement institué les 23 conseils provinciaux autonomes et 125 communes ainsi qu'une deuxième Chambre parlementaire – le Sénat – qui porte la voix de ceux-ci. De nouvelles réformes organiques initiées en 2024 ont complété ce dispositif de décentralisation de l'action administrative, pour renforcer la démocratie locale et rapprocher les citoyens de l'action publique.

Sur le plan fiscal, le Tchad a engagé plusieurs réformes structurantes dont certaines ont déjà produit des résultats notables. Le gouvernement tchadien a mis en place la plateforme numérique E-tax pour faciliter les démarches fiscales des contribuables. Lancée en 2022, cette plateforme permet l'immatriculation, la déclaration et le paiement en ligne des impôts et taxes. En 2023, des modules supplémentaires ont été intégrés, notamment pour le recouvrement, le contrôle fiscal, les contentieux et le lancement du système de facturation électronique normalisée en 2024 et sa généralisation en 2025 a permis de créer un écosystème numérique et sécurisé d'échange entre les services et les entreprises.

Les grands projets d'infrastructures contribuent à faire du Tchad une véritable puissance économique régionale, notamment les projets de modernisation ou de réalisation des corridors routiers et lacustres vers le Cameroun, le Soudan, la Centrafrique jusqu'au Soudan du Sud, le Niger, le Nigéria et la Libye jusqu'à l'Égypte.

⁴ Banque Mondiale (2023)

⁵ ECOSIT 5 (2024)

Le Tchad a déployé, depuis 2014, des efforts qui ont permis de moderniser et de rendre plus transparente la gestion des finances publiques. L'adoption de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) a renforcé la discipline budgétaire et la transparence financière, tandis que le Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, adopté en 2016, a institutionnalisé l'obligation de rendre compte et amélioré l'accès à l'information publique. En 2023, deux avancées majeures ont été réalisées avec la création de la Cour des Comptes et de l'Autorité indépendante de lutte contre la corruption (AILC), instrument clé de la prévention et de la répression des actes de corruption. En 2024, la gouvernance du secteur public a été complétée par la promulgation du Code de bonne gouvernance des entreprises publiques, de la Loi relative à la gouvernance des sociétés à participation publique, de la Loi portant règles générales de création et statut des établissements publics, ainsi que de la Loi relative à la gouvernance des autorités administratives indépendantes, établissant un cadre normatif cohérent visant à garantir la performance, la transparence et la responsabilité des entités publiques et parapubliques.

En 2023, le Tchad a attiré 913 millions de dollars d'IDE, se classant ainsi au deuxième rang dans la zone CEMAC. Cette performance historique souligne la confiance de nombreux investisseurs internationaux dans le potentiel économique du pays. Les industriels et les investisseurs manifestent un intérêt croissant pour le Tchad. En 2024, avec un ratio de dette sur PIB de 32% environ, le Tchad a reçu sa notation inaugurale par les agences Standard & Poor's et Fitch, qui lui ont attribué respectivement les notes B-/B et B-, soit la notation la plus élevée en Afrique Centrale.

Les bases d'un développement durable sont désormais consolidées, offrant un environnement propice à la mobilisation des partenaires internationaux. La communauté internationale soutient de manière plus affirmée le Tchad, comme en témoigne le retour actif de la Banque Mondiale et du FMI ainsi que la mobilisation accrue des bailleurs de fonds (Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement, Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique, Société Financière Internationale, Agence Française de Développement, Abu Dhabi Fund for Development, EXIMBANK China, AFREXIMBANK, etc.).

Le Tchad est actif sur le plan diplomatique, comme le démontrent les rencontres diplomatiques et économiques avec les officiels et/ou les privés de plusieurs pays de différents continents portant sur la coopération dans tous les domaines.

1.4 Tchad Connexion 2030 signe un changement de méthode, tout en étant volontariste, ordonnancé autour de réformes essentielles et tourné vers l'action

Un Plan de Développement audacieux et ambitieux pour impulser une transformation durable du Tchad

Tchad Connexion 2030 repose sur des investissements d'ampleur inédite, avec 268 projets et réformes stratégiques mobilisant environ 30 milliards USD, soit 18 000 milliards FCFA.

Un Plan de Développement ordonnancé et structuré pour articuler des domaines d'intervention prioritaires

Tchad Connexion 2030 repose sur une approche rigoureusement ordonnancée, structurée en fonction de quatre domaines d'intervention stratégiques pour le pays. Le premier domaine

d'intervention consiste à combler le déficit en infrastructures et à mettre en place des institutions appropriées pour assurer la gestion et la pérennité des services, condition indispensable à tout développement durable. Les autres domaines d'intervention du Plan de Développement mettent successivement l'accent sur les besoins sociaux fondamentaux, notamment l'éducation et la santé, le développement économique et industriel, dont le tourisme, et enfin une poursuite de l'amélioration de l'environnement des affaires. En appui des précédents domaines d'intervention, le Plan de Développement s'appuie sur quatre programmes transversaux :

- Réformes et gouvernance de l'Etat
- Inclusion des femmes, des populations vulnérables, des démobilisés et logement
- Développement du secteur privé
- Adaptation au changement climatique

Un Plan de Développement tourné vers l'action immédiate et le déploiement de projets concrets

Tchad Connexion 2030 repose sur une exigence de mise en œuvre accélérée, conciliant réactivité face aux urgences actuelles et vision à long terme. Il privilégie des mécanismes opérationnels agiles et une exécution rapide des projets prioritaires, afin de produire des résultats tangibles dès les premières années. **Toutefois, cette rapidité d'exécution s'accompagne d'une gestion rigoureuse et d'un suivi continu, afin d'éviter les écueils d'une mise en œuvre précipitée, en particulier pour les projets les plus structurants.** Pour permettre ce déploiement rapide, des réformes de gouvernance seront menées en priorité afin de libérer les goulets d'étranglement réglementaires qui limitent la capacité d'absorption de nouveaux projets, attirer les investisseurs privés et créer une dynamique de changement forte.

Tchad Connexion 2030 se traduit par des actions concrètes pour mobiliser l'ensemble des acteurs économiques et à dynamiser l'investissement. Parmi les 268 projets et réformes identifiés, 133 sont structurants et génèrent un effet d'entraînement à la fois sur l'ensemble de l'activité économique et sur l'aménagement du territoire.

Enfin, cette vision est complémentaire d'une stratégie globale retranscrite au travers de ce document (cf. partie 3) et de stratégies sectorielles détaillées.

Une gouvernance ad hoc adaptée à l'ambition du Plan de Développement et portée par un dispositif d'exception

Tchad Connexion 2030 repose sur un dispositif de mise en œuvre inspiré des meilleures pratiques internationales et tirant les leçons des expériences passées. L'objectif est de garantir un déploiement efficace et transparent du Plan de Développement, en s'appuyant sur une unité d'appui à la mise en œuvre. Ce système permettra une gestion centralisée, tout en garantissant une liaison forte avec les territoires en mobilisant des structures de pilotage existantes. **Le déploiement de Tchad Connexion 2030 s'appuiera par ailleurs sur un pilotage agile et rigoureux, combinant flexibilité et suivi rapproché.**

À l'aube d'un moment crucial de son histoire, le Tchad doit saisir l'opportunité inédite qui s'offre à lui pour transformer son territoire et le hisser au rang de puissance régionale. L'ambition de Tchad Connexion 2030 est ainsi d'engager le pays sur la voie d'une transformation radicale et systémique visant à bâtir une croissance soutenue, durable et inclusive. La résilience économique

dont le Tchad a fait preuve, son patrimoine naturel hors du commun et sa démographie dynamique sont autant d'atouts pour surmonter les défis qui jalonnent cette trajectoire de développement.

2. Cadrage macro-économique préliminaire

Les objectifs macroéconomiques et budgétaires assignés au Tchad Connexion 2030 visent un taux de croissance du PIB réel de 10 % d'ici 2030. Le schéma de croissance du Plan de Développement est élaboré sur la base d'un cadrage macroéconomique réalisé selon deux scénarios : (i) le scénario du statu quo ; (ii) le scénario pessimiste, nommé « Tchad en état de choc ».

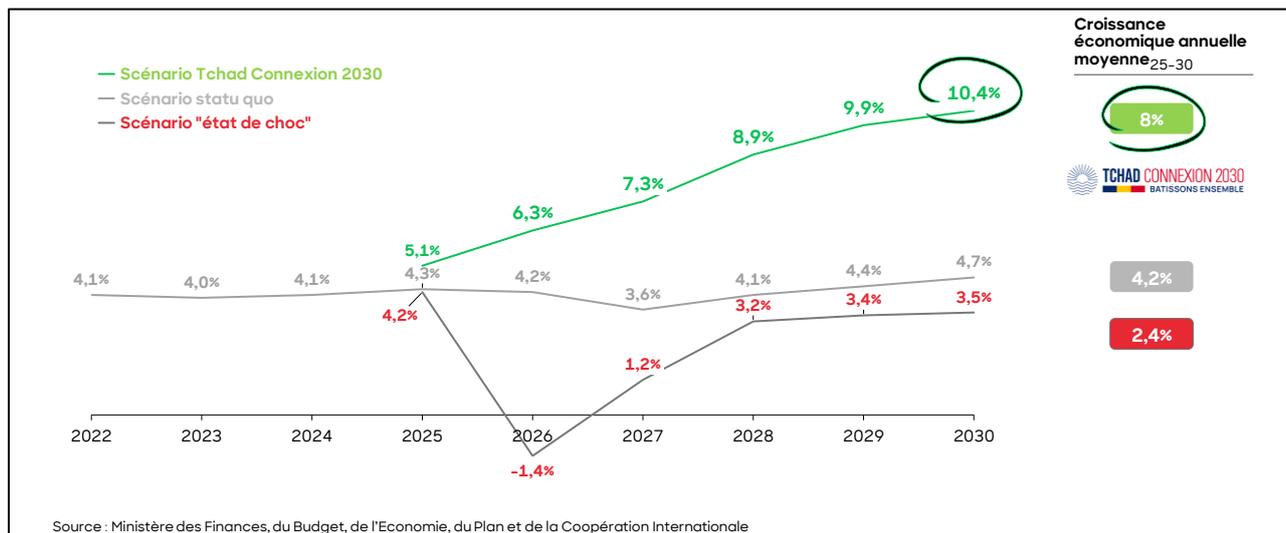


Figure 1 : Évolution des taux de croissance du PIB réel par scénario sur la période 2025-2030

2.1 Le scénario du statu quo

Ce scénario tendanciel, sans mise en œuvre du Plan de Développement, s'appuie sur les hypothèses de projection suivantes : (i) une faible détérioration de la situation sécuritaire au niveau régional ; (ii) une absence de nouvelles perturbations commerciales ; (iii) une diminution du prix du pétrole brut, passant de 80 dollars US le baril à 70 dollars US le baril en 2025, pour atteindre 65 dollars US le baril en 2030 et (iv) une stabilité du taux de change entre le dollar et le franc CFA.

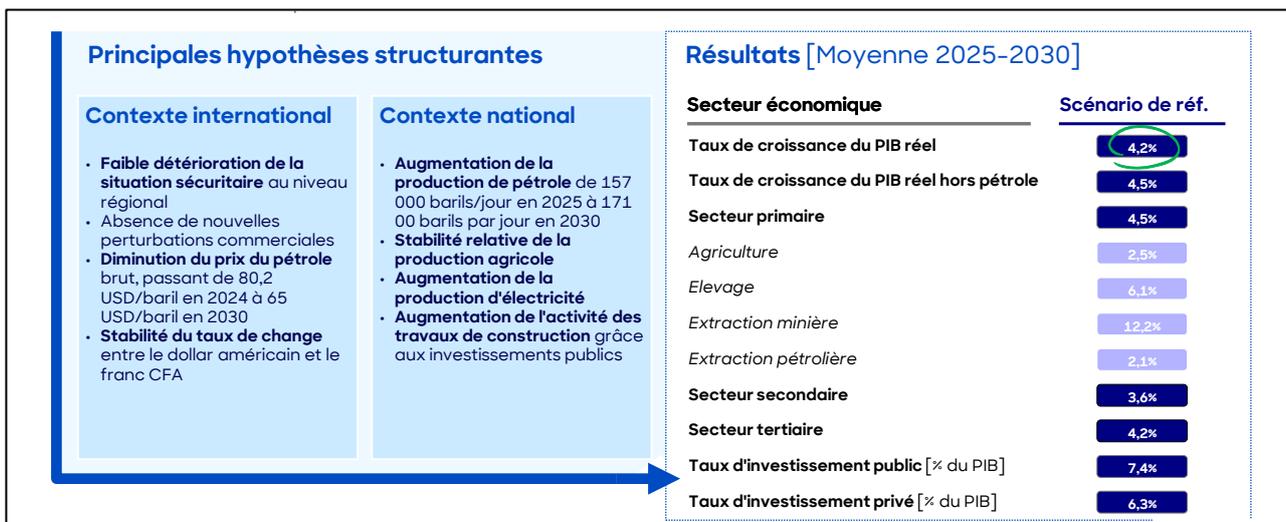


Figure 2 : Évolution des taux de croissance sectoriels et de l'investissement entre 2020 et 2030 - Scénario du statu quo

Sur la période 2025-2030, la croissance économique serait soutenue par les secteurs pétrolier et hors pétrole, avec un taux de croissance moyen annuel de 4,2 %. S'agissant des évolutions sectorielles, le secteur primaire devrait enregistrer en moyenne un taux de croissance de 4,5 % au cours de la période 2025-2030. Le secteur secondaire enregistrerait en moyenne un taux de croissance de 3,6 % au cours de la période 2025-2030. Le secteur tertiaire croîtrait en moyenne à un rythme de 4,2 % sur la période 2025-2030.

2.2 Le scénario pessimiste d'un Tchad en état de choc

Dans ce scénario, l'activité économique sur la période 2025-2030 serait affectée négativement par plusieurs facteurs, tels que les inondations et les sécheresses au niveau national et l'aggravation de la situation sécuritaire dans les pays voisins et les tensions géopolitiques au niveau international.

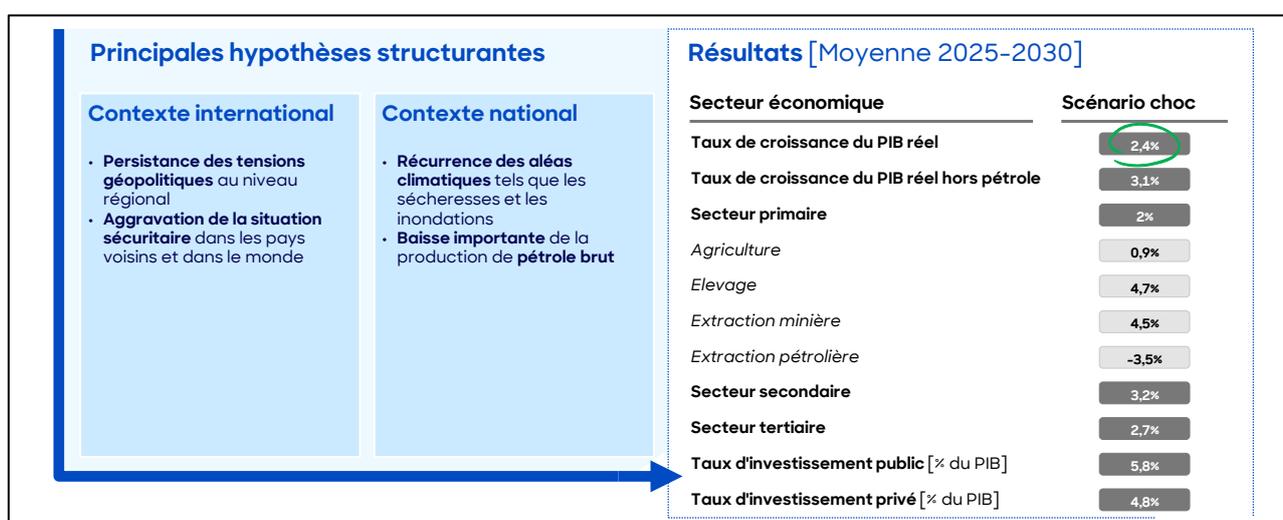


Figure 3 : Évolution des taux de croissance sectoriels et de l'investissement entre 2020 et 2030 - Scénario d'un Tchad en état de choc

Du côté de la demande, la croissance économique sur la période 2025-2030 serait en moyenne impactée par la baisse des exportations (1,5%) ainsi que par une faible demande de consommation finale (3,2%) et des investissements (0,2%) par rapport au statu quo. En ce qui concerne les investissements, dans le scénario d'un « Tchad en état de chocs », le niveau global des investissements (publics et privés) serait de 5 891 Milliards de FCFA, dont 2 268 Milliards de FCFA d'investissements publics au cours de la période 2025-2030.

Le taux de pression fiscale hors pétrole serait en moyenne d'environ 8,2 % du PIB hors pétrole. De plus, dans ce scénario d'un « Tchad en état de chocs », des difficultés se présenteraient pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), ce qui priverait le pays des ressources financières nécessaires à la réalisation de projets d'investissement publics majeurs.

3. Ambition et attendus

3.1 Tchad Connexion 2030 vise à changer le pays en l'espace de six ans, pour augmenter son PIB de 60% et permettre à 2,5 millions de Tchadiens de sortir de la pauvreté

Tchad Connexion 2030 incarne une vision forte visant à transformer durablement le pays d'ici 2030. Il marque une rupture avec les dynamiques passées et ambitionne d'accélérer le développement économique et social du Tchad en modernisant la gouvernance et en mobilisant des investissements sans précédent, à hauteur d'environ 30 milliards USD, soit 18 000 milliards FCFA.

L'impact attendu est considérable : doublement du PIB à moyen terme, réduction de la pauvreté d'un tiers et une meilleure inclusion socio-économique. En attirant des investissements et en renforçant la compétitivité du pays, Tchad Connexion 2030 vise à faire du pays un carrefour économique majeur en Afrique.

3.2 Tchad Connexion 2030 est articulé autour de 4 domaines d'intervention structurants (infrastructures, politiques sociales, développement économique et environnement des affaires)

Tchad Connexion 2030 repose sur quatre domaines d'intervention majeurs répartis en 13 programmes :

- I. Les **infrastructures fondatrices** constituent le premier pilier, avec des investissements massifs dans l'eau, l'énergie, le numérique et les transports pour dynamiser l'économie et renforcer les territoires
- II. Ensuite, les **politiques sociales fondamentales** visent à renforcer la santé, l'éducation et l'emploi, assurant un développement du capital humain, pour améliorer la vie, en adéquation avec les besoins économiques du pays et dans une approche d'efficience
- III. Le troisième pilier, le **développement économique et industriel**, ambitionne de diversifier l'économie en réduisant sa dépendance au pétrole et en valorisant l'agriculture, l'élevage, l'industrie, le secteur minier et le tourisme
- IV. Enfin, l'**amélioration de l'environnement des affaires** repose sur des réformes visant à sécuriser les investissements, moderniser la fiscalité, le droit du travail et améliorer l'efficacité de la justice pour attirer les capitaux privés

En complément, le Plan de Développement intègre 4 programmes transversaux : la réforme et la décentralisation de l'État, l'inclusion des femmes, des populations vulnérables, des démobilisés et le logement, le développement du secteur privé ainsi que la résilience et l'adaptation au changement climatique. Tchad Connexion 2030 adopte ainsi une approche intégrée et ambitieuse pour assurer un développement équilibré et pérenne.

Structure du plan : 4 Domaines d'intervention et 17 Programmes

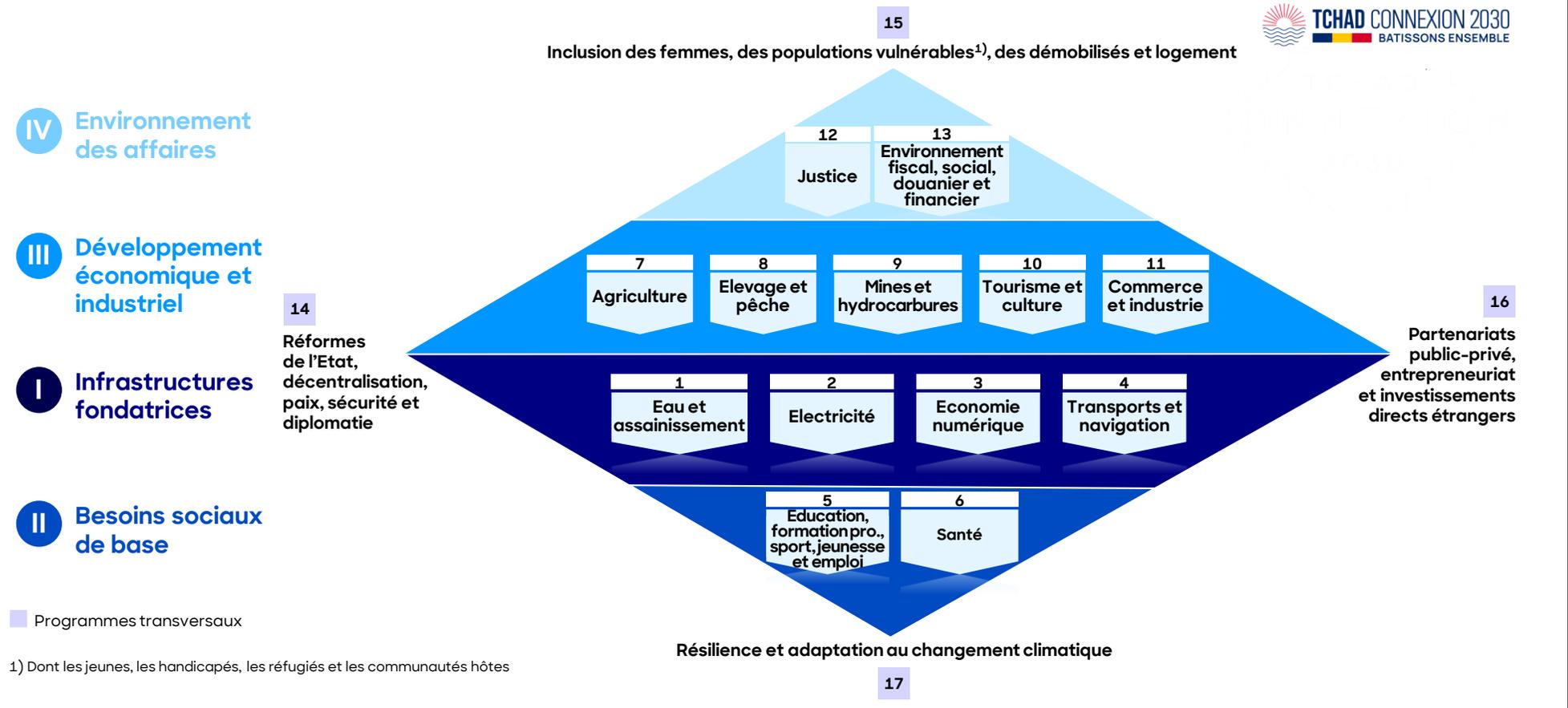


Figure 4 : Les 4 Domaines d'intervention et 17 Programmes de Tchad Connexion 2030

3.3 Chacun des domaines d'intervention, décliné en plusieurs programmes de développement, porte une ambition forte et transformante pour le pays

Le déploiement des infrastructures fondatrices est la pierre angulaire de Tchad Connexion 2030 pour déclencher la dynamique de développement

- **Programme n°1 - Eau et assainissement** : Assurer l'accès universel à l'eau potable et accélérer les progrès en assainissement pour améliorer la situation sanitaire et alimenter les activités économiques, en ouvrant aux privés la gestion de l'eau dans les provinces de concert avec les partenaires au développement
- **Programme n°2 - Electricité** : Devenir un modèle régional en matière d'accès à l'électricité et accélérer la transition vers un mix énergétique axé sur le solaire, en ligne avec la stratégie M300 et le Pacte national de l'Énergie, en ouvrant aux privés la gestion de l'électricité dans les provinces de concert avec les partenaires au développement et la SFI
- **Programme n°3 - Economie numérique** : Hisser le Tchad parmi les principales économies numériques d'Afrique en six ans et étendre la couverture pour connecter la majorité des Tchadiens
- **Programme n°4 - Transports et navigation** : Connecter le Tchad à son territoire, en développant en priorité le réseau routier avec un mécanisme d'entretien pérenne des pistes rurales, et à ses voisins par le développement des corridors transafricains et la navigation sur le lac Tchad et les grands fleuves

Des réponses structurelles seront apportées aux besoins sociaux de base de la population tchadienne dans une logique d'efficience

- **Programme n°5 - Education, formation professionnelle, sport, jeunesse et emploi** : Elargir l'accès à l'éducation et adapter les compétences aux besoins du marché pour renforcer le capital humain et bâtir une croissance durable
- **Programme n°6 - Santé** : Garantir à tous les Tchadiens un accès équitable aux services de santé essentiels sur l'ensemble du territoire, tout en réhaussant la qualité et la quantité des plateaux techniques locaux

Le développement économique et industriel du pays sera basé sur la diversification du tissu productif

- **Programme n°7 - Agriculture** : Accroître la production agricole pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et ouvrir la voie à des exportations à forte valeur ajoutée
- **Programme n°8 - Elevage et pêche** : Bâtir une filière industrielle de viande fraîche, de lait et de poissons, leader dans la région
- **Programme n°9 - Mine et hydrocarbures** : Poser les bases d'un secteur minier dynamique, consolider la production pétrolière et accélérer le développement du gaz
- **Programme n°10 - Tourisme et culture** : Faire du Tchad une destination africaine de référence pour le tourisme d'affaires et de loisirs
- **Programme n°11 - Commerce et industrie** : Ouvrir aux entreprises, artisans et entrepreneurs tchadiens l'accès aux financements et aux marchés d'exportation pour dynamiser leur croissance et promouvoir l'industrialisation

L'amélioration rapide de l'environnement des affaires est une priorité pour faire prospérer le secteur privé et attirer les investisseurs étrangers

- **Programme n°12 - Justice** : Sécuriser les relations d'affaires et mieux protéger les acteurs privés par une justice efficiente et un cadre réglementaire transparent
- **Programme n°13 - Environnement fiscal, douanier, social et financier** : Créer l'environnement le plus favorable de la région pour favoriser la compétitivité des entreprises et promouvoir la croissance. En particulier, moderniser le code de travail, faciliter les conditions de séjour et d'exercice des étrangers désirant investir au Tchad et aligner les charges sociales et de séjour pour les travailleurs nationaux et étrangers sur les meilleurs standards internationaux

Les priorités sociétales, environnementales et économiques transverses du pays seront pleinement intégrées dans Tchad Connexion 2030

- **Programme n°14 - Réformes de l'Etat, décentralisation, paix, sécurité et diplomatie** : Bâtir un État moderne et décentralisé avec une gouvernance transparente et efficace pour déployer les projets de développement et améliorer l'accès aux services publics
- **Programme n°15 - Inclusion des femmes, des populations vulnérables, des démobilisés et logement** : Accélérer l'inclusion socio-économique des femmes, des populations vulnérables et des démobilisés pour renforcer le capital humain, notamment en améliorant l'accès au logement et aux services de base
- **Programme n°16 - Partenariats public-privé, entrepreneuriat et Investissements Directs Etrangers** : Faire émerger au Tchad un secteur privé dynamique et innovant, attractif pour les investisseurs étrangers
- **Programme n°17 - Résilience et adaptation au changement climatique** : Renforcer la résilience face au changement climatique et préserver durablement les ressources agricoles et le patrimoine naturel du Tchad



Programme n°1 - Eau et assainissement : garantir un accès universel à l'eau potable et 60% d'accès à l'assainissement

Σ 2,9 milliards USD

Ambition

Assurer l'accès universel à l'eau potable et accélérer les progrès en assainissement pour améliorer la situation sanitaire et alimenter les activités économiques, en ouvrant aux privés la gestion de l'eau dans les provinces de concert avec les partenaires au développement

Orientations stratégiques



- Rendre les 22 provinces du pays autosuffisantes en eau, notamment les 125 communes urbaines dont les 22 chefs-lieux de province
- Pour N'Djamena, atteindre une disponibilité en eau de 150 000 m³ par jour, avec des stations de traitement et des forages et des canalisations supplémentaires



Cartographier les réserves en eau pour les exploiter comme l'aquifère des Grès de Nubie, une des plus grandes au monde



Déployer 25 km par an de voiries urbaines à N'Djamena et au moins 15 km dans les autres chefs-lieux



Réaliser des forages, des installations et équipements de récupération d'eau de pluie ainsi que d'autres aménagements hydrauliques pour améliorer la productivité pastorale et agricole



Bâtir un plan national pour l'eau et l'assainissement, qui donne la gestion des réseaux d'eau dans les provinces au secteur privé¹⁾

Projets et réformes structurants

- Définir un **plan stratégique sectoriel** pour l'eau et l'assainissement
- Lancer un **plan de déploiement d'ouvrages d'accès à l'eau potable** dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales
- Lancer un **plan de déploiement d'ouvrages d'assainissement** dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales
- Mettre en œuvre le **plan d'action opérationnel et organisationnel** de la STE, pour finaliser sa réforme et délimiter son territoire à N'Djamena
- Mettre en place un **régulateur public**
- **Cartographier les réserves en eaux profondes disponibles** dans le pays
- Lancer **des appels d'offre** (contrat d'affermage) de concert avec les PTFs pour ouvrir au privé l'exploitation des systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) dans les zones semi-urbaines et urbaines hors N'Djamena

Indicateurs d'impact à 2030

➤ **11 millions de personnes supplémentaires¹⁾** avec un accès à l'eau potable²⁾ (accès universel)

➤ **11 millions de personnes supplémentaires¹⁾** avec un accès à des infrastructures d'assainissement améliorées³⁾

➤ **100 000 ha de terres irriguées** (contre 46 000 ha en 2024)

§ Besoins de financement

1) Avec l'appui de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE) du Maroc ; 2) Eau provenant d'une source améliorée, c. -à-d., protégée contre la contamination (réseaux domestiques, puits protégés, forages...) ; 3) Installation qui permet une gestion hygiénique et sécurisée des eaux usées et des excréments humains, partagée ou individuelle

Source : Banque Mondiale - Note sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, Programme commun OMS/UNICEF, Plan d'Investissement Régional, Roland Berger



Programme n°2 - Electricité : devenir un modèle régional en matière d'accès à l'électricité aligné sur la vision M300, grâce à l'ensoleillement exceptionnel du Tchad

Σ 1,1 milliards USD

Ambition

Devenir un modèle régional en matière d'accès à l'électricité et accélérer la transition vers un mix énergétique axé sur le solaire, en ligne avec la stratégie M300 et le Pacte National de l'Énergie, en ouvrant aux privés la gestion de l'électricité dans les provinces de concert avec les partenaires au développement et la SFI

⌘ Besoins de financement

Orientations stratégiques

- **Augmenter la capacité de production installée en électricité** en accélérant la construction de centrales solaires, thermiques et hybrides dans les provinces et en achevant les projets de construction en cours
- **Étendre l'infrastructure de distribution d'électricité** au sein des zones **urbaines, périurbaines et rurales** en réhabilitant les réseaux et en assurant l'exécution des grands projets régionaux d'interconnexion en cours
- **Renforcer le réseau de distribution** moyenne tension/basse tension
- **Attirer des investisseurs privés pour dynamiser le secteur:**
 - Ouvrir le marché de l'électricité au secteur privé dans la construction et la gestion des infrastructures
 - Définir un plan stratégique sectoriel visant à sécuriser les réformes
 - Renforcer le régulateur du secteur de l'énergie en vue d'accélérer les procédures, notamment d'appels d'offre
 - Mettre en place la transformation organisationnelle de la SNE et recentrer son périmètre géographique sur l'agglomération de N'Djamena

🗨️ Se référer aux projets de la thématique fiscalité

Projets et réformes structurants

- Elaborer un **plan stratégique sectoriel** pour la production, le transport et la distribution d'électricité
- Achever la **construction des différentes centrales** solaires, hybrides et thermiques en cours sur l'ensemble du territoire
- Mettre en œuvre l'**électrification du monde rural**
- Achever la **construction des différentes lignes et réseaux de transport d'électricité** nationaux et internationaux
- Renforcer le **régulateur**
- Mettre en place la **refonte organisationnelle de la SNE** et recentrer son périmètre d'intervention sur l'agglomération de N'Djamena
- Ouvrir le **marché de l'électricité en attribuant 6 licences multiprovinces** à des concessionnaires privés de concert avec la Banque Mondiale et les autres bailleurs ainsi que la SFI

Indicateurs d'impact à 2030

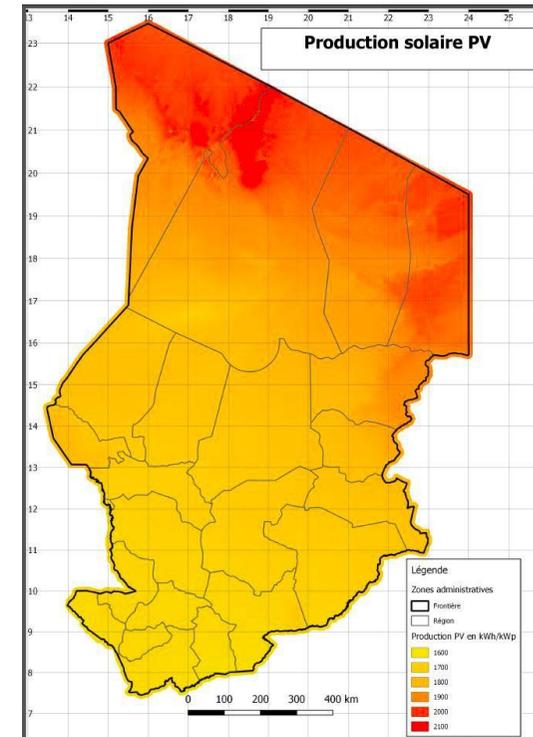
- ▶ -60% de taux d'accès à l'électricité et 90% de taux d'accès dans les chefs-lieux de province (contre 11% en 2022)
- ▶ 866 MW additionnelle de puissance installée, dont 520 MW de solaire
- ▶ Entre 20% et 30% de part des énergies renouvelable dans le mix énergétique (contre 9% en 2024)
- ▶ Accélérer l'accès aux solutions de cuisson propre à un rythme de 5% par an pour atteindre 46% en 2030, soit 5,5 m de ménages supplémentaires équipés

Source : Banque Mondiale, Pacte national de l'énergie pour la République du Tchad (décembre 2024), entretiens parties prenantes, Revue de documentation, Roland Berger



Encadré : modèle de production et de gestion de l'énergie dans les provinces par le secteur privé

- Octroi suite à des appels d'offre des licences par ville à des entreprises du privé
- Financement des infrastructures de transport par l'Etat, la Banque Mondiale et les autres partenaires dans le cadre de la mission M300 de la BAD et de la Banque Mondiale
- Financement en capital ou en prêt par le privé des centrales énergétiques, de la gestion et de la maintenance
- Prêts et garanties par les partenaires au développement, la SFI et MIGA



Source : Banque Mondiale, Pacte national de l'énergie pour la République du Tchad (décembre 2024), entretiens parties prenantes, Revue de documentation



Programme n°3 – Economie numérique : faire du numérique un levier de progrès pour tous les Tchadiens d'ici 2030, avec une connexion internet de qualité pour tous

💰 Σ 1,5 milliards USD

Ambition

Hisser le Tchad parmi les principales économies numériques d'Afrique en six ans et étendre la couverture pour connecter la majorité des Tchadiens

💰 Besoins de financement

Orientations stratégiques

- 
Désenclaver l'accès numérique du Tchad en construisant des nouvelles lignes de connexion régional afin d'améliorer la qualité et la disponibilité de la connexion
- 
Renforcer la dorsale de fibre nationale en achevant les boucles de fibre en zone urbaine et rurales. **Renforcer la couverture nationale en proposant des solutions satellitaires** pour les grands axes de communications et les zones isolées
- 
Faire baisser la facture numérique des Tchadiens en introduisant un 3^{ème} acteur privé issu de la privatisation de la Sotel
- 
Digitaliser, interconnecter et renforcer les principaux services gouvernementaux publics et parapublics afin que les citoyens disposent d'une **offre complète de services de e-gouvernement**
- Accélérer et généraliser** le e-paiement pour tous les services de base
- 
Réformer le régulateur en lui donnant les moyens de contrôle et de coercition conformes aux standards internationaux pour faire respecter les obligations de couverture des opérateurs
- Mettre à jour la stratégie sectorielle** afin de sécuriser les réformes envisagées
- Assurer la portabilité des numéros de téléphone**

Projets et réformes structurants

- Achever la **troisième connexion internationale via le Niger** comprenant un tronçon de 509 km de N'Djamena jusqu'à la frontière nigérienne
- Ouvrir au privé la possibilité de réaliser les **connexions internationales** vers la Libye et l'Egypte
- Privatiser la Sotel** afin d'introduire un troisième acteur sur le marché et de stimuler la concurrence par la gestion des infrastructures
- Compléter la boucle de fibre interurbaine et urbaine des grandes villes** ainsi que **créer une société de patrimoine pour la gestion de l'infrastructure haut débit backbone** de fibre optique
- Appliquer le **décret portant sur la portabilité des numéros de téléphone** pour accroître la concurrence
- Attribuer des **licences pour des opérateurs de réseaux satellitaires** afin de couvrir les zones blanches, notamment en milieu rural

Indicateurs d'impact à 2030

- **Diviser par 2 la facture des services télécoms pour les Tchadiens** (10% du RNB/habitant en 2030)
- **Doubler la pénétration du haut débit mobile** (de 16% en 2021 à 30% en 2030)
- **80% de taux de pénétration de la téléphonie mobile** (contre 65% en 2023)
- **Accès aux services numériques pour tous les Tchadiens** (atteindre le premier tiers des pays d'Afrique)

Source : Banque Mondiale, entretiens parties prenantes, Revue de documentation, Roland Berger



Programme n°4 – Transports et navigation : désenclaver le Tchad en accélérant le maillage multimodal, national et régional

Σ 5,8 milliards USD

Ambition

Connecter le Tchad à son territoire, en développant en priorité le réseau routier avec un mécanisme d'entretien pérenne des pistes rurales, à ses voisins par le développement des corridors transafricains et la navigation sur le lac Tchad et les grands fleuves

⌘ Besoins de financement

Orientations stratégiques

-  **Accélérer le désenclavement des différentes provinces** en étendant le réseau routier domestique avec en priorité les pistes rurales, les routes secondaires et les principaux axes entre les villes pour les personnes et les biens
-  **Mettre en place un mécanisme pérenne d'entretien et sécurisation des routes** avec un renforcement de l'AGER et un plan de gestion du fonds d'entretien
-  Se connecter aux **corridors routiers transafricains**
-  Fluidifier le **transport de marchandises** avec la **construction de ports secs**, le **traçage GPS** et la **digitalisation des péages**
-  Accélérer le processus de modernisation de l'**aéroport de N'Djamena** et **développer les aéroports secondaires** dans le pays
-  **Développer des corridors et la navigabilité sur le lac Tchad et les grands fleuves**

Projets et réformes structurants

- Actualiser le **plan stratégique sectoriel** pour les transports
- Développer et achever les **axes routiers domestiques Est, Centre, Ouest, Nord, Sud Sud-Est et Sud-Ouest**, ainsi que les routes secondaires et les pistes rurales
- Mettre en place un **mécanisme pérenne d'entretien des routes et des pistes rurales**
- Moderniser et compléter les **corridors routiers internationaux**
- Construire **6 ports secs** pour les échanges commerciaux internationaux, dont un à Toukra pour désengorger Ngueli
- Accélérer la **construction du nouvel aéroport international** à N'Djamena sous la forme d'un PPP
- Développer la **navigabilité sur le lac Tchad** et les grands fleuves
- Renforcer les **incitations fiscales** pour stimuler les investissements privés dans le secteur des transports, notamment pour l'importation des véhicules à usage de taxis urbains et de bus de transport inter-urbain
- Développer des **chemins de fer** par le biais des Partenariats Publics-Privés (PPP)

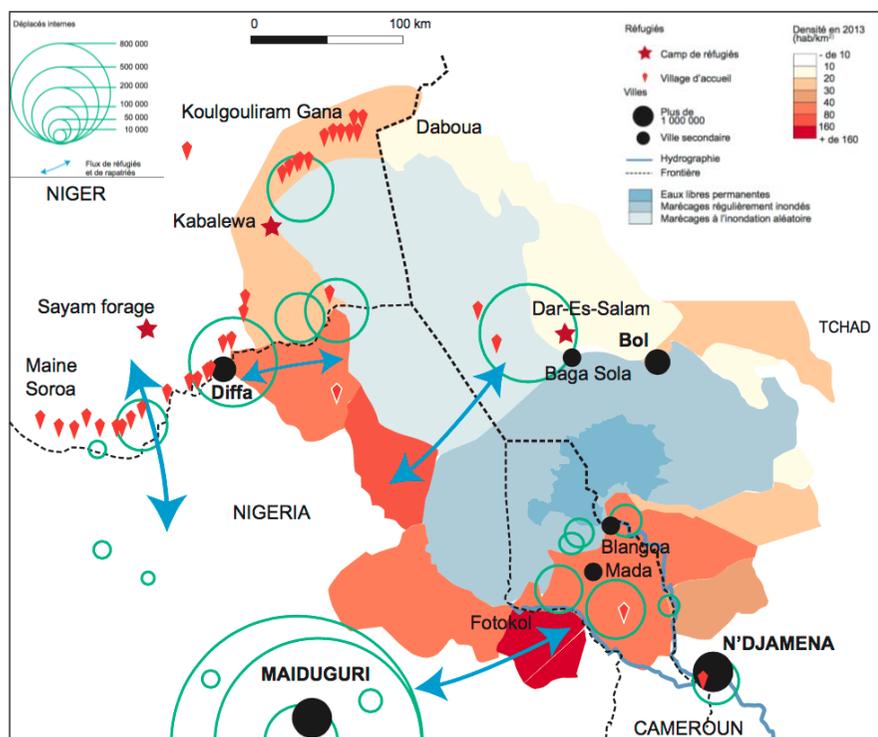
Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **+7 000 km de routes construites en cinq ans** (40 000 km à date, +18%), dont **+3000 km de pistes rurales**
- ▶ **80% des besoins d'entretien** du réseau routier couverts
- ▶ **Etendue des routes bitumées x2** (de 2400 à 4800 km)
- ▶ **5 ports secs opérationnels**
- ▶ **3 routes transfrontalières modernisées**
- ▶ **Nombre de passagers x9** dans les aéroports du pays
- ▶ **1 liaison lacustre opérationnelle** vers le Nigéria

Source : Banque Mondiale, entretiens ministères, Revue de documentation, Roland Berger

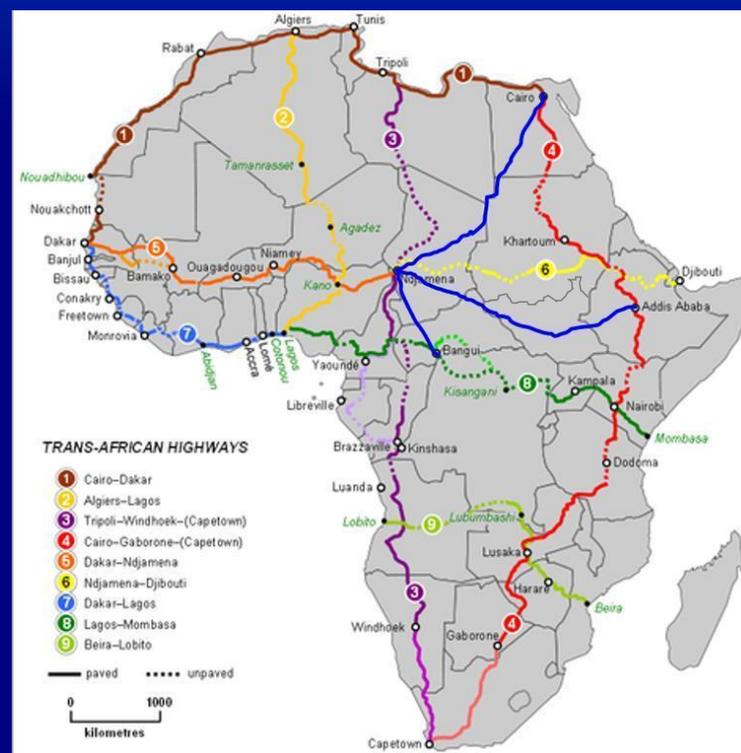
Tchad Connexion 2030 vise à connecter le pays aux corridors régionaux

Vue de la zone du lac Tchad



Source : Le Tchad des lacs (Chap. 16, G. Magrin et J. Lemoalle)

Position centrale du Tchad dans les corridors routiers transafricains



Source : Wikimedia Commons, Carte des autoroutes transafricaines



Programme n°5 - Education, formation professionnelle, sport, jeunesse et emploi : garantir l'accès à l'éducation primaire et secondaire, pour tous, et adapter la formation professionnelle aux besoins du pays

€ 2,2 milliards USD

Ambition

Elargir l'accès à l'éducation et adapter les compétences aux besoins du marché pour renforcer le capital humain et bâtir une croissance durable

Orientations stratégiques



Garantir une éducation inclusive en adaptant les politiques d'accès aux infrastructures éducatives et en construisant des infrastructures éducatives pour les filles et jeunes femmes



Accélérer la construction des écoles primaires, secondaires, des cantines et des établissements d'enseignement supérieur dans les provinces afin de garantir l'accès à l'éducation et des infrastructures durables, de qualité visant la sécurité des élèves



Mettre la qualité de l'enseignement comme priorité du système par une meilleure formation des enseignants, la digitalisation des manuels scolaires et la modernisation des programmes conformément aux priorités du pays



Adapter les formations au sein de l'enseignement supérieur à la réalité du marché du travail et promouvoir la formation technique et commerciale afin de lutter contre le chômage des populations jeunes



Mettre en place un système de suivi des dépenses de l'éducation national avec un suivi digitalisé et régionalisé du personnel enseignant, notamment le recrutement local des professeurs
Instituer un régulateur pour l'enseignement privé afin de contrôler l'application des normes définies par le Ministère

Projets et réformes structurants

- Mettre à jour le **plan stratégique** de l'éducation
- Accélérer le **programme d'infrastructures scolaires** en ciblant les provinces les moins dotées
- Construire des **infrastructures éducatives pour les filles**
- Instaurer des **cantines scolaires** dans les îles du lac Tchad, pour les enfants nomades, les enfants à besoins spécifiques et les déserts éducatifs
- **Former l'ensemble des enseignants**
- Digitaliser tous les **manuels scolaires** et les rendre accessibles via une application
- Allouer des **ressources à la formation professionnelle**, développer une stratégie nationale sur 10 ans et créer des structures d'orientation pour les métiers techniques
- Renforcer l'**enseignement supérieur scientifique et technique** et augmenter les capacités d'accueil
- Poursuivre le **renforcement des compétences des jeunes Tchadiens**
- Régionaliser et digitaliser le recrutement et la **gestion du personnel enseignant**
- Mettre en place une **agence de régulation** des organismes privés de formation et d'enseignement
- Promouvoir l'**entreprenariat et l'autonomisation** des jeunes

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **80% de taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire répartis de façon homogène dans toutes les provinces** (contre 43% en 2023)
- ▶ **30% de taux d'achèvement pour les filles vivant dans les zones rurales** (contre 13% en 2023)
- ▶ **70% de taux d'achèvement du cycle secondaire** (contre 47% pour les filles en 2023 et 53% pour les garçons)
- ▶ **60% de taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire** (contre 35% en 2022)
- ▶ **8,3 années de scolarité en moyenne par enfant** (contre 5,3 années en 2022)
- ▶ **100% des professeurs avec le diplôme requis pour enseigner** (contre 64% en 2022)

€ Besoins de financement

Source : ministère de l'Education et de la Promotion civique, Banque Mondiale, Roland Berger



Programme n°6 - Santé : renforcer les infrastructures sanitaires et la qualité des soins pour l'accès équitable aux services de santé sur l'ensemble du territoire

Σ 1,8 milliards USD

Ambition

Garantir à tous les Tchadiens un accès équitable aux services de santé essentiels sur l'ensemble du territoire, tout en réhaussant la qualité et la quantité des plateaux techniques locaux

Orientations stratégiques

-  **Déployer des ressources humaines plus nombreuses et mieux formées, recrutées et gérées en local**, avec des **mécanismes d'incitation** pour les zones d'accès difficile et la santé des populations nomades
-  **Doter chaque chef-lieu d'un hôpital de province, chaque département d'un hôpital de district et chaque sous-préfecture d'au moins d'un centre de santé** offrant un paquet complet d'activités sanitaires
-  **Numériser la gestion des centres de soin et hôpitaux** pour améliorer la performance du système à l'aide d'incitations financières
-  **Sécuriser l'accès aux médicaments et vaccins pour tous** avec une refonte et numérisation de la gestion de la CPA, l'installation de capacités de production avec un mécanisme de suivi efficace et le recours au privé pour la distribution de médicaments en milieu rural
-  **Faire tomber les barrières d'accès aux soins** en déployant une Couverture Santé Universelle à la gouvernance revue, en améliorant la qualité des prestations de service et en assurant la gratuité de l'accouchement et des soins natals
-  **Déployer des actions de prévention**, en particulier en matière de contraception et de couverture vaccinale avec une meilleure gestion des stocks
-  **Renforcer la gouvernance du secteur de la santé** en instituant une autorité de régulation des hôpitaux et pharmacies privés, en stimulant le secteur privé

Projets et réformes structurants

- Renforcer la **gouvernance du secteur**
- Renforcer les **capacités de prise en charge d'urgences médicales** avec le déploiement de Centres d'Opération d'Urgence en Santé Publique dans chaque province
- Redynamiser les organes de participation communautaire pour augmenter le **recrutement d'agents de santé communautaires**
- Digitaliser la **gestion des hôpitaux et centres de santé**
- Finaliser la **construction et l'opérationnalisation de l'hôpital Sheika Fatima Bint Mubarak** et du centre de dialyse
- Digitaliser le **mécanisme d'approvisionnement, de suivi et de la distribution des médicaments** pour rendre disponible des médicaments et autres produits de santé
- Faciliter la création d'une **unité industrielle des médicaments et de production solutés**
- Lancer la **distribution de médicaments en milieu rural** par l'intermédiaire des PPP
- Renforcer les **capacités vaccinales des équipes provinciales**
- Garantir la **gratuité de l'accouchement et des soins natals**
- Accentuer le **déploiement de la vaccination contre le paludisme** auprès des enfants
- Promouvoir la **santé communautaire** à travers le programme OneHealth
- Moderniser le **laboratoire de l'IREC** pour la production des vaccins sous la forme d'un PPP

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **+8 années d'espérance de vie** (61 ans contre 53¹⁾ à date)
- ▶ **-25% de taux d'incidence du paludisme** (150 nouveaux cas pour 1000 habitants à risque contre 207 à date)
 - **100%** de taux de couverture en moustiquaires imprégnées
 - **50%** de taux de couverture avec les vaccins
- ▶ **Diviser par 2 les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile**
- ▶ **Diviser par 2 le taux d'infections nosocomiales**
- ▶ **35% de la population prise en charge par la Couverture Santé Universelle**

⌘ Besoins de financement

1) Travaux de réévaluation en cours - Valeur à date potentiellement autour de 55 ans
Source : ministère de la Santé et de la Prévention, Banque Mondiale, Roland Berger



Programme n°7 - Agriculture : diversifier et accroître la production agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire et développer les exportations à valeur ajoutée

Σ 1,7 milliards USD

Ambition

Accroître la production agricole pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et ouvrir la voie à des exportations à forte valeur ajoutée

Orientations stratégiques



Doubler la production agricole de l'ensemble des cultures en augmentant la productivité et la résilience des cultures pour répondre aux besoins alimentaires, en priorisant le sorgho, le mil, le maïs, le riz, le blé et le manioc



Développer la transformation industrielle des cultures de rente pour lesquelles le Tchad a de forts avantages comparatifs révélés afin d'augmenter la valeur ajoutée des exportations et développer l'emploi local avec des mesures fiscal-douanières incitatives



Structurer la filière agricole en réformant le cadre foncier, en facilitant l'accès au financement, en modernisant les infrastructures de stockage et de commercialisation, en renforçant les coopératives, en valorisant les produits locaux par la certification

Projets et réformes structurants

- Elaborer un **plan stratégique sectoriel** pour l'agriculture, avec des sous-composantes par production - Cf. [Détails en infra](#)
- Encourager l'**irrigation**, y compris sur les **polders existants**
- Faciliter la construction d'une **usine de production et de mélange d'engrais ainsi que d'une unité de production de pesticides et de produits phytosanitaires**
- Créer un **fonds semencier national**
- Réformer la **SIMATRAC** afin de fournir des outils de travail adaptés à la modernisation agricole sur un modèle PPP
- Faciliter l'introduction de la canne à sucre dans la province du Lac et la construction d'**usines de transformation de la canne à sucre**
- Faciliter la **construction d'usines de transformation de tomates**
- Promouvoir et valoriser la **production du miel**
- Mettre en place un **mécanisme de financement** dédié à l'accès aux engrais, semences, pesticides, et des équipements agricoles
- Promouvoir les **coopératives agricoles**
- Promouvoir la **construction des silos** pour le stockage d'engrais et de céréales
- Promouvoir l'**encadrement agricole** de concert avec les partenaires et les ONG

Indicateurs d'impact à 2030

▶ **1,6 t/ha de rendement** (vs. 0,78 t/ha¹) en 2023)

▶ **Production céréalière cible en 2030** [m tonnes]

	2030	2023
Sorgho	1,03	0,88
Mil	1,02	0,63
Maïs	0,8	0,4
Riz	1,62	0,22
Sucre raffiné	0,2	0,04
Gomme arabique	0,1	0,05

▶ **Couverture durable du déficit céréalier de -0,4 m t/an²** par une hausse de la production

▶ **< 10% de la population en situation de sous-alimentation** (vs. 31% en moyenne pour 2020-2022)

§ Besoins de financement

1) Rendement estimé en utilisant une moyenne pondérée basée sur les surfaces récoltées et les rendements spécifiques de chaque culture ; 2) En 2024 d'après le SISAAP

Source : Statistiques agricoles nationales (gouvernement, 2023) ; rapport analyse des contraintes et opportunités pour le développement du sous-secteur agricole (Banque Mondiale, 2022), Compact Tchad pour l'alimentation et l'agriculture (AFDB, 2023), feuille de route nationale sur la transformation des systèmes alimentaires pour soutenir l'agenda 2030 (gouvernement, 2021), Roland Berger



Programme n°8 – Elevage et pêche : devenir le fournisseur de viande fraîche, de lait et de poissons de référence en Afrique centrale, en misant sur une industrie de transformation compétitive

€ 0,8 milliards USD

Ambition

Bâtir une filière industrielle de viande fraîche, de lait et de poisson, leader dans la région

Orientations stratégiques

- Optimiser la gouvernance du secteur de l'élevage** afin de structurer les agences de l'Etat, les coopératives professionnelles et accorder des facilités fiscales en accord avec les partenaires
- Moderniser le secteur pastoral** tout en sécurisant les revenus des communautés et les pratiques d'élevage (ouvrages hydrauliques, sécurisation des couloirs de transhumance)
- Construire des infrastructures de **transformation des produits animaliers** (usines de transformation de volailles, usines laitières, tanneries, etc)
- Renforcer la gestion de la santé animale et de la qualité de la viande:**
 - Systématisation des contrôles sanitaires pour limiter la propagation des maladies
 - Production locale de produits vétérinaires: vaccins, médicaments et aliments pour bétail
 - Amélioration génétique des races de bétail
- Renforcer les services vétérinaires, la **formation** des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur et **lancer des programmes de vulgarisation**
- Développer une filière halieutique durable**, notamment pour valoriser les ressources nationales au lac Tchad
- Opérationnaliser le projet des Zones Industrielles Spéciales**

Projets et réformes structurants

- Elaborer un **plan sectoriel**
- Construire des **stations pastorales, des mares et des puits** dans les bassins d'élevage
- Vulgariser la culture et l'utilisation des **plantes fourragères pour l'alimentation du bétail**, notamment le marafalfa et de la luzerne
- Coordonner et assurer **l'accessibilité à des médicaments vétérinaires de qualité** sur le territoire
- Faciliter la construction d'une **usine pharmaceutique vétérinaire**
- Promouvoir les **coopératives**
- Achever la construction des **abattoirs industriels modernes** en projet
- Faciliter la construction d'**usines d'aliments pour bétail**
- Faciliter l'installation d'**unités de production de lait**

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **560 kT (~31 kg/hab) de carcasses consommées localement par an** (contre 340 kT soit ~19 kg/hab/an en 2021)
- ▶ **1 600 kT de carcasses produites par an** (contre 1150 kT en 2021)
- ▶ **280 kT de viande exportée par an** (contre 0 kT en 2021)
- ▶ **1 m de tonnes de lait produit par an** (contre 477 111 tonnes en 2023)
- ▶ **500 vétérinaires** (contre 220 en 2017)
- ▶ **100 ouvrages hydrauliques construits ou modernisés** (113 l'ont été au cours de la première phase du PRAPS²⁾)

€ Besoins de financement

1) Les besoins en infrastructures nécessaires au développement des ZIS sont traités dans la thématique d'infrastructures fondatrices et correspondent principalement au développement des corridors routiers Nord, Nord-Ouest, Sud et Sud-Ouest ainsi qu'au corridor Amdjarass-Assouan, aux aéroports d'Abéché et d'Ati, aux centrales électriques de Moundou, Ati, Abéché et Amdjarass, aux raccords électriques, aux forages et châteaux d'eau dans chaque ZIS et au développement de terminaux maritimes à port Kribi et port Soudan ; 2) Programme Régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel
Source : AAZES, Arise, gouvernement du Tchad, Banque Mondiale - *Rapport sur les opportunités de commercialisation du bétail et de leurs produits (2022)*, Roland Berger



Programme n°9 - Mines et hydrocarbures : devenir une référence africaine de l'exploitation minière, tout en restant un acteur incontournable de l'exploitation des hydrocarbures

Σ 2 milliards USD

Ambition

Poser les bases d'un secteur minier dynamique, consolider la production pétrolière et accélérer le développement du gaz

Orientations stratégiques

-  **Moderniser le système réglementaire du secteur minier en révisant le cadre juridique**, en intégrant les enjeux environnementaux, en sécurisant le foncier, en clarifiant la séparation entre fonctions de régulation et commerciales, en renforçant les capacités institutionnelles, et en formant de nouveaux talents
-  **Accélérer et approfondir l'inventaire géologique complet**, pour présenter les atouts des ressources minières
-  **Organiser l'exploration minière et attribuer des permis d'exploration minière par bloc**
-  **Industrialiser la production minière**, avec en priorité le raffinage de l'or
-  **Renouveler et intensifier les campagnes d'exploration pétrolière** en organisant des appels d'offres avec des entreprises pétrolières internationales
-  **Moderniser et faciliter l'extension des infrastructures de production et distribution de produits pétroliers** pour viser l'autosuffisance énergétique
-  **Construire des infrastructures gazières**

Projets et réformes structurants

- Elaborer des **plans stratégiques sectoriels pour les mines et le pétrole**
- Réformer les **lois et règlements miniers** pour rendre attractif le secteur en s'inspirant des meilleures pratiques
- Réaliser un **inventaire géologique minier et cartographier** les zones du territoire à potentiel minier
- Organiser l'exploration minière et attribuer des **permis d'exploration minière** par bloc
- Organiser les **activités d'orpaillage** dans tous les sites miniers du Tchad
- Privatiser la **SONACIM** afin d'améliorer sa gouvernance, d'accroître sa capacité de production de ciment et de lancer de nouvelles unités de production
- Attribuer de **nouveaux permis d'exploration pétrolière** pour atteindre à terme 250 000 barils / j. avec des partenaires privés
- Faciliter la construction d'une **deuxième raffinerie par le privé en lui assurant l'accès au brut aux conditions du marché**
- Mettre en services le **dépôt pétrolier de Djermaya** et promouvoir la **construction d'autres dépôts en province**
- Rendre effectif l'exploitation du champ de **Sédigi** en partenariat avec le privé

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **5% du PIB nominal réalisé par le secteur minier** (contre 1%²⁾ en 2023)
- ▶ **250 000³⁾ barils de pétrole brut produits par jour** (contre 148 000 en 2024)
- ▶ **Etude géologique et cartographie complète des zones ciblées (371 200 km²)** (contre des travaux préliminaires non finalisés en 2024)
- ▶ **Doublement des capacités de production de produits pétroliers raffinés pour atteindre 40 000 barils/jour**
- ▶ **Au moins 10 permis d'exploration minière attribués**

Σ Besoins de financement

1) Les besoins en infrastructures nécessaires au développement du secteur des mines et hydrocarbures sont traités dans les thématiques d'infrastructures fondatrices (eau, électricité, économie numérique, transports) ; 2) cadrage macroéconomique et budgétaire 2024-2027 ; 3) Ambition du programme présidentiel
Source : Memorandum économique (Banque Mondiale, 2022), Rapport diagnostique du secteur minier (Banque Mondiale, 2023), Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Tchad 2021, US geological survey 2022, OPEP, Projet de Loi de Finances 2025, programme présidentiel, Roland Berger



Programme n°10 – Tourisme et culture : devenir une destination unique en Afrique de par sa spécificité et la singularité de son patrimoine naturel

Σ 0,9 milliards USD

Ambition

Faire du Tchad une destination africaine de référence pour le tourisme d'affaires et de loisirs

⌘ Besoins de financement

Orientations stratégiques

-  **Devenir une destination pour le tourisme d'affaires** en organisant au moins deux conférences majeures annuelles, complétées par d'autres à portée locales et régionales
-  **Développer une offre touristique attractive** alliant un écotourisme respectueux de la nature et la culture, en valorisant le patrimoine culturel, archéologique et naturel à travers le pays
-  **Développer les infrastructures d'hébergement pour accueillir les touristes additionnels**, en partenariat avec les tours opérateurs et acteurs hôteliers pour la promotion et la construction
-  **Redynamiser l'image du Tchad grâce à des actions diplomatiques stratégiques, des tournées promotionnelles ciblées (Europe de l'Ouest, pays du Golfe et Chine) et une campagne internationale "Visit Tchad"**
-  **Mettre en place un plan national pour le développement du tourisme** axée sur la planification et la formation des acteurs clés de la chaîne touristique afin de faire du Tchad la destination saharienne de référence

Projets et réformes structurants

- Elaborer une **stratégie touristique nationale différenciante** et permettant d'attirer les investisseurs
- Lancer une **campagne de promotion du tourisme** au Tchad dans les régions cibles: Moyen-Orient, Europe et Asie du Sud-Est
- Attirer des **tours opérateurs internationaux et chaînes hôtelières**, par le biais de roadshows annuels dans les pays cibles
- Organiser au moins **2 conférences internationales** par an pour développer le tourisme d'affaires

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **~500 000 visiteurs annuels** (contre 63 442 en 2024)
- ▶ **3% part du tourisme dans le PIB** (contre < 0,5% en 2024)
- ▶ **7 sites valorisés avec plus de 50 000 visiteurs annuels chacun** (contre 2 sites valorisés en 2024)
- ▶ **30% part du tourisme domestique** dans les nuitées des hôtels classés

Source : Banque Mondiale, ministère des Affaires culturelles, du Patrimoine historique et du Tourisme, PND 2024-2028, revue documentaire, Roland Berger



Programme n°11 - Commerce et industrie : accélérer le développement des PME et créer un environnement favorable aux affaires avec l'industrialisation et la diversification économique

Σ 0,2 milliards USD

Ambition

Ouvrir aux entreprises, artisans et entrepreneurs tchadiens l'accès aux financements ainsi qu'aux marchés d'exportation et faciliter les investissements directs étrangers pour dynamiser la croissance

Orientations stratégiques

- **Impulser le développement industriel** en articulant un Grand Plan Industrie, et en renforçant l'efficacité des acteurs publics impliqués dans sa mise en œuvre
- **Faciliter aux (micro-)entrepreneurs et PME tchadiens l'accès aux garanties bancaires** et à l'éducation financière. **En parallèle, rétablir la confiance dans la réglementation du système bancaire** en renforçant le secret bancaire
- **Mettre en valeur la production du pays** en promouvant la consommation locale, et en soutenant les exportations grâce à une campagne de promotion et à un guichet d'exportation renforcé autour du "Made in Tchad"

Projets et réformes structurants

- Elaborer un **Grand Plan Industrie**
- Revoir le **mode d'organisation des Centres de Gestion Agréés (CGA)**, en les co-gérant avec le privé, pour les généraliser et développer dans les 23 provinces
- Lancer une **campagne de promotion nationale et internationale** du "Made in Tchad"
- Renforcer la **gouvernance** et restructurer l'**action des agences de développement économique et industriel**
- Elaborer et mettre en place le **start-up act**
- Réviser le **code des investissements** pour le rendre plus incitatif
- Favoriser l'émergence d'une **industrie cosmétique moderne** valorisant le "chebe", le karité, la spiruline, le dilké, le henné, le mélange des parfums, les huiles essentielles et les encens sous le label "Made in Tchad"
- Faciliter l'installation d'**unités de production de sel de cuisine** pour les acteurs privés
- Détecter et soutenir les **PME prometteuses** de concert avec la SFI dans le cadre de son programme "**Local champions initiative**" et les autres partenaires
- Opérationnaliser la **chambre nationale de l'entrepreneuriat féminin**

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **Crédit au secteur privé représentant 1/3 de l'économie** (contre 12% en 2021)
- ▶ **55% de taux d'accès aux services financiers des particuliers, y.c. avec mobile money** (contre 24% en 2022)
- ▶ **15%+ de contribution industrielle au PIB** (contre 3% actuellement)
- ▶ **3 milliards USD d'exportations hors pétrole** (contre 1 milliard en 2024)
- ▶ **Des chaînes de valeur industrielles complètes** dans: le ciment, le médicament, les produits vétérinaires, la viande fraîche, le lait, le poisson, les cultures de rente (dont coton et gomme arabique), le textile et le raffinage de l'or

⌘ Besoins de financement

1) Proportion de la population disposant d'un compte bancaire ou ayant accès aux services financiers formels

Source : Banque Mondiale (entretiens, enquête sur les entreprises, Global Findex Database), FMI, ministère du Commerce et de l'industrie, ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, Roland Berger



Programme n°12 - Justice : garantir un cadre juridique transparent, efficace et équitable pour attirer les investisseurs et favoriser le développement économique

Σ 0,1 milliards USD

Ambition

Sécuriser les relations d'affaires et mieux protéger les acteurs privés par une justice efficiente et un cadre réglementaire transparent

Orientations stratégiques



Renforcer la transparence au sein du système judiciaire et son cadre éthique



Numériser le système judiciaire afin d'accélérer, simplifier et améliorer la transparence des procédures, grâce à 3 leviers:

- La possibilité de saisir la justice en ligne
- La gestion numérique de dossiers
- La publication en ligne des décisions de justice



Garantir un accès équitable, rapide et efficace à la justice, en renforçant ses moyens d'action sur les infrastructures avec l'achèvement de la construction du nouveau Palais de Justice à N'Djamena et la création progressive de tribunaux de commerce dans les provinces du pays

Projets et réformes structurants

- Moderniser le **cadre législatif et réglementaire** pour renforcer l'**attractivité des investissements**, en garantissant une application efficace des textes législatifs
- Mettre en œuvre les dispositions de la loi sur l'organisation judiciaire visant à garantir la **transparence et la responsabilité du système judiciaire**
- Établir une **commission spécialisée au sein de l'Autorité Indépendante de Lutte contre la Corruption**
- Créer un **tribunal disciplinaire arbitral rattaché à la chambre de médiation au sein de la Chambre de Commerce**, dédié à la transparence au sein du système judiciaire, avec une équipe spécialisée et la participation d'observateurs indépendants au processus disciplinaire
- Accélérer la construction du nouveau **Palais de Justice de N'Djamena**
- **Digitaliser les procédures judiciaires** afin de permettre la saisine de la justice en ligne, moderniser la gestion des dossiers et publier en ligne les décisions de justice

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **5^{ème}/50** au classement Be-Ready dans le domaine de règlement des **litiges** en 2030 contre 38^{ème}/50 en 2024
- ▶ **600 jours en moyenne pour une décision judiciaire dans le cadre d'un litige contractuel¹⁾**, (contre 743 en 2020 et 590 dans l'OCDE en moyenne)

§ Besoins de financement

1) Indicateur 'Enforcing contracts' de la Banque Mondiale, qui prend en compte plusieurs phases i) Le dépôt de plainte et l'audience, ii) Le jugement ou l'arbitrage final, iii) L'exécution de la décision de justice

Source : Banque Mondiale, entretiens ministères, PNUD, Banque Africaine de Développement, Revue de documentation, Roland Berger



Programme n°13 - Environnement fiscal, douanier, social et financier : poursuivre l'amélioration de l'environnement fiscal, douanier et financier afin de favoriser les investissements et stimuler la croissance

\$ Σ 0,1 milliards USD

Ambition

Créer l'environnement le plus favorable de la région pour favoriser la compétitivité des entreprises et promouvoir la croissance

Orientations stratégiques



Rendre plus attractif et clarifier le cadre fiscal par :

- Des incitations ciblées pour attirer l'investissement
- Des droits de douane ciblés pour protéger les produits agricoles et animales
- Des mesures favorisant la conformité fiscale et élargissant la base taxable



Simplifier davantage les procédures fiscales et accélérer la transformation numérique pour moderniser la gestion des finances publiques et renforcer les recettes fiscales et douanières



Moderniser le code de travail, faciliter les conditions de séjour et d'exercice des étrangers désirant investir au Tchad et aligner les charges sociales et de séjour pour les travailleurs nationaux et étrangers sur les meilleurs standards



Améliorer le système de passation des marchés publics en finalisant et déployant le e-procurement

Se référer aux projets d'accès aux financements liés à la thématique 'Commerce et Industrie'

Projets et réformes structurants

- Accélérer le **déploiement d'exemptions fiscales et d'exonérations de droits de douane** sur les intrants, matériaux et équipements nécessaires à la production industrielle dans les secteurs prioritaires
- Poursuivre le **renforcement de l'attractivité de la politique fiscale** pour les investissements en fixant un taux d'IS à 25 % d'ici 2030 pour les secteurs hors mines et pétrole, en réformant la TVA et en introduisant des droits de douane
- Moderniser le **code de travail**, faciliter les conditions de séjour et d'exercice des étrangers désirant investir au Tchad et alléger les charges sociales et de séjour
- Étendre l'**usage du Système Intégré Informatisé de Gestion des Finances Publiques (SIGFP)** à l'ensemble des démembrements de l'État
- Étendre l'usage du **système E-Tax** à travers le déploiement de télécentres fiscaux, tout en renforçant ses fonctionnalités
- Accélérer la **digitalisation du paiement des péages et du dédouanement des marchandises**
- Poursuivre le **déploiement du système de facturation numérique des entreprises**
- Renforcer la transparence et la traçabilité dans la **passation des marchés publics**

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **10^{ème}/50** au classement Be-Ready sur la **fiscalité** en 2030 contre 42^{ème}/50 en 2024
- ▶ **15^{ème}/50** au classement Be-Ready sur le **lieu d'implantation d'entreprise** en 2030 contre 48^{ème}/50 en 2024
- ▶ **12^{ème}/50** au classement Be-Ready sur la **création d'entreprise** en 2030 contre 44^{ème}/50 en 2024
- ▶ **x2 des recettes fiscales a minima** - Passer de 11% du PIB en 2022 à 20% en 2030

\$ Besoins de financement

Source : Banque Mondiale, entretiens ministères, PNUD, Banque Africaine de Développement, Revue de documentation, Roland Berger



Programme n°14 - Réformes de l'Etat, décentralisation, paix, sécurité et diplomatie : construire une action publique décentralisée et performante, soutenue par une administration moderne

\$ Σ 0,4 milliards USD

Ambition

Bâtir un État moderne et décentralisé avec une gouvernance transparente et efficace pour déployer les projets de développement et améliorer l'accès aux services publics

\$ Besoins de financement

Orientations stratégiques

Renforcer la capacité de l'Etat investisseur, pilote et régulateur grâce aux actions suivantes :

- Piloter les stratégies de filières économiques, notamment dans un cadre de dialogue public-privé
- Optimiser le cadre réglementaire des secteurs clés
- Renforcer la gestion de l'investissement public et la planification budgétaire

Se référer aux projets de gouvernance sectorielle liés aux différentes thématiques du plan Tchad Connexion 2030

Accélérer la décentralisation en transférant progressivement les compétences et les ressources financières aux nouvelles autorités provinciales et communales tout en consolidant leurs capacités

Mettre en place un système de pilotage de l'action publique axé sur les résultats, la performance et une participation citoyenne accrue

Renforcer la gouvernance urbaine, revoir les taxes foncières et améliorer l'aménagement du territoire

Renforcer la fonction publique en créant une fonction publique locale

Projets et réformes structurants

- Créer des **pôles industriels** dans chaque province du Tchad pour valoriser le potentiel de tous les territoires
- Revitaliser le **comité des bailleurs de fonds** pour coordonner efficacement le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires financiers
- Renforcer les **capacités de gestion des conseils provinciaux et conseils communaux**
- Encourager la **création d'agences bancaires** dans chaque province et département
- Développer et déployer des **outils numériques dédiés aux nouvelles collectivités territoriales**
- Etablir des **plans cadastraux numériques** dans les 125 communes urbaines du pays
- **Cartographier** tous les **chefs-lieux** de province
- Réformer les **textes et impôts fonciers** pour consolider le système foncier, l'aligner sur les meilleurs standards internationaux

Indicateurs d'impact à 2030

▶ **80% de taux de satisfaction des usagers des services publics de l'Etat**

▶ **Améliorer le score des indicateurs B-Ready**

[note /100]	2030	2024
Indicateur "emplacement des affaires"	60	41
Pilier "services publics"	50	24

▶ **100% de couverture des provinces par les services déconcentrés de l'Etat**

▶ **125 plans cadastraux élaborés** (dans les 125 communes urbaines)

▶ **20 nouveaux plans de développement locaux élaborés**

Source : entretiens ministères, Rapport Chad Business Ready (Banque Mondiale, 2024), programme présidentiel, revue de documentation, Roland Berger



Programme n°15 - Inclusion des femmes, des populations vulnérables, des démobilisés et logement : renforcer l'inclusion sociale et économique en réduisant les inégalités de genre et en améliorant l'accès à des logements décents pour tous

💰 Σ ~3,5 milliards USD

Ambition

Accélérer l'inclusion socio-économique des femmes et des populations vulnérables¹⁾ pour renforcer le capital humain, notamment en améliorant l'accès au logement et aux services de base

💰 Besoins de financement

Orientations stratégiques



- Renforcer l'autonomisation des populations pauvres et vulnérables en établissant des mécanismes d'urgence adaptés à la gestion de crises
- Garantir l'inclusion économique des populations pauvres et vulnérables en renforçant le fonds de solidarité national et un accès simplifié aux documents d'état civil



Renforcer la place de la femme en garantissant l'égalité des chances pour tous par :

- L'accès à l'éducation avec le développement de structures éducatives et professionnelles dédiées, notamment écoles et maternités
- Des mécanismes inclusifs dans la gestion des conflits

Se référer aux projets de la thématique éducation, eau et assainissement et santé



- Améliorer l'accès au logement en renforçant le cadre réglementaire et le financement de l'habitat, en augmentant significativement l'offre tout en rentabilisant le modèle économique par le biais de partenariats public-privé et de condominiums

Projets et réformes structurants

- Mettre en place un **programme national de filets sociaux adaptatifs et productifs**
- Renforcer le rôle des femmes dans la paix, la décision, la protection, la prévention et le relèvement post-conflit via des mécanismes inclusifs
- Réserver **au moins 30% des terrains** aux femmes et filles majeures et primo-acquéreuses lors des attributions des terrains par l'Etat
- Défisicaliser les **crédits immobiliers** pour les foyers dont la quotité cessible est inférieure ou égale à 100 000 FCFA dans le cadre de la loi de finance
- Élaborer et mettre en œuvre la **politique d'autonomisation et d'inclusion des femmes**
- Élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de protection de l'enfant
- Promouvoir l'**inclusion financière de la femme rurale**

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **30%** de taux de pauvreté (contre 45% en 2024)
- ▶ **67%** de taux de participation des femmes à la population active (contre 49% en 2023)
- ▶ **70%** de taux d'achèvement du cycle primaire et secondaire pour les filles (contre 47% en 2023)

1) Jeunes, réfugiés, personnes vulnérables, démobilisés et communautés hôtes

Source : ONU-Habitat, Rapport sur le développement humain (Banque Mondiale 2024), Staff report (FMI, 2024), PNUD, ministère de la Femme et de la Petite Enfance, Centre pour le Financement du Logement Abordable en Afrique (CAHF), Plan d'Action Nation femmes, paix et sécurité au Tchad, Roland Berger



Programme n°16 - Partenariats public-privé, entrepreneuriat et IDE : dynamiser l'investissement du secteur privé et renforcer les PPP via un environnement attractif et favorable au développement économique

Σ 0,9 milliards USD

Ambition

Faire émerger au Tchad un secteur privé dynamique et innovant, attractif pour les investisseurs locaux et étrangers

§ Besoins de financement

Orientations stratégiques

-  **Revoir le cadre d'action des entreprises publiques** en renforçant l'application du cadre réglementaire existant, leurs capacités de pilotage et de gestion en créant une agence des participations de l'Etat et en restructurant les entreprises en difficulté tout en procédant à des privatisations lorsque pertinent
-  **Renforcer le cadre réglementaire et le pilotage des partenariats public-privé** en intégrant des dispositions facilitatrices spécifiques dans le code des marchés publics et en créant une mission d'appui dédiée au suivi et à la coordination de ces partenariats
-  **Revitaliser le dialogue public-privé** avec une impulsion politique, des dialogues nourris sur le plan technique et un co-pilotage public/privé
-  **Attirer les investissements directs**, en opérationnalisant les zones économiques spéciales (ZES) et en restructurant l'Agence Nationale des Investissements et des Exportations (ANIE) afin de concrétiser son action
-  **Créer un cadre propice au développement de l'entrepreneuriat local, notamment féminin, et à l'émergence de champions nationaux** en mettant un accent sur l'accompagnement des entreprises privées à potentiel, en multipliant les incubateurs locaux de concert avec la SFI à travers son programme « Local champions initiative »

Projets et réformes structurants

- Mettre en conformité le **cadre réglementaire, législatif et de gestion des entités publiques avec le Code de Bonne Gouvernance des entreprises publiques et la Loi relative à la gouvernance des sociétés à participation publique** afin d'assurer la libre concurrence
- Mettre en place une **mission d'appui aux PPP** pour renforcer les capacités de gestion et de suivi des partenariats dans l'administration centrale
- Revitaliser le **dialogue public-privé**
- Créer un **fonds pour l'entrepreneuriat de croissance avec l'appui des partenaires**

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **x3-5 flux d'IDE annuels à destination de secteurs non-extractifs du Tchad** (contre 913 m USD au total en 2023)
- ▶ **600 start-ups incubées et ayant atteint un stade de croissance avancé**

Source : Banque Mondiale, Appui au programme PPP du Tchad (CPCS), entretien IFC, CNUCED, Roland Berger



Programme n°17 - Résilience et adaptation au changement climatique : se doter de capacités de résilience robustes face au changement climatique et anticiper les conséquences sur le Tchad

\$ Σ 4,4 milliards USD

Ambition

Renforcer la résilience face au changement climatique, préserver durablement les ressources agricoles et le patrimoine naturel du Tchad

\$ Besoins de financement

Orientations stratégiques

Garantir la résilience climatique et alimentaire du Tchad en :

- Formant les agriculteurs à des pratiques plus durables afin de combiner productivité et durabilité
- Attirant les financements climats, y compris les crédits carbone, en mettant en place un plan d'investissement avec les fonds climat
- En intégrant des initiatives reboisement et de lutte contre la désertification du pays
- En poursuivant le déploiement des grands plans multilatéraux de financement

Garantir un traitement durable des déchets et de lutte contre la pollution par la définition d'une stratégie nationale de gestion des déchets

Préserver le patrimoine naturel et les facteurs de production agricoles en déployant des politiques de sauvegarde des écosystèmes et de préservation de la biodiversité

Lutter contre les inondations

Projets et réformes structurants

- Renforcer la **sécurité alimentaire et la résilience des ménages vulnérables** en développant les filières rurales, l'accès aux services de base et la gestion durable des ressources face au changement climatique
- Élaborer une **stratégie de gestion des conflits hommes-faunes***

Indicateurs d'impact à 2030

- ▶ **Impact du changement climatique sur le PIB contenu à moins de 2%**
- ▶ **Taux de 60% d'accès à l'électricité pour les Tchadiens en 2030, dont 90% dans les chefs-lieux (contre 11% en 2024)**
- ▶ **Permettre à une majorité de foyers d'accéder à des solutions de cuisson propres dans les 30 prochaines années (contre 16% des ménages en 2024)**
- ▶ **-2 millions de déchets solides produits par an (contre 2,8 millions d'unités en 2021)**
- ▶ **Aménager 5 zones de pâturages communautaires protégées**

1) Ambition exprimée dans le Plan National d'Adaptation (PNA) de 2023

Source : Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, ministère de l'Environnement, Roland Berger

3.4 L'ambition et les priorités de Tchad Connexion 2030 sont ancrées dans les cadres de développement de référence

Tchad Connexion 2030 s'inscrit dans les grands cadres internationaux, tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et l'Accord de Paris sur le climat. Cette convergence stratégique renforce sa légitimité et facilite les partenariats mondiaux pour mobiliser des ressources et relever les défis économiques et climatiques. Face aux impacts croissants du changement climatique, Tchad Connexion 2030, intègre aussi une stratégie de résilience environnementale. Enfin, Tchad Connexion 2030, s'affirme comme un vecteur d'intégration régionale et continentale. En répondant aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et aux priorités de la CEMAC, il met l'accent sur la diversification économique, le développement des infrastructures et l'industrialisation locale.

4. Revue des projets et réformes de développement

Tchad Connexion 2030 repose sur 4 domaines d'intervention, qui articulent 17 programmes forts pour le pays. **Chacun de ces programmes découle d'une ambition et d'orientations stratégiques décomposés en 268 projets de développement et réformes avec des indicateurs de suivi.** Le déploiement de ces derniers est structurant pour créer la dynamique de développement.

En particulier, 133 sur 268 projets et réformes structurants ont été mis en relief, en raison de leur impact économique et social intrinsèque important ainsi que leur effet d'entraînement majeur sur l'activité économique et l'aménagement du territoire. Ainsi, 4 critères ont été retenus pour identifier ces projets et réformes :

- **Leur effet fondateur qui permet à d'autres projets et réformes de s'engager à leur suite**
- **L'alignement stratégique avec les priorités nationales du pays**
- **Leur impact socio-économique**
- **Leur faisabilité dans l'horizon de temps de Tchad Connexion 2030**

Ces projets et réformes structurants sont détaillés ci-après et constitueront le cœur de la mise en œuvre pour créer un impact tangible dans la vie des Tchadiens.

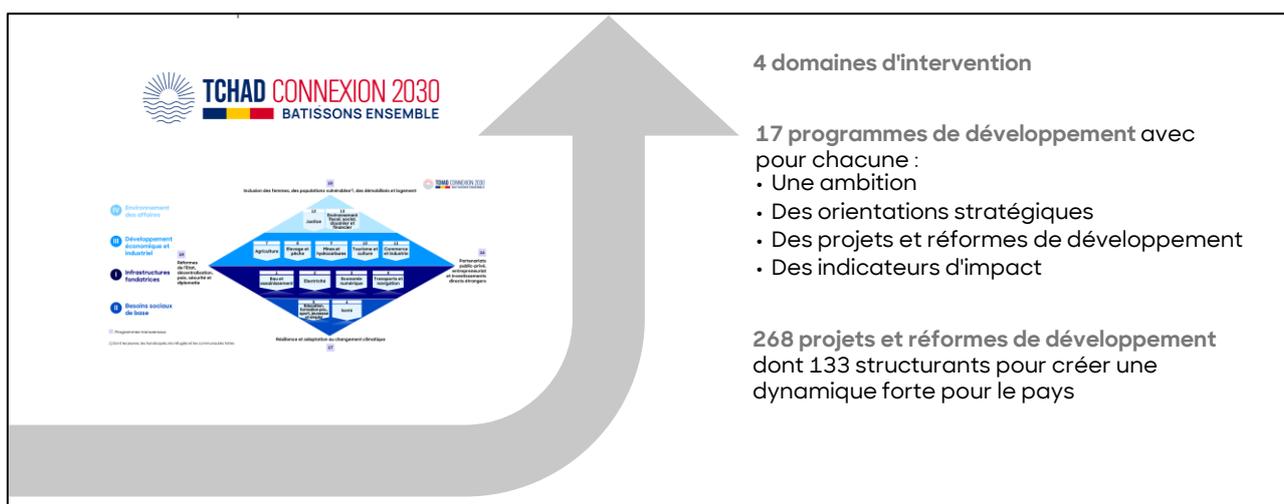
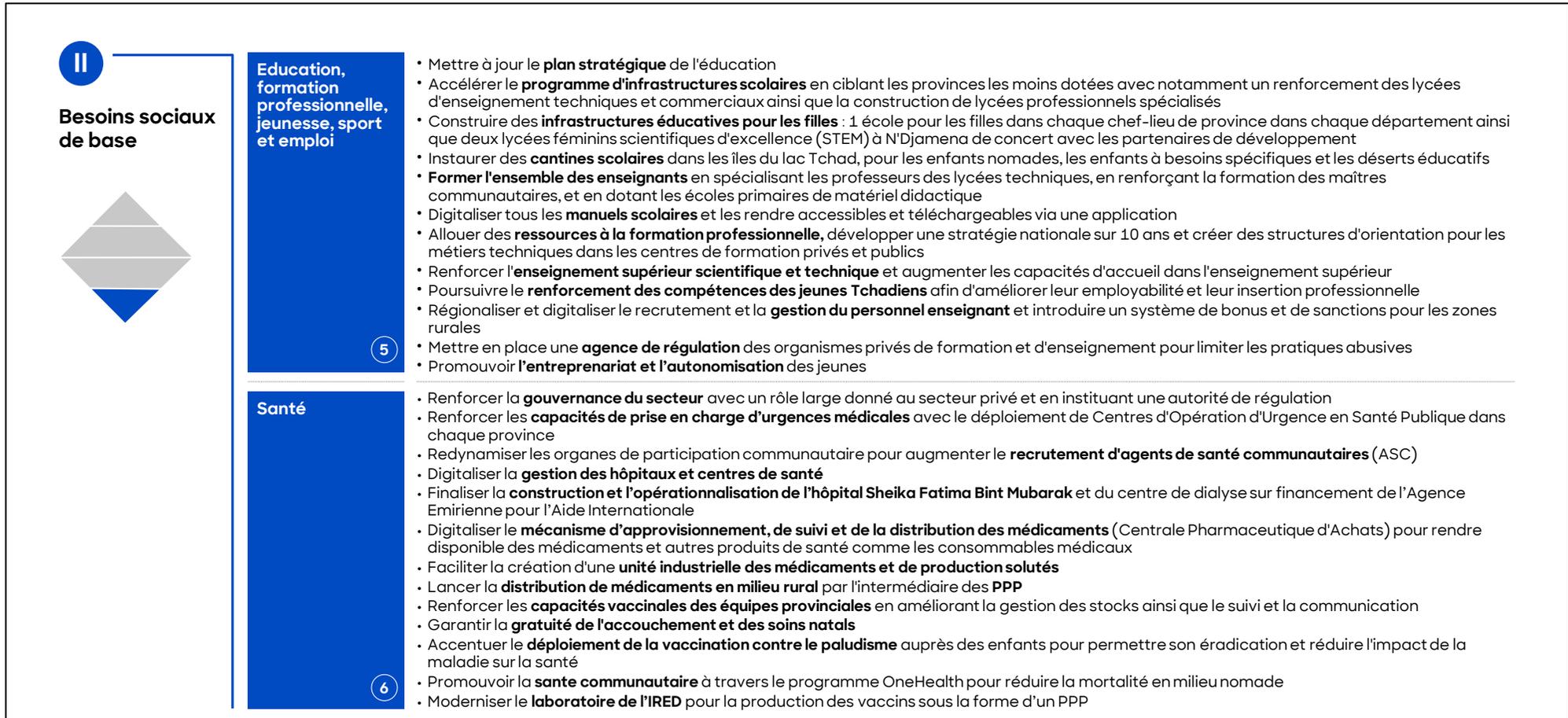


Figure 5 : Détails de la structuration de Tchad Connexion 2030



Figure 6 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (1/6) – Infrastructures fondatrices



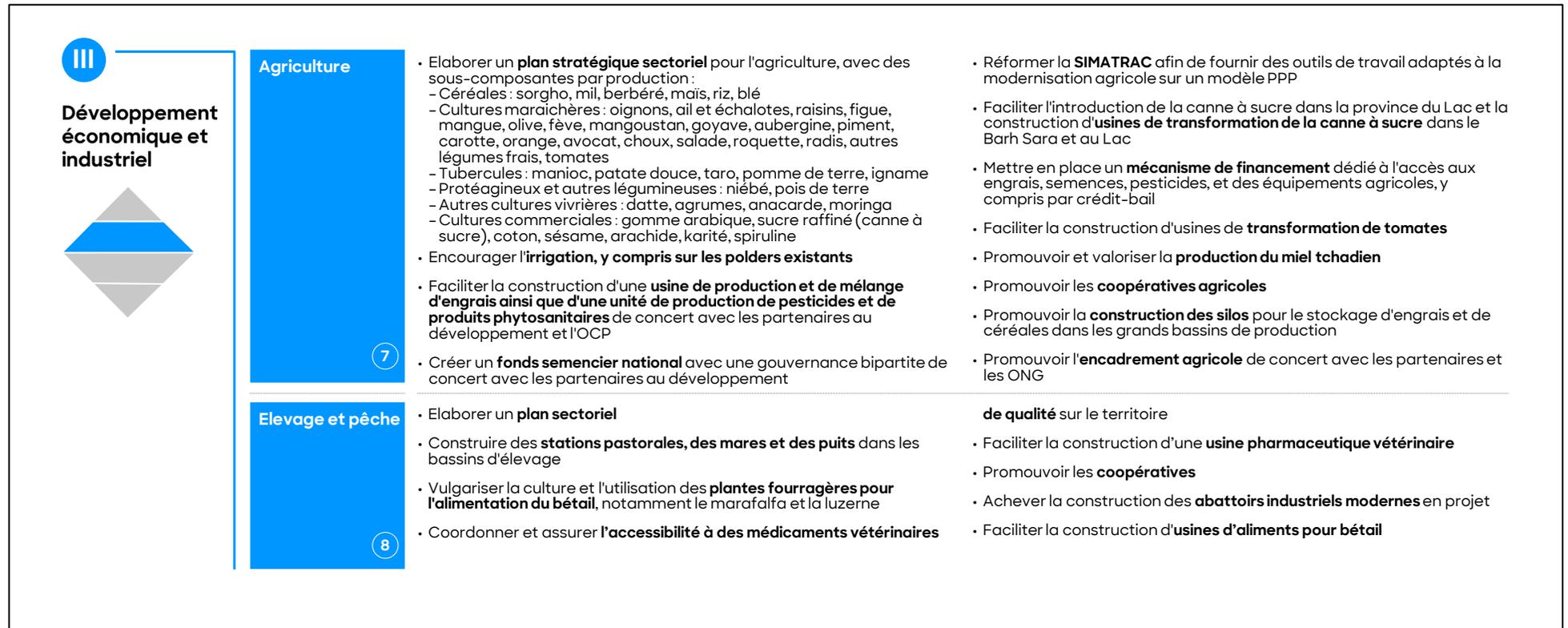
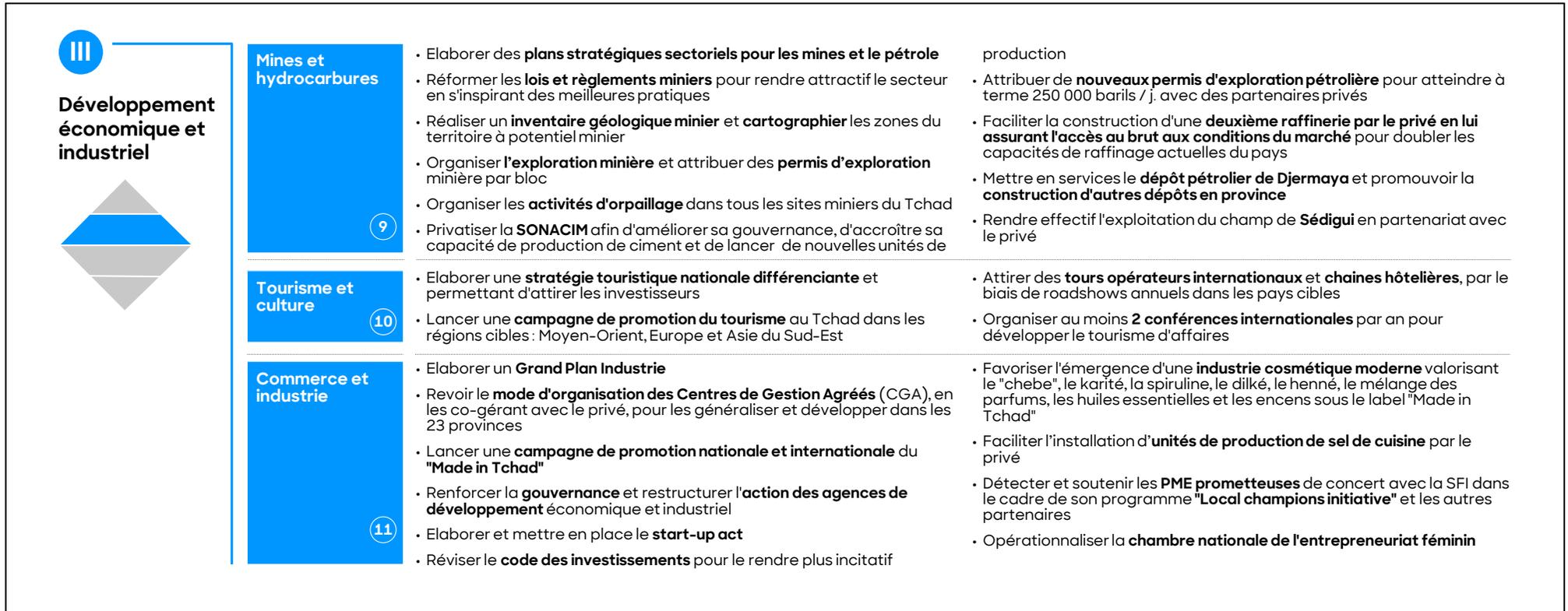


Figure 8 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (3/6) – Développement économique et industrie



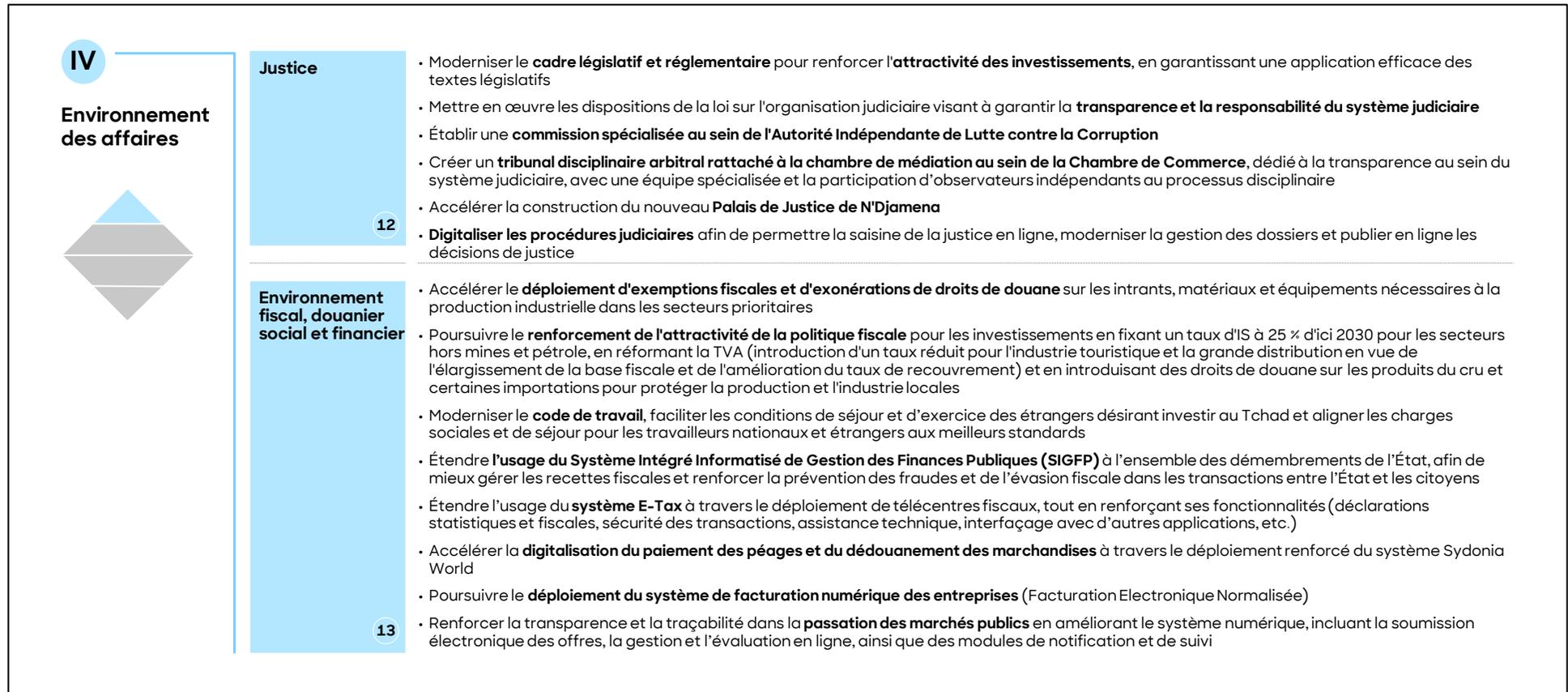


Figure 10 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (5/6) – Environnement des affaires

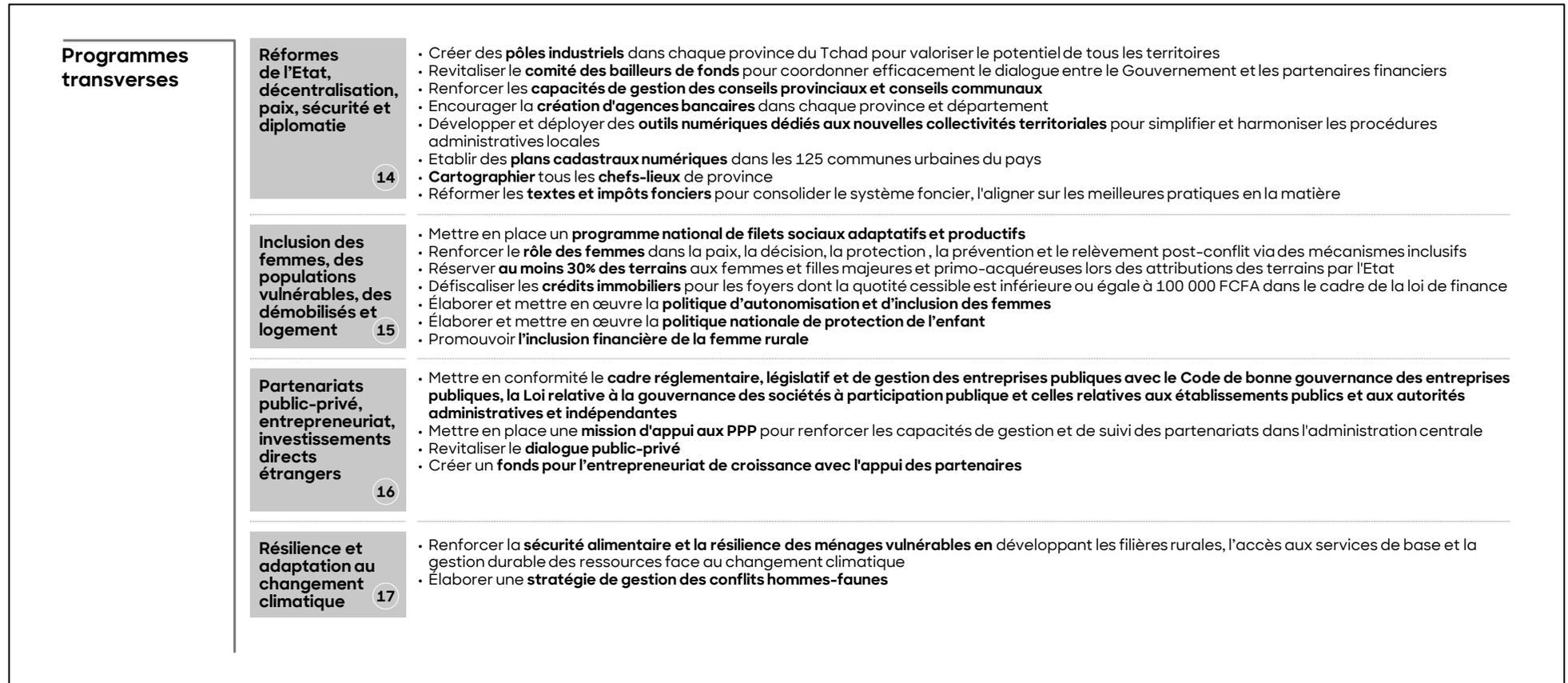


Figure 11 : Projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030 (6/6) – Programmes transverses

5. Séquencement de Tchad Connexion 2030

5.1 Le séquencement des actions de Tchad Connexion 2030 s'articule autour de 5 principes directeurs forts

Le séquencement logique des actions et des investissements dans le cadre de Tchad Connexion 2030 repose sur une vision, visant à maximiser les synergies entre les différents programmes de développement, pour obtenir des premiers résultats dès l'horizon 2026 et poser les bases d'un développement durable, inclusif et résilient sur les horizons 2027-2030. En synthèse, 5 principes directeurs forts structurent le Plan de Développement:

1. Approche structurée et progressive
2. Recherche systématique des résultats à brève échéance
3. Flexibilité et agilité en fonction des financements
4. Principe de viabilité économique
5. Capitalisation sur les projets initiés opérationnellement ou dont la faisabilité a fait l'objet d'une étude

5.2 A court terme, des premiers résultats structurants seront réalisés dans tous les domaines d'intervention et programmes de développement afin d'entraîner une forte dynamique

Parmi les projets et réformes structurants de Tchad Connexion 2030, des premiers résultats seront observables à court terme. Ils créeront une dynamique de développement forte à même d'accélérer la mobilisation des acteurs, notamment des industriels et des investisseurs privés. Par ailleurs, ces réalisations constitueront des premières briques fondamentales et significatives dans l'atteinte des ambitions du Plan de Développement et seront autant de signes tangibles de changement pour les Tchadiens et Tchadiennes.

I Infrastructures fondatrices	<ul style="list-style-type: none"> Plans de déploiement d'ouvrages d'accès à l'eau potable et d'assainissement dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales Plans stratégiques sectoriels pour l'eau et l'assainissement, l'électricité et les transports 	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie des réserves en eaux profondes disponibles dans le pays Refonte organisationnelle et réorganisation du périmètre d'intervention de la SNE Mécanisme pérenne d'entretien des routes et des pistes rurales 	<ul style="list-style-type: none"> Deuxième connexion internationale en fibre optique via le Niger Privatisation de la Sotel Application du décret sur la portabilité des numéros de téléphone
II Besoins sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique pour l'éducation Digitalisation des manuels scolaires accessibles sur application 	<ul style="list-style-type: none"> Agence de régulation des organismes privés de formation et d'enseignement Renfort de la gouvernance du secteur de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Accélération du déploiement de la vaccination contre le paludisme auprès des enfants
III Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique pour l'agriculture, avec sous-composantes par production Plans stratégiques sectoriels pour les mines, le pétrole, l'élevage et le tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du fonds semencier national Premières ZIS avec abattoirs industriels modernes Promotion des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire géologique minier et cartographie des zones du territoire à potentiel minier Grand Plan Industrie Start-up act
IV Environnement des affaires	<ul style="list-style-type: none"> Numérisation complète des procédures judiciaires Nouveau Palais de Justice de NDjamena 	<ul style="list-style-type: none"> Accélération des exemptions fiscales et d'exonérations de droits de douane sur les intrants, matériaux et équipements prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> Extension du système E-Tax Amélioration du système numérique de soumission et de suivi des appels d'offres publics
Programmes transverses	<ul style="list-style-type: none"> Outils numériques de gestion pour les collectivités locales Cartographie des chefs-lieux de province 	<ul style="list-style-type: none"> Attribution par l'État de 30 % des terrains aux femmes primo-acquéreuses 	<ul style="list-style-type: none"> Mission d'appui aux partenariats publics-privés (PPP)

Figure 12 : Une sélection des premiers résultats de Tchad Connexion 2030

5.3 La dynamique de développement territorial de Tchad Connexion 2030 irriguera l'ensemble du territoire

Les dynamiques spatiales du Plan de Développement illustrent la vision d'aménagement fondée sur la connexion du territoire à plusieurs échelles. Le Tchad se structure autour de corridors de transport et de dorsales numériques transafricains reliant le pays à ses voisins : Libye, Egypte, Soudan et Sud-Soudan, Centrafrique, Cameroun et Nigéria. Ces infrastructures visent une meilleure intégration régionale et un désenclavement progressif des différentes provinces. L'ensemble du territoire sera maillé par un réseau routier en développement, soutenu par une montée en puissance des infrastructures énergétiques (lignes 225 KV) essentielles à l'industrialisation. Des zones agroécologiques définissent les spécialités agricoles régionales, tandis que certaines zones présentent un fort potentiel géologique pour l'exploitation minière et pétrolière. À cela s'ajouteront des pôles touristiques ciblés et des projets structurants pour l'élevage. Ce socle combiné d'infrastructures et d'activités économiques accompagne un déploiement plus équitable de l'offre de services sociaux, notamment en santé et en éducation, afin de connecter chaque Tchadien et Tchadiennes aux opportunités et dividendes du développement national.

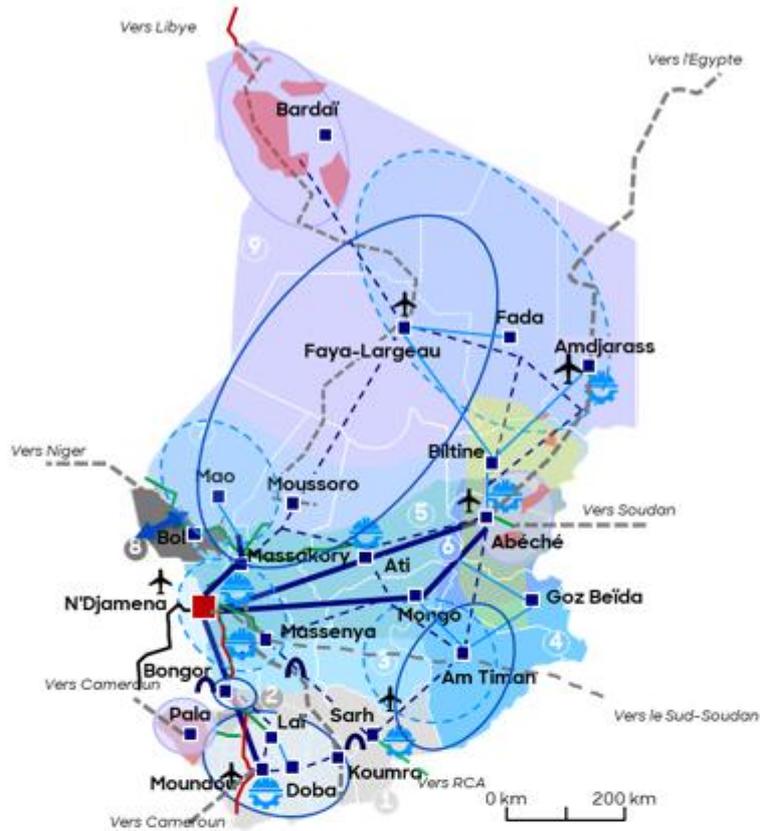


Figure 13 : Cartographie des dynamiques spatiales de développement

6. Impacts socio-économiques

6.1 Les impacts seront de nature sociale et économique et permettront de renforcer massivement l'accès à l'électricité, l'eau et l'éducation

Sur la période de déploiement de Tchad Connexion 2030, le Tchad va doubler son taux de croissance annuel moyen - de 5 % à 10 % par an d'ici 2030, contre 4 % à 5 % ces dernières années - afin de générer un quasi doublement du PIB à moyen terme et poser les jalons d'un développement au long cours. Cette ambition de croissance sera notamment nourrie par une dynamique démographique notable - plus de 3 % par an sur 2025-2030.

Cette ambition se traduit par l'amélioration des conditions de vie des Tchadiens avec comme autre objectif structurant de **sortir de la pauvreté 2,5 millions de Tchadiens en passant de 45% aujourd'hui à 28% en 2030 de taux de pauvreté**, conséquence concrète de l'impact des projets de développement et réformes sur les conditions de vie.

6.2 Les indicateurs d'impact rendent compte de l'avancée des grands chantiers d'infrastructure et de renforcement du capital humain

Un accès amélioré aux infrastructures de bases

Programme	Indicateur	Année de référence	Valeur année de référence	Objectif horizon 2030
1. Eau & assainissement	Taux d'accès à l'eau potable	2022	65 %	100 %
2. Electricité	Taux d'accès à l'électricité de la population	2022	12 %	60 %
	Taux d'accès à l'électricité de la population en milieu urbain	-	-	90 %
3. Economie numérique	Taux de pénétration de la téléphonie mobile	2022	65 %	80 %
4. Transports et navigation	Taille du réseau routier domestique	2023	40 000 km	47 000 km

⁶ Banque Mondiale (2022)

Un capital humain mieux valorisé par la mise à disposition de services sociaux d'éducation et de soins

Programme	Indicateur	Année de référence	Valeur année de référence	Objectif horizon 2030
5. Education, formation professionnelle, sport, jeunesse et emploi	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	2023	43 %	80 %
6. Santé	Espérance de vie à la naissance	2022	53 ans ⁷	61 ans

Le développement économique des secteurs primaire et secondaire

Programme	Indicateur	Année de référence	Valeur année de référence	Objectif horizon 2030
7. Agriculture	Taux de prévalence de la sous-alimentation	2022	31,40 %	Moins de 10 %
	Rendement agricole	2023	0,78 t/ha	1,6 t/ha
8. Elevage et pêche	Production annuelle de carcasses	2021	1 150 kT	1 600 kT
	Production annuelle de lait	2023	477 111 T	1 million T
9. Mines et hydrocarbures	Part du PIB nominal réalisé par le secteur minier	2023	1 %	5 %
10. Tourisme	Visiteurs annuels	2024	63 442	500 000
11. Commerce et industrie	Part de l'industrie dans le PIB	2024	3 %	15 %

L'environnement et le climat des affaires

Programme	Indicateur	Année de référence	Valeur année de référence	Objectif horizon 2030
13. Justice	Classement B-Ready sur le règlement des litiges	2024	38 ^{ème}	5 ^{ème}
12. Environnement fiscal, douanier et financier	Classement B-Ready sur la fiscalité	2024	42 ^{ème}	10 ^{ème}

⁷ Travaux de réévaluation en cours - Valeur à date potentiellement autour de 55 ans

Les programmes « transverses »

Programme	Indicateur	Année de référence	Valeur année de référence	Objectif horizon 2030
14. Réformes de l'Etat, décentralisation, paix, sécurité et diplomatie	Taux de satisfaction des usagers des services publics de l'Etat	-	-	80 %
15. Inclusion des femmes, des populations vulnérables, des domobilisés et logement	Taux de participation à la population active chez les femmes	2023	49 %	67 %
16. Partenariats public-privé, entrepreneuriat, investissements directs étrangers	Partenariats public-privé opérationnels dans le pays	-	-	13 partenariats
17. Résilience et adaptation au changement climatique	Part des énergies renouvelables dans la production électrique nationale	2024	9 %	30 %

6.3 Tchad Connexion 2030 fera du pays une référence internationale du développement et lui permettra de doubler à terme son PIB pour devenir une économie à revenu intermédiaire

Une ambition de doubler le PIB à moyen terme et de sortir 2,5 millions de Tchadiens de la pauvreté pour Tchad Connexion 2030

Le Tchad aspire à rejoindre le groupe des économies à revenu intermédiaire au cours de la décennie 2030. Afin de répondre à cet objectif ambitieux, Tchad Connexion 2030 permettra de doubler la croissance économique en visant un objectif de 10 % par an à 2030⁸.

En renforçant les investissements dans la santé, l'éducation et les infrastructures de base, le Tchad pourra améliorer significativement les conditions de vie de sa population, viser une progression significative et entrer dans le top 10 des pays africains en matière d'IDH (Indice de développement humain). Sur le plan de la lutte contre la pauvreté, Tchad Connexion 2030 pourrait avoir un impact réel et significatif pour des millions de Tchadiens. Une croissance du PIB de 60 % sur 5 ans pourrait faire progresser le PIB par habitant de 34 %, tout en intégrant une croissance démographique de 3 % par an⁹. Avec une élasticité du taux de pauvreté à la croissance estimée à -1,1¹⁰, le Tchad pourrait réduire la

⁸ Compte tenu des délais de mise en place de certains projets, il a été considéré que les pleins effets du Plan de Développement seraient pleinement perceptibles sur l'économie du Tchad à compter de 2026-2027

⁹ Projections de population des Nations Unies

¹⁰ A. Épaulard - Croissance et réduction de la pauvreté dans les pays en développement et les pays en transition. Reflets et perspectives de la vie économique (2003) - pp. 9-20

pauvreté de 37 %, soit 17 points de pourcentage. Un tel scénario permettrait de sortir environ 2,5 millions de Tchadiens de la pauvreté à moyen terme comme indiqué supra : de 45% à 28%¹¹.

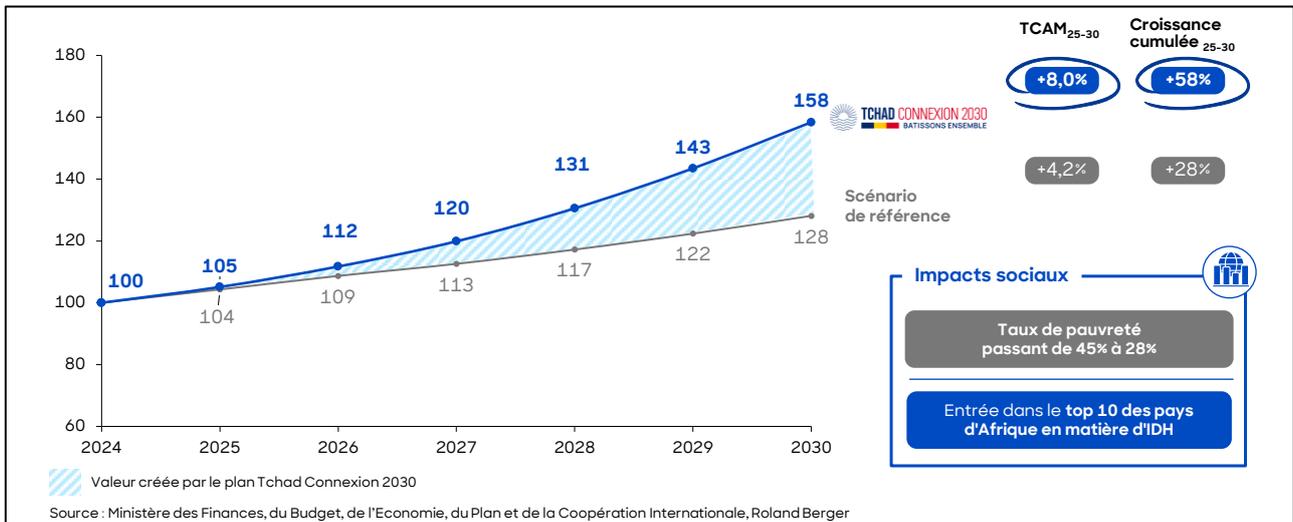


Figure 14 : Comparaison des scénarios de croissance

Les comparaisons internationales soulignent le caractère massif et volontariste de Tchad Connexion 2030

Les performances réalisées par plusieurs pays africains au cours des deux dernières décennies sont des références essentielles pour définir les ambitions macroéconomiques du Tchad dans le cadre de Tchad Connexion 2030. Au regard du potentiel de développement du Tchad et du dimensionnement du Plan de Développement, un objectif de croissance économique en moyenne annuelle, de 8,0 % a été retenu.

Un Plan de Développement parmi les plus ambitieux du continent africain pour répondre aux enjeux de développement forts du pays

De nombreux pays africains ont mis en œuvre des plans de développement ambitieux au cours des dernières années : fort de environ 30 milliards USD, soit 18 000 milliards FCFA sur six ans – soit 279 USD par habitant et par an – le Tchad déploie le 4^{ème} Plan de Développement le plus ambitieux d’Afrique.

¹¹ Cette valeur repose sur une hypothèse de croissance démographique de 3 % par an sur 2025-2030

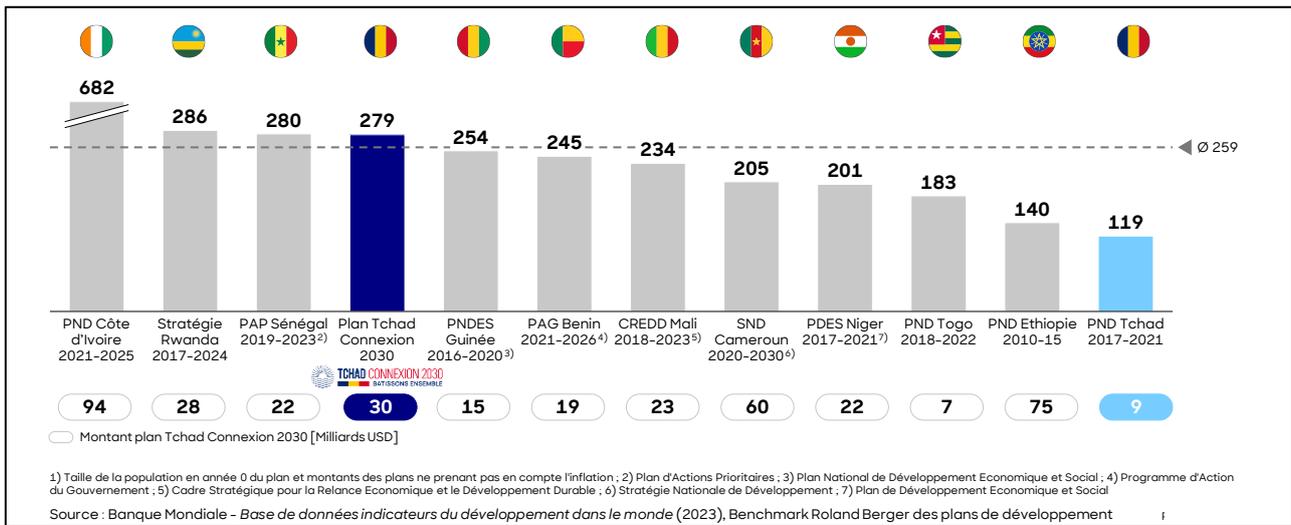


Figure 15: Benchmark des principaux Plan de Développement en Afrique

Des exemples notables de croissance rapide en Afrique au cours des deux dernières décennies

Parmi les nombreux cas analysés, trois exemples ressortent particulièrement : le Rwanda, la Côte d'Ivoire et l'Éthiopie.

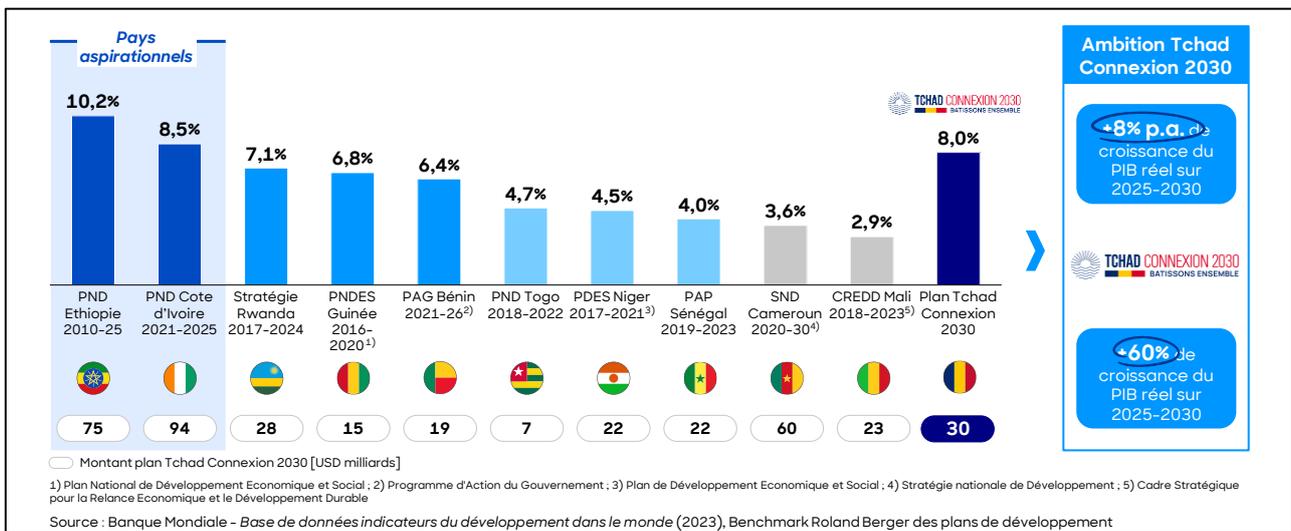


Figure 16 : Benchmark des taux de croissance de pays déployant un Plan de Développement

Avec une ambition de 8 % de croissance économique annuelle, Tchad Connexion 2030 vise à inscrire le pays parmi les trajectoires économiques les plus marquantes et réussies du XXI^{ème} siècle. Ce programme, en mobilisant environ 30 milliards USD, soit 18 000 milliards FCFA, positionne le Tchad comme l'un des leaders en termes d'investissement par habitant en Afrique, rivalisant avec les initiatives les plus ambitieuses du continent, comme celles menées par la Côte d'Ivoire et le Rwanda.

7. Besoins de financement

7.1 Un scénario de croissance Tchad Connexion qui permettra de doubler le taux de croissance à l'horizon 2030

Le scénario « Tchad Connexion 2030 » reflète les objectifs macroéconomiques et budgétaires assignés au Plan de Développement. Ce scénario tient compte de la situation économique et financière actuelle, ainsi que des stratégies sectorielles, notamment la stratégie des réformes des finances publiques et le pacte national de l'énergie. L'objectif de la stratégie de réforme des finances publiques est d'atteindre un taux de pression fiscale hors pétrole de 12 % du PIB d'ici 2027.

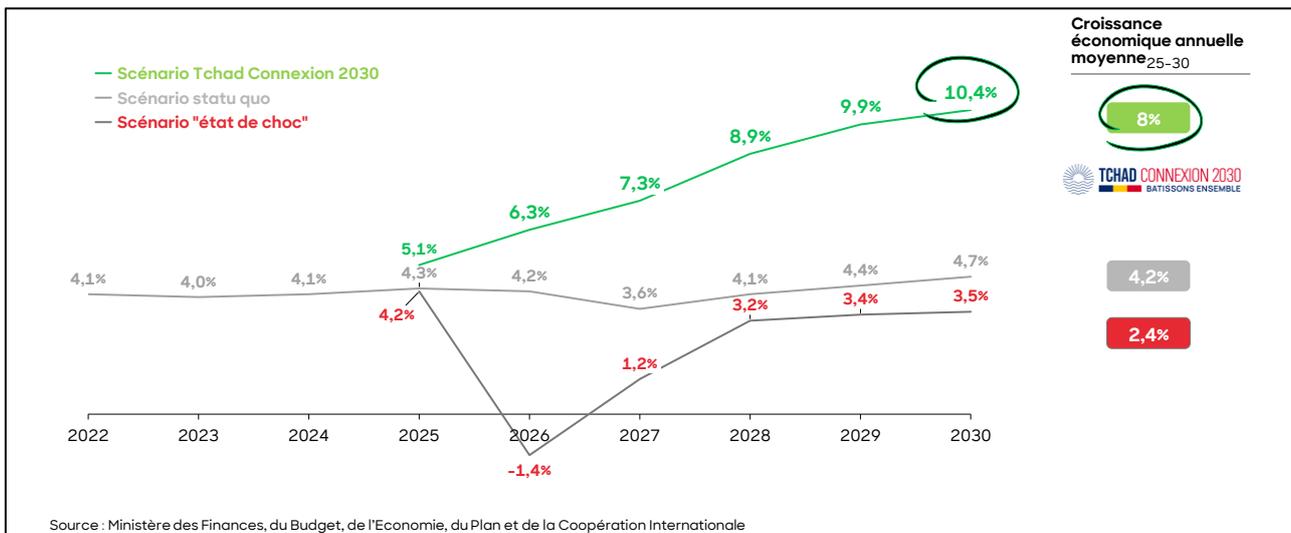


Figure 17 : Présentation des scénarios de croissance économique pour le Tchad

Ce scénario correspond à la transformation structurelle projetée par le Plan de Développement et découle principalement de l'accroissement de la productivité du secteur primaire, de l'augmentation de la contribution des industries manufacturières et des exportations au PIB.

La croissance économique serait soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs sur la période 2025-2030. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire connaîtraient une progression moyenne de 7,1%, 11,4 % et 8,4 %, respectivement. Cette performance dans les différents secteurs contribuerait à enregistrer un taux de croissance économique moyen annuel de 8,0 % sur la période 2025-2030.

Pour ce qui est de l'évolution sectorielle, la croissance moyenne du secteur primaire sur la période 2025-2030, serait soutenue par la contribution des branches d'activités telles que l'extraction minière hors pétrole notamment l'or et l'antimoine (37%), l'élevage (8%) et l'agriculture (7%) et la production du ciment suite à la privatisation de la SONACIM.

Concernant le secteur secondaire, il est prévu qu'il enregistre en moyenne un taux de croissance de 11,4 % sur la période 2025-2030, grâce aux effets positifs induits par les réformes de gouvernance économique et financière qui seront mises en œuvre. Le secteur tertiaire connaîtrait globalement une croissance soutenue, avec une progression en moyenne au rythme de 8 %.

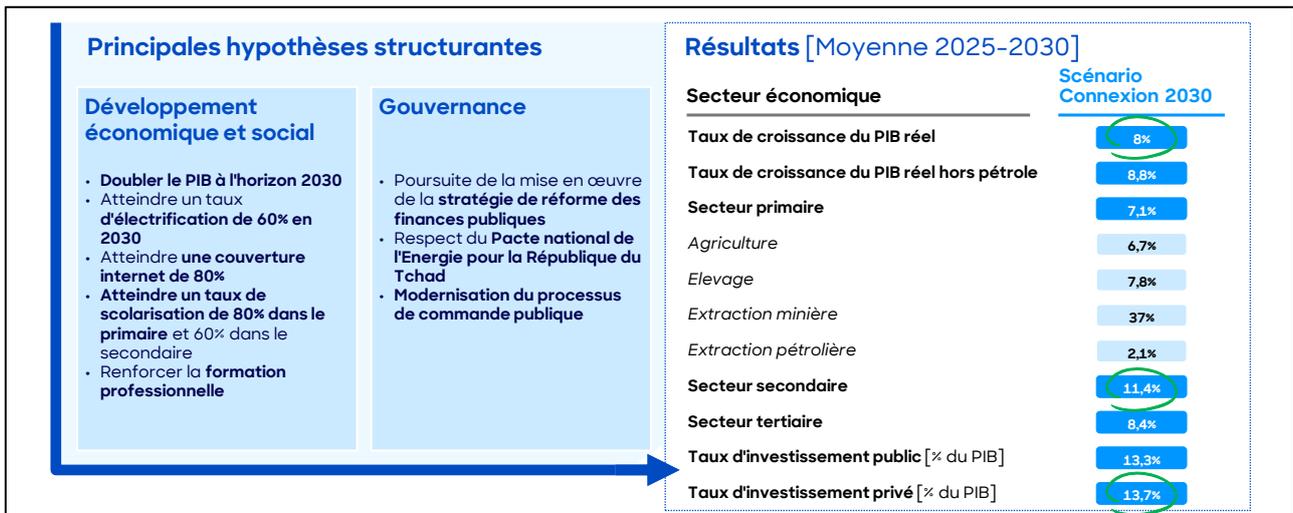


Figure 18 : Evolution des taux de croissance sectoriels et de l'investissement entre 2020 et 2030

7.2 30 milliards USD de financements sont à mobiliser autour de 268 projets de développement et réformes, à 37 % dans le déploiement d'infrastructures

Pour permettre le décollage économique et social du pays, Tchad Connexion 2030 prévoit un montant d'investissement global de près d'environ 30 milliards USD¹², soit 18 000 milliards FCFA. Environ 19 milliards USD, soit 11 000 milliards FCFA sont fléchés sur des projets structurants.

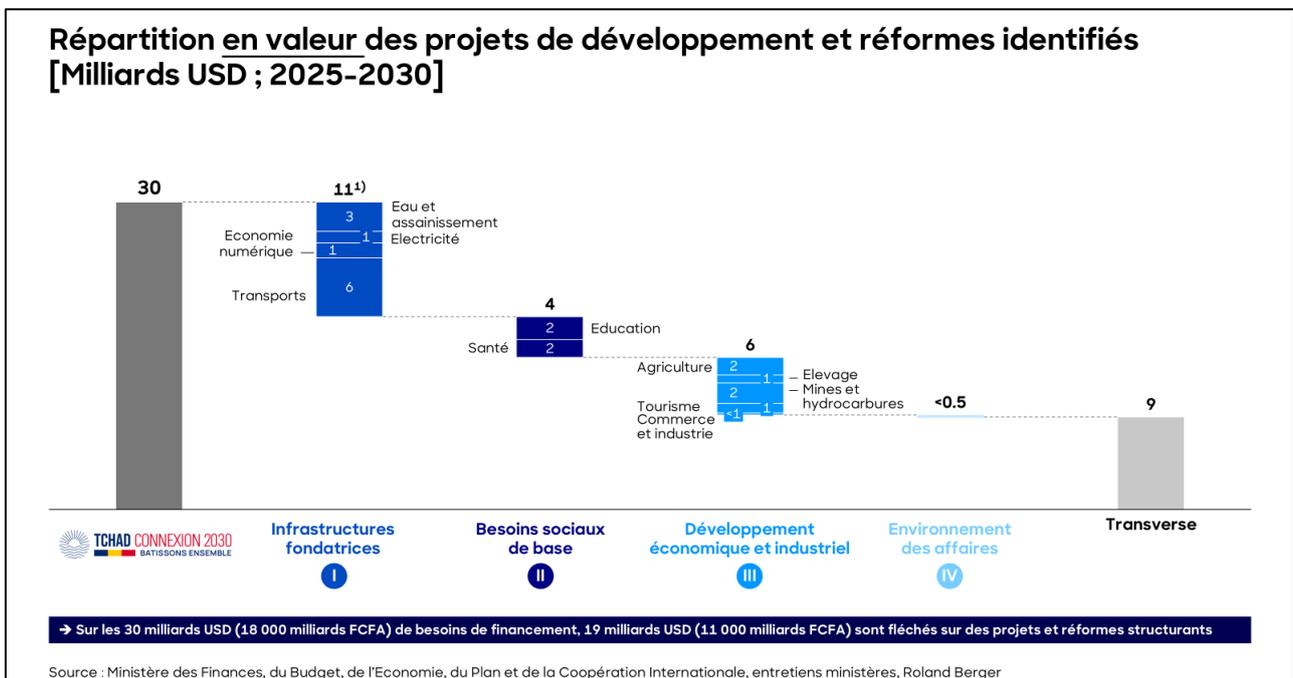


Figure 19 : Répartition en valeur des projets de développement et réformes de Tchad Connexion 2030 [Milliards USD]

¹² Taux de conversion communiquée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest au 13 janvier 2025

Cette allocation d'investissement cible les secteurs porteurs de l'économie, que sont les infrastructures fondatrices, les besoins sociaux de base, le développement économique et industriel, l'environnement des affaires ainsi que les programmes de développement transverses.

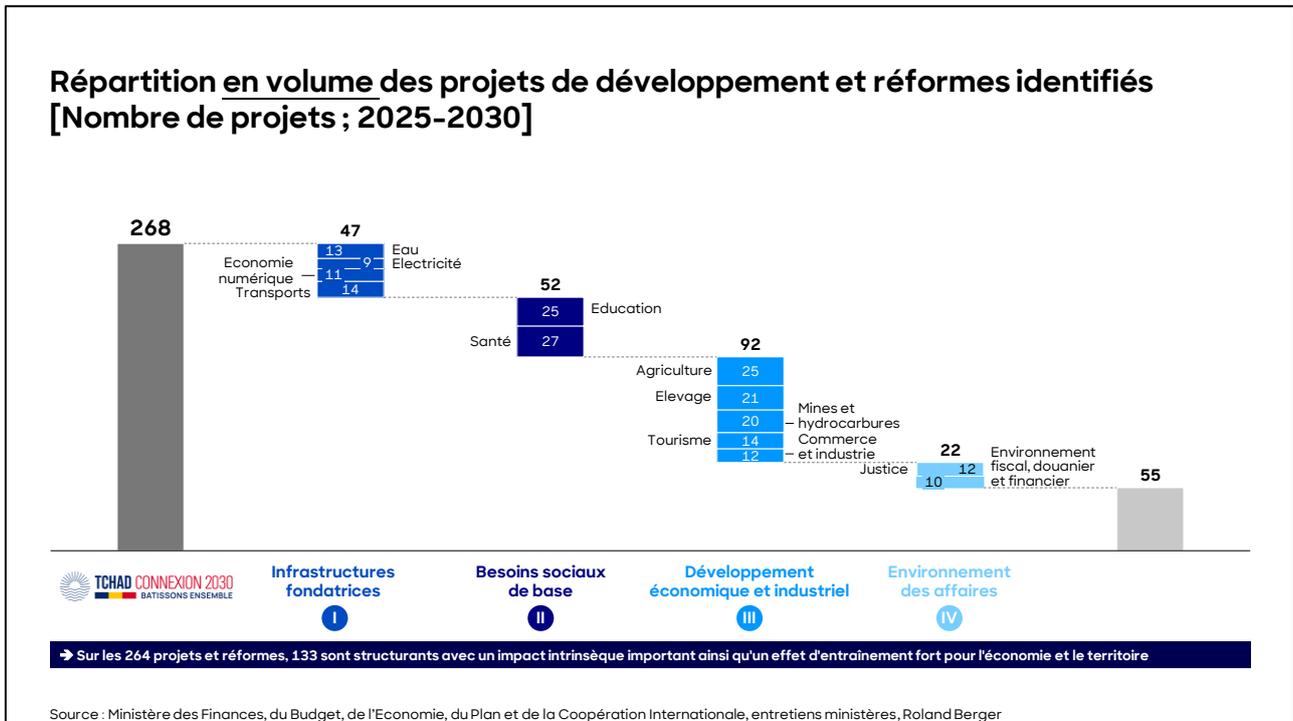


Figure 20 : Répartition en nombre des projets de développement et réformes de Tchad Connexion 2030 [Nombre de projets]

Ce plan d'investissement se décline en 268 projets de développement et réformes, ce qui représente une moyenne d'environ 112 millions USD, soit 67 milliards FCFA par projet.

7.3 46 % des investissements de Tchad Connexion 2030 sont éligibles aux financements du secteur privé, les bailleurs de fonds constituant par ailleurs le principal catalyseur du Plan de Développement

Tchad Connexion 2030 a pour objectif de structurer le secteur privé et de faire appel largement aux investisseurs internationaux et d'accélérer la contribution des partenaires au développement. Les sources de financement fléchées illustrent cette ambition.

En effet, 46 % des investissements de Tchad Connexion 2030, soit environ 25 milliards USD, équivalent à 14 500 milliards FCFA, présentent un modèle économique intrinsèque et peuvent donc être éligibles aux financements privés. Sur la majorité des projets, les bailleurs de fonds internationaux peuvent intervenir en soutien, pour améliorer la rentabilité et faciliter l'intervention des investisseurs, notamment dans le cadre de partenariats public-privé. Les projets se trouvent en priorité dans les domaines suivants :

- Les infrastructures, comme l'électricité, l'eau, la construction d'un nouvel aéroport pour la capitale ou le déploiement de routes ferroviaires régionales
- Le développement économique, comme la structuration de capacités de production d'engrais et d'exploitation minière ou le déploiement d'usines de transformation de viandes fraîches ou de cultures de rente (par exemple gomme arabique, sucre raffiné, industrie cosmétique)

- La privatisation d'entreprises publiques historiques pour renforcer leur efficacité dans des domaines d'activité marchands et mobiliser la meilleure expertise sectorielle disponible à l'international notamment le SOTEL ou la SONACIM

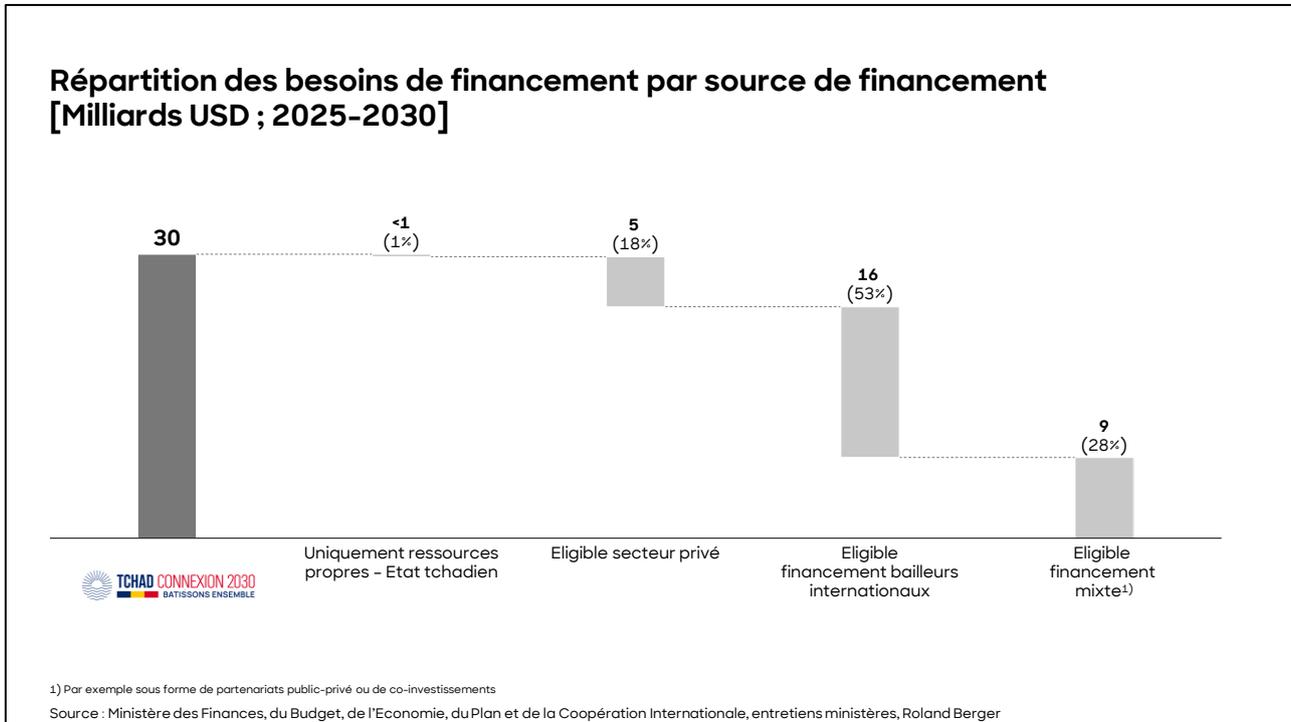


Figure 21 : Répartition des besoins de financement par source de financement [Milliards USD]

7.4 Stratégie de financement

La stratégie de financement de Tchad Connexion 2030 s'appuiera sur trois grandes orientations clés :

- Attirer davantage de capitaux privés, notamment en fonds propres
- Diversifier ses financements publics, en privilégiant les ressources concessionnelles, facilitées par sa première notation souveraine et le programme avec le Fonds Monétaire International
- Préserver la soutenabilité budgétaire avec un endettement modéré à 32 % du PIB fin 2024

7.5 La réalisation du scénario Tchad Connexion 2030 devrait assurer la viabilité de la dette, notamment grâce à l'augmentation des ressources propres de l'Etat

Le cadrage macroéconomique et budgétaire de Tchad Connexion 2030, qui est le scénario « Tchad connexion » prévoit un investissement total d'environ 30 milliards USD, soit 18 000 milliards FCFA, dont 8 300 milliards de FCFA du secteur privé, soit 46% du total des investissements. Les prévisions des recettes et des dépenses sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB réel de 8 %.

Les recettes publiques

En tenant compte de l'environnement économique national et international, **les recettes totales, dons compris, sont projetés à 23,6 % du PIB en moyenne sur la période 2025-2030, contre 15,2 % sur 2020-2024.**

Les dépenses

Les dépenses engagées par la puissance publique seront de deux natures : des dépenses d'investissement en une ou plusieurs occurrences, et des dépenses récurrentes visant à financer la montée en puissance des dispositifs de manière pérenne. Les prévisions de dépenses publiques et privées relatées dans cette partie reposent sur une hypothèse d'exécution des projets et réformes détaillés dans le présent document. Elles sont prévues à hauteur de 23 % du PIB en moyenne sur la période 2025-2030 contre une moyenne de 14 % du PIB sur 2020-2024.

La viabilité de la dette publique

La présente analyse des indicateurs de viabilité de la dette du Tchad, basée sur les hypothèses macroéconomiques à moyen terme du scénario de Tchad Connexion 2030, vise à évaluer la soutenabilité de la dette pour la période du Plan de Développement. En 2024, le ratio de la valeur actuelle de la dette sur le PIB est de 19,2 %, soit un niveau inférieur au seuil critique de 30 %.

8. Mise en œuvre et modalités d'implémentation

8.1 La mise en œuvre de Tchad Connexion 2030 s'inspire des meilleures pratiques internationales et tire les leçons des Plans de Développement précédents

Tchad Connexion 2030, avec une enveloppe de près d'environ 30 milliards USD, soit 18 000 milliards FCFA d'investissements à l'horizon 2030, constitue une opportunité structurante pour le développement du pays. Sa réussite repose sur une gouvernance rigoureuse, fondée sur des principes éprouvés à l'échelle internationale : coordination efficace, suivi-évaluation transparent, mobilisation des partenaires autour d'objectifs communs, et pilotage stratégique assuré par les autorités nationales.

L'expérience d'autres pays africains, notamment le Rwanda (NST1) et la Côte d'Ivoire (Plan de Développement 2016-2020), met en évidence l'impact des structures spécialisées (Delivery Units) dans la réussite des plans nationaux. Cela permettrait d'éviter les difficultés éventuelles pouvant survenir du fait d'objectifs imprécis, de données peu fiables, d'absence de dispositif de suivi-évaluation doté de ressources, de coordination insuffisante ou de dilution des responsabilités.

Le cadre de mise en œuvre et de suivi de Tchad Connexion 2030 intègre ces enseignements et repose sur sept principes fondamentaux :

1. Mise en place d'une unité opérationnelle de mise en œuvre du plan agile et réactive, inspirée des meilleures pratiques internationales, sur le modèle des *delivery units* (« Delivery unit du Plan de Développement Côte d'Ivoire 2016-2020, Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal Émergent, ... »)
2. Communication régulière et publique de l'avancement des projets
3. Suivi précis des décaissements des lignes budgétaires allouées
4. Audit détaillé et régulier de l'utilisation des fonds décaissés
5. Calendrier de mise en œuvre réaliste et suivi des résultats rigoureux : un calendrier opérationnel structuré sera établi pour chaque projet, intégrant des jalons clairs et des délais réalistes. Le respect de ces échéances sera suivi de manière systématique
6. Revue et mise à jour régulière de Tchad Connexion 2030
7. Capacité à rendre des comptes au pouvoir politique : des mécanismes de reddition de comptes

Ce cadre s'appuie sur **deux niveaux complémentaires** :

- **Un niveau opérationnel, chargé de l'implémentation effective des actions à tous les échelons**
- **Un niveau de suivi-évaluation, garant d'un pilotage fondé sur les résultats et capable d'initier les ajustements nécessaires**

L'ensemble vise à assurer une exécution cohérente, maîtrisée et alignée sur les priorités nationales.

8.2 Le dispositif de mise en œuvre de Tchad Connexion 2030 repose sur le déploiement d'une Unité d'appui à la mise en œuvre en collaboration étroite avec le Comité interministériel de Pilotage

La mise en œuvre de Tchad Connexion 2030 s'articule autour de quatre principes directeurs :

1. Le respect des systèmes de gouvernance existants

2. L'articulation autour de 3 instances clés : le Haut Comité d'Orientation Stratégique, le Comité interministériel de Pilotage et l'Unité d'appui à la mise en œuvre, épaulées notamment par l'Investment Board et le Comité pour le Financement et la Coopération (CFC)
3. Un rôle central laissé à l'unité d'appui de mise en œuvre
4. La préservation des attributions des ministères sectoriels

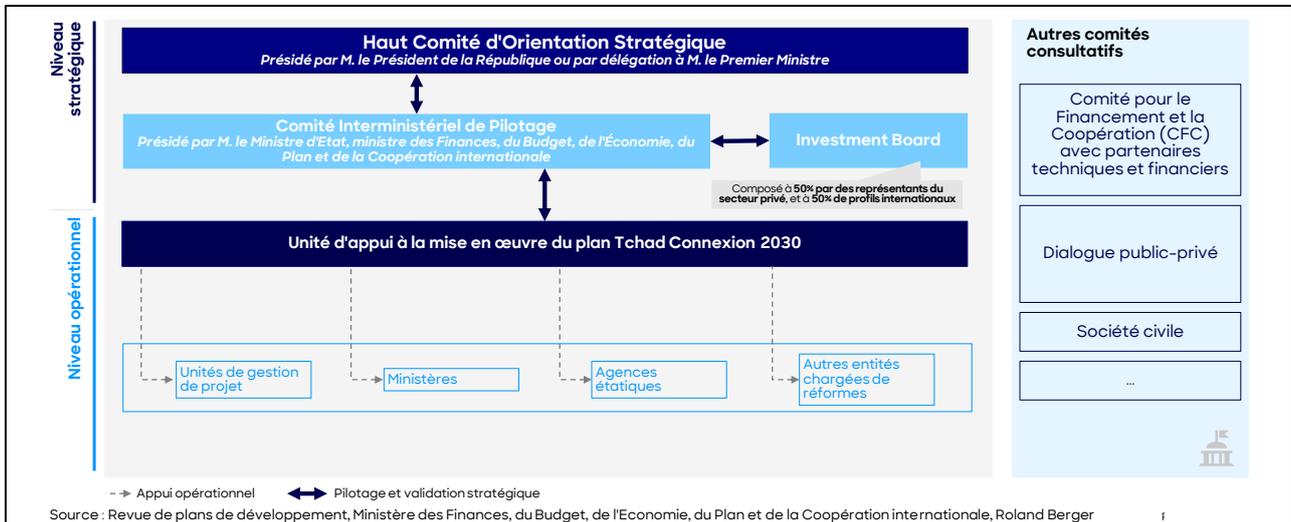


Figure 22 : Organisation de la mise en œuvre de Tchad Connexion 2030

Le Haut Comité d'Orientation Stratégique constitue l'instance politique de référence du Plan de Développement. Présidé par le Chef de l'État (ou, par délégation, le Premier Ministre), il assure le portage politique au plus haut niveau, valide les grandes orientations, les résultats et les échéances majeures. Il est composé notamment des membres du gouvernement.

Le Comité Interministériel de Pilotage traduit les orientations stratégiques en priorités concrètes, valide l'allocation des ressources, approuve les rapports de performance, et propose les ajustements nécessaires en cas de sous-performance. Il assure également la coordination entre l'ensemble des parties prenantes. Placé sous la coordination du Ministre en charge du Plan, il rassemble des représentants du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, de la société civile et des institutions nationales.

L'Unité d'appui à la mise en œuvre assiste, suit et épaulé l'exécution des projets, coordonne les actions entre secteurs, anticipe les blocages et apporte un appui technique aux structures réformatrices. Placée sous le Comité Interministériel de Pilotage, à qui elle rend compte, l'Unité mobilise et coordonne les experts sectoriels et s'appuie sur deux équipes dédiées : l'une en charge de la mobilisation des ressources et l'autre en charge du suivi des réformes, marchés, protocoles fiscal-douaniers, etc.

En complément, **l'Investment Board**, dont le secrétariat permanent est assuré par l'Unité d'appui, est chargé d'appuyer la mobilisation des financements et de renforcer l'attractivité du Tchad auprès des investisseurs. Il rend compte au Comité Interministériel de Pilotage et au Haut Comité d'Orientation Stratégique autant que nécessaire. Il contribue à la crédibilité et à la promotion du pays auprès des investisseurs et bailleurs de fonds, propose des instruments de financement innovants et facilite

l'implantation d'investisseurs privés. Il est composé à parité entre les secteurs public et privé, tchadien et international.

8.3 Les modalités d'implémentation de Tchad Connexion 2030 reposent sur des données fiables régulièrement mises à jour, offrant une flexibilité maximale pour ajuster les actions en temps réel

La gestion des données sera critique pour l'implémentation de Tchad Connexion 2030

Tout d'abord, un agenda national des données sera mis en place pour assurer un suivi rigoureux des réformes et projets de Tchad Connexion 2030. Il visera à renforcer les capacités statistiques, en s'appuyant sur l'INSEED pour la consolidation des données macroéconomiques et sectorielles. Des directions sectorielles de statistiques seront également créées ou renforcées pour garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des données collectées.

En complément, un système centralisé d'agrégation et de reporting permettra de suivre en temps réel l'état d'avancement des projets, en intégrant la géo-référenciation et les dynamiques territoriales. Ce dispositif interopérable avec les outils des partenaires, assurera une diffusion régulière des résultats via une plateforme numérique pilotée par l'Unité d'appui à la mise en œuvre.

Enfin, des indicateurs de suivi et d'impact seront définis pour chaque projet, réforme et programme stratégiques. Deux à cinq indicateurs de résultats par projet permettront de mesurer l'avancement des actions, tandis que des indicateurs d'impact socio-économique, suivis annuellement, évalueront les effets à long terme. L'ensemble des données et résultats sera accessible sur un site dédié, assurant transparence et redevabilité.

9. Prochaines étapes

Le déploiement de Tchad Connexion 2030 s'articulera autour de quatre étapes déterminantes : la présentation du Plan de Développement aux parties prenantes nationales et internationales, la structuration et le déploiement de la gouvernance, la mise en œuvre du pilotage économique et financier, et la mobilisation des ressources humaines et techniques nécessaires à sa réalisation. Chacune de ces étapes constitue un levier essentiel pour garantir la réussite du Plan de Développement et inscrire durablement ses actions dans une logique d'efficacité, de transparence et d'impact.

Premièrement, la communication de Tchad Connexion 2030 s'organisera en plusieurs temps. Une phase préparatoire permettra d'identifier les parties prenantes clés, de concevoir les supports de communication et de planifier la logistique. La première séquence de présentation aura lieu à N'Djamena avec principalement les acteurs nationaux, suivie d'une série d'événements à l'international, notamment lors de forums économiques africains et de tables rondes. Des rencontres bilatérales de haut niveau seront également tenues avec les principaux bailleurs de fonds. Enfin, un dispositif d'engagement avec la presse, complété par une stratégie digitale, assurera la transparence et la diffusion des priorités du Plan de Développement.

Par ailleurs, la réussite du Plan de Développement repose sur la capacité à structurer et déployer une gouvernance claire, fonctionnelle et cohérente. Un référentiel de mise en œuvre sera élaboré pour chaque projet, définissant la gouvernance, les ressources à mobiliser et les échéances. Les différentes instances prévues – Haut comité d'orientation stratégique, comité interministériel de pilotage, Investment Board et unité d'appui à la mise en œuvre – seront mises en place dans les meilleurs délais.

En parallèle, la mise en œuvre du pilotage économique et financier constituera un volet central du dispositif. Les engagements financiers des partenaires de développement et du secteur privé seront consolidés et affectés aux projets prioritaires, avec une adaptation de la trajectoire d'investissement pluriannuelle de l'État pour la période 2025-2030. Une contractualisation accélérée des financements sera mise en place.

Enfin, la mobilisation de ressources humaines qualifiées sera déterminante pour garantir une mise en œuvre efficace. Les compétences disponibles au sein des administrations seront pleinement mobilisées, tandis que des appuis externes viendront renforcer les capacités de gouvernance et appuyer les réformes techniques, notamment dans les secteurs clés. Un budget dédié à l'assistance technique pourra être sollicité auprès des partenaires de développement afin de soutenir cet accompagnement stratégique.

Annexe - Liste détaillée des projets et réformes de développement

(* : projet structurant)

Programme n°1 - Eau et assainissement : garantir un accès universel à l'eau potable et 60% d'accès à l'assainissement

- **Réforme R1** : Définir un plan stratégique sectoriel pour l'eau et l'assainissement en s'appuyant sur le schéma directeur en cours de préparation par la Banque africaine de développement et l'UNICEF, et mettre en place un régulateur public ainsi qu'un mécanisme de coordination pour renforcer-*
- **Projet P1** : Réhabiliter et étendre le réseau d'adduction d'eau potable de la ville de N'Djaména avec la construction de forages et châteaux d'eau et construction de stations de captation et d'épuration des eaux du Chari
- **Réforme R2** : Mettre en œuvre le plan d'action découlant de l'audit opérationnel et organisationnel de la STE, pour finaliser sa réforme et délimiter son territoire à N'Djaména *
- **Projet P2** : Déployer des ouvrages d'accès à l'eau potable dans les zones urbaines *
- **Projet P3** : Renforcer l'utilisation de l'énergie solaire en milieu rural et semi-urbain pour diminuer le coût d'exploitation des AEP et étendre l'accès à l'eau
- **Réforme R3** : Lancer des appels d'offre (contrat d'affermage) de concert avec les PTFs pour ouvrir au privé l'exploitation des systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) dans les zones semi-urbaines et urbaines hors N'Djaména *
- **Projet P4** : Cartographier les réserves en eaux profondes disponibles dans le pays et apporter les formations techniques et l'appui institutionnel nécessaires à leur exploitation (ResEau) *
- **Projet P5** : Étudier la faisabilité de l'exploitation des réserves en eaux profondes dans le réservoir grès de Nubie en collaborant avec la Libye, l'Égypte et le Soudan
- **Projet P6** : Réaliser des ouvrages d'accès à l'eau potable dans les zones rurales dans les différentes provinces du pays *
- **Projet P7** : Approvisionner en eau potable les milieux semi-urbains et ruraux dans les provinces du pays
- **Projet P8** : Poursuivre la construction des forages et châteaux d'eau dans le cadre du projet LAHAM de développement des filières viande
- **Projet P9** : Approvisionner en infrastructures d'assainissement les milieux semi-urbains et ruraux de onze régions - PAEPA Phase I & 2
- **Projet P10** : Lancer un plan de déploiement d'ouvrages d'assainissement dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales *

Programme n°2 - Electricité : devenir un modèle régional en matière d'accès à l'électricité aligné sur la vision M300, grâce à l'ensoleillement exceptionnel du Tchad

- **Réforme R4** : Définir un plan stratégique sectoriel pour la production, le transport et la distribution d'électricité *

- **Projet P11** : Achever la construction des différentes centrales solaires, hybrides et thermiques en cours sur l'ensemble du territoire *
- **Projet P12** : Achever la construction des différentes lignes et réseaux de transport d'électricité nationaux et internationaux (dont interconnexion avec le Cameroun)
- **Réforme R5** : Mettre en place la refonte organisationnelle de la SNE et recentrer son périmètre géographique d'intervention sur l'agglomération de N'Djamena *
- **Projet P13** : Mettre en œuvre l'électrification du monde rural *
- **Projet P14** : Déployer des moyens d'accès à l'électricité hors réseau
- **Réforme R6** : Mettre en place un mécanisme de suivi des projets financés et en cours de déploiement
- **Réforme R7** : Ouvrir le marché de l'électricité en attribuant 6 licences multiprovinces à des concessionnaires privés de concert avec la Banque Mondiale et les autres bailleurs ainsi que la SFI *
- **Réforme R8** : Renforcer les capacités techniques de l'Agence pour la Régulation du Secteur de l'Energie et s'assurer de son indépendance *

Programme n°3 - Economie numérique : faire du numérique un levier de progrès pour tous les Tchadiens d'ici 2030, avec une connexion internet de qualité pour tous

- **Projet P15** : Achever la troisième connexion internationale via le Niger comprenant un tronçon de 509 km de N'Djamena jusqu'à la frontière nigérienne *
- **Projet P16** : Ouvrir au privé la possibilité de réaliser les connexions internationales vers la Libye/l'Egypte *
- **Projet P17** : Construire une connexion internationale vers la Centrafrique et le Nigéria
- **Réforme R9** : Privatiser la Sotel afin d'introduire un troisième acteur sur le marché et de stimuler la concurrence par la gestion des infrastructures *
- **Projet P18** : Compléter la boucle de fibre interurbaine et urbaine des grandes villes ainsi que créer une société de patrimoine pour la gestion de l'infrastructure haut débit backbone de fibre optique *
- **Projet P19** : Accélérer les études et le déploiement de la boucle de fibre optique au sein de N'Djamena
- **Projet P20** : Déployer 500 pylônes télécoms avec panneaux solaires dans les zones rurales et des formations digitales à destination des populations isolées
- **Réforme R10** : Appliquer le décret portant sur la portabilité des numéros de téléphone pour accroître la concurrence *
- **Réforme R11** : Mettre à jour et appliquer la réglementation des services financiers (interopérabilité via un système SWITCH, libéralisation du canal USSD)
- **Projet P21** : Attribuer des licences pour des opérateurs de réseaux satellitaires afin de couvrir les zones blanches, notamment en milieu rural *
- **Projet P22** : Finaliser et mettre en exploitation le nouveau data center en accord avec Eximbank Chine

Programme n°4 – Transports et navigation : désenclaver le Tchad en accélérant le maillage multimodal, national et régional

- **Réforme R12** : Actualiser le plan stratégique sectoriel pour les transports *
- **Projet P23** : Développer et achever les axes routiers domestiques Est, Centre, Ouest, Nord, Sud, Sud-Est et Sud-Ouest, ainsi que les routes secondaires et les pistes rurales *
- **Projet P24** : Développer le réseau routier urbain de N'Djamena
- **Réforme R13** : Mettre en place un mécanisme pérenne d'entretien des routes et des pistes rurales *
- **Réforme R14** : Opérationnaliser la Brigade Active de la Sécurité Routière et les centres de préparation au permis, tout en renforçant les contrôles de la charge à l'essieu et de la détention du permis de conduire pour améliorer la sécurité routière
- **Réforme R15** : Développer un modèle avec le secteur privé pour libéraliser les services de contrôle technique
- **Projet P25** : Faire construire les gares routières sous forme de PPP ou par le biais de coopératives de transporteurs
- **Projet P26** : Moderniser et compléter les corridors routiers internationaux *
- **Projet P27** : Construire par le biais des PPP 6 ports secs pour les échanges commerciaux internationaux, dont un à Toukra pour désengorger Ngueli et délocaliser la manipulation des marchandises dans des espaces portuaires concédés à l'étranger (dont Bénin, Soudan, Cameroun) *
- **Projet P28** : Accélérer la construction du nouvel aéroport international à N'Djamena sous la forme d'un PPP *
- **Projet P29** : Développer la navigabilité sur le lac Tchad et les grands fleuves (dont Chari et Logone)*
- **Réforme R16** : Renforcer les incitations fiscales pour stimuler les investissements privés dans le secteur des transports, notamment pour l'importation de véhicules à usage de transport collectif urbain (taxi) ou interurbain (bus) *
- **Projet P30** : Développer des chemins de fer par le biais des Partenariats Publics-Privés (PPP) *
- **Réforme R17** : Élaborer un plan stratégique de la sécurité routière

Programme n°5 – Education, formation professionnelle, sport, jeunesse et emploi : garantir l'accès à l'éducation primaire et secondaire, pour tous, et adapter la formation professionnelle aux besoins du pays

- **Réforme R18** : Mettre à jour le plan stratégique de l'éducation *
- **Projet P31** : Construire des structures d'accueil préscolaires et des cantines scolaires dans le pays afin de favoriser l'entrée précoce dans le système scolaire et réduire les déserts éducatifs
- **Projet P32** : Accélérer le programme d'infrastructures scolaires en ciblant les provinces les moins dotées avec notamment un renforcement des lycées d'enseignement techniques et commerciaux ainsi que la construction de lycées professionnels spécialisés*
- **Projet P33** : Mettre en place un programme pilote d'inclusion des personnes en situation de handicap comprenant : l'équipement d'écoles, la formation d'enseignants, une bourse pour des élèves, le déploiement d'équipements spécifiques (moteur, visuel, auditif, etc.), la construction de centres

régionaux pour les personnes handicapées et la gratuité de l'enseignement pour les personnes en situation de handicap

- **Projet P34 : Construire des infrastructures éducatives pour les filles : 1 école pour les filles dans chaque chef-lieu de province dans chaque département ainsi que deux lycées féminins scientifiques d'excellence (STEM) à N'Djamena de concert avec les partenaires de développement ***
- **Projet P35 : Instaurer des cantines scolaires dans les îles du lac Tchad, pour les enfants nomades, les enfants à besoins spécifiques et les déserts éducatifs ***
- **Projet P36 :** Déployer la fourniture de tablettes numériques pour les professeurs et les élèves dans le cadre du programme Tchad connecté, en ciblant prioritairement les enseignants dans le primaire
- **Projet P37 :** Instaurer des transferts monétaires conditionnels pour les parents d'enfants en situation de pauvreté afin d'augmenter le taux de scolarité et de présence tout en veillant à contenir les coûts de déploiement du dispositif
- **Projet P38 : Allouer des ressources à la formation professionnelle, développer une stratégie nationale sur 10 ans et créer des structures d'orientation pour les métiers techniques dans les centres de formation publics et privés ***
- **Projet P39 : Digitaliser tous les manuels scolaires et les rendre accessibles et téléchargeables via une application ***
- **Projet P40 : Renforcer l'enseignement supérieur scientifique et technique et augmenter les capacités d'accueil dans l'enseignement supérieur ***
- **Réforme R19 :** Accélérer les réformes des programmes d'enseignement supérieur en vue de promouvoir les filières stratégiques
- **Réforme R20 :** Produire de façon systématique et fiable les indicateurs statistiques de l'emploi et des métiers en tension afin d'identifier les besoins et les filières pourvoyeuses
- **Réforme R21 :** Accélérer des E-formation pour les étudiants dans l'enseignement supérieur : passer de 9,5% des IES avec un accès internet à 50% des IES
- **Projet P41 :** Poursuivre le projet de construction et l'équipement d'universités réparties sur le pays sur financement BID
- **Projet P42 : Achever la construction des universités en cours sur ressources de l'Etat**
- **Projet P43 : Poursuivre le renforcement des compétences des jeunes tchadiens afin d'améliorer leur employabilité et leur insertion professionnelle en structurant les partenariats avec le secteur privé ***
- **Réforme R22 :** Régionaliser et digitaliser le recrutement et la gestion du personnel enseignant et introduire un système de bonus et de sanctions afin de les inciter à aller en zones rurales *
- **Réforme R23 :** Mettre en place une agence de régulation des organismes privés de formation et d'enseignement pour limiter les pratiques abusives *
- **Réforme R24 : Promouvoir l'entrepreneuriat et l'autonomisation des jeunes ***
- **Projet P44 :** Développer les infrastructures sportives et de jeunesse et soutenir les jeunes talents
- **Projet P45 :** Développer les parcs d'attraction et de loisir ainsi que les lieux de culture
- **Projet P46 :** Développer le sport féminin et soutenir les talents
- **Réforme R25 :** Promouvoir le sport scolaire et universitaire
- **Projet P47 :** Construire un troisième Stade Omnisport à N'Djamena

Programme n°6 – Santé : renforcer les infrastructures sanitaires et la qualité des soins, pour l'accès équitable aux services de santé sur l'ensemble du territoire

- **Réforme R26 : Renforcer la gouvernance du secteur ***
- **Réforme R27 :** Renforcer le dispositif de développement du personnel santé qualifié (motivation et fidélisation), en recrutant et gérant localement selon les besoins ainsi qu'en déployant des mesures incitatives pour les zones éloignées
- **Réforme R28 : Redynamiser les organes de participation communautaire pour augmenter le recrutement d'agents de santé communautaires (ASC) ***
- **Réforme R29 :** Opérationnaliser l'Institut National de Santé Publique et moderniser les cursus de formation universitaires
- **Projet P48 :** Accélérer les constructions des infrastructures sanitaires pour déployer un hôpital de province dans chaque chef-lieu, un hôpital de district dans chaque département et un centre de santé dans chaque sous-préfecture, améliorer la maintenance ainsi que la propreté des infrastructures et doter les formations médico-sanitaires en équipements techniques appropriés
- **Projet P49 : Finaliser la construction et l'opérationnalisation de l'hôpital Sheika Fatima Bint Mubarak et du centre de dialyse sur financement de l'Agence Emirienne pour l'Aide Internationale ***
- **Projet P50 :** Accélérer les travaux de construction du centre national de traitement des cancers à N'Djamena
- **Projet P51 : Renforcer les capacités de prise en charge d'urgences médicales avec le déploiement de Centres d'Opération d'Urgence en Santé Publique (COUSP) dans toutes les provinces et le renforcement des capacités des équipes d'urgence ***
- **Projet P52 :** Bâtir des capacités de détection et de riposte aux épidémies et événements de santé publique, notamment en développant des laboratoires dédiés
- **Projet P53 : Digitaliser la gestion des hôpitaux et centres de santé ***
- **Réforme R30 : Digitaliser la chaîne d'approvisionnement, de suivi et de la distribution des médicaments (Centrale Pharmaceutique d'Achats) pour rendre disponible des médicaments et autres produits de santé comme les consommables médicaux ***
- **Réforme R31 : Faciliter la création d'une unité industrielle des médicaments et de production solutés ***
- **Réforme R32 :** Renforcer les capacités de contrôle de vente des médicaments à l'échelle nationale
- **Réforme R33 : Lancer la distribution de médicaments en milieu rural par l'intermédiaire des PPP ***
- **Projet P54 : Renforcer les capacités vaccinales des équipes provinciales en améliorant en priorité la gestion des stocks ainsi que le suivi et la communication auprès des patients ***
- **Projet P55 :** Améliorer la qualité des prestations de service dans les formations sanitaires et la santé mère & enfant et déployer des caravanes 3.0 pour aller à la rencontre des populations rurales pour faire de la détection et sensibilisation
- **Réforme R34 :** Améliorer la prise en charge des personnes souffrant de maladies mentales en formant davantage les médecins
- **Réforme R35 : Garantir la gratuité de l'accouchement et des soins natals ***
- **Projet P56 : Accentuer le déploiement de la vaccination contre le paludisme auprès des enfants pour permettre son éradication et réduire l'impact de la maladie sur la santé ***

- **Projet P57** : Assurer la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée d'action (MIILDA) en envisageant d'en vendre une partie à un tarif faible pour valoriser leur usage
- **Réforme R36** : Déployer des capacités de prévention avec des actions de communication et le renforcement de programmes de dépistage, en particulier pour la contraception
- **Réforme R37** : Déployer la Couverture Santé Universelle (CSU) pour couvrir 1/3 de la population en 2030 en revoyant les règles de gouvernance de la structure à l'aune des meilleures pratiques internationales et à l'aide d'actions de sensibilisation, la mise en place d'un système d'information robuste et l'opérationnalisation des instances et régimes
- **Réforme R38** : Développer un programme visant à professionnaliser la gestion des hôpitaux par des managers spécialisés
- **Réforme R39** : Mettre en place la santé numérique (e-Santé)
- **Réforme R40** : Mettre en place le SAMU (Service d'aide médical d'urgence)
- **Projet P58** : Promouvoir la sante communautaire à travers le programme OneHealth pour réduire la mortalité en milieu nomade*
- **Projet P59** : Moderniser le laboratoire de l'IREC pour la production des vaccins sous la forme d'un PPP*

Programme n°7 - Agriculture : diversifier et accroître la production agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire et développer les exportations à valeur ajoutée

- **Réforme R41** : Elaborer un plan stratégique sectoriel pour l'agriculture, avec des sous-composantes par production :
 - Céréales : sorgho, mil, berbéré, maïs, riz, blé
 - Cultures maraichères : oignons, ail et échalotes, raisins, figue, mangue, olive, fève, mangoustan, goyave, aubergine, piment, carotte, orange, avocat, choux, salade, roquette, radis, autres légumes frais, tomates
 - Tubercules : manioc, patate douce, taro, pomme de terre, igname
 - Protéagineux et autres légumineuses : niébé, pois de terre
 - Cultures commerciales : gomme arabique, canne à sucre, coton, sésame, arachide, karité, spiruline, dattes, agrumes, anacarde, moringa *
- **Projet P60** : Encourager l'irrigation, y compris en réhabilitant les polders existants *
- **Projet P61** : Élaborer une carte d'aptitude des sols couvrant l'ensemble du territoire (analyse de la fertilité, analyse du potentiel hydrique, identification des cultures les mieux adaptées à chaque zone agroécologique), en intégrant une analyse localisée par région afin d'orienter efficacement la politique agricole et les pratiques adaptées aux spécificités locales de concert avec la Banque Mondiale et l'OCP
- **Projet P62** : Mettre en place un accompagnement itinérant des agriculteurs avec des équipes mobiles se déplaçant pour fournir des conseils techniques, formations, diagnostics et démonstrations
- **Projet P63** : Établir et équiper trois laboratoires de recherche agronomique (phytopathologie, entomologie, biotechnologie, contrôle et certification des semences), notamment pour améliorer la certification des semences et la performance des cultures, en conformité avec les standards du CILSS et avec l'appui des universités, centres de recherche et ONG spécialisées, zones d'implantation à définir de concert avec la Banque Mondiale et l'OCP

- **Projet P64 : Faciliter la construction d'une usine de production et de mélange d'engrais ainsi que d'une unité de production de pesticides et de produits phytosanitaires de concert avec les partenaires au développement et l'OCP ***
- **Projet P65 :** Importer des engrais en complément de la production locale en partenariat avec l'OCP afin d'atteindre une consommation totale d'environ 18 000 tonnes par an, soit 18 kg par hectare
- **Projet P66 :** Installer 4 chaînes de conditionnement de semences améliorées pour produire des semences certifiées au Tchad, avec l'objectif de les utiliser massivement (90 000 tonnes en 5 ans)
- **Réforme R42 : Créer un fonds semencier national avec une gouvernance bipartite (Etat et semenciers privés) pour structurer et développer la filière semencière ***
- **Réforme R43 :** Développer l'utilisation des semences améliorées en s'appuyant sur le catalogue des semences améliorées du CILSS (Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel)
- **Projet P67 : Réformer la SIMATRAC afin de fournir des outils de travail adapté à la modernisation agricole avec un modèle PPP ***
- **Projet P68 :** Réhabiliter et équiper le centre de fabrication de matériels agricoles de Fianga sous la forme d'un PPP
- **Projet P69 :** Favoriser la construction d'unités industrielles de transformation de l'arachide et/ou du sésame
- **Projet P70 :** Favoriser la construction et l'exploitation par le privé d'unités industrielles de valorisation de l'arachide, du coton, du karité, de la gomme arabique et des autres productions agricoles
- **Projet P71 : Faciliter l'introduction de la canne à sucre dans la province du Lac et la construction d'usines de transformation de la canne à sucre dans le Barh Sara et au Lac ***
- **Projet P72 :** Faciliter l'installation d'unités de déshydratation d'oignons et autres produits agricoles dans les bassins de production
- **Réforme R44 : Mettre en place un mécanisme de financement dédié à l'accès aux engrais, semences et équipements agricoles, y compris par crédit-bail ***
- **Réforme R45 : Promouvoir les coopératives agricoles ***
- **Projet P73 : Faciliter la construction d'usines de transformation de tomates ***
- **Projet P74 : Promouvoir et valoriser la production du miel tchadien ***
- **Projet P75 : Construire des silos et autres infrastructures de stockage d'engrais et de céréales dans les grands bassins de production ainsi que des équipements de séchage (aires, bêche) des fruits et légumes ***
- **Réforme R46 :** Encourager le crédit-bail pour l'agriculture
- **Réforme R47 :** Mettre en place un dispositif de promotion du label "made in Chad" et garantir la conformité des cultures sur les marchés
- **Réforme R48 :** Renforcer et élargir le dispositif de production, de diffusion et de suivi des statistiques agricoles, avec une publication régulière des données de production et de marché
- **Réforme R49 : Promouvoir l'encadrement agricole de concert avec les partenaires et les ONG ***

Programme n°8 – Elevage et pêche : devenir le fournisseur de viande fraîche, de lait, et de poissons de référence en Afrique centrale, en misant sur une industrie de transformation compétitive

- **Réforme R50 : Elaborer un plan sectoriel ***
- **Projet P76 : Faciliter la construction d'une usine pharmaceutique vétérinaire ***
- **Projet P77 : Construire des stations pastorales, des mares et des puits dans les bassins d'élevage ***
- **Projet P78 :** Structurer le développement pastoral résilient, à travers des campagnes mobiles de vaccination animale, une gestion locale concertée de l'eau et des initiatives d'inclusion économique de proximité (dont la remise d'état civil)
- **Réforme R51 : Vulgariser la culture et l'utilisation des plantes fourragères pour l'alimentation du bétail, notamment le marafalfa et de la luzerne ***
- **Projet P79 :** Encourager et faciliter la création de complexes industriels laitiers par le privé pour valoriser le lait de vache, de chamelle, de brebis et de chèvre
- **Projet P80 :** Encourager et soutenir le développement de tanneries industrielles
- **Réforme R52 :** Renforcer la traçabilité et les contrôles pour lutter contre l'abattage clandestin et assurer la conformité export
- **Réforme R53 :** Réactiver le réseau d'épidémio-surveillance REPIMAT en assurant la maintenance des bâtiments, véhicules, et du petit matériel et la présence des agents de l'Etat à leur poste d'affectation
- **Projet P81 :** Construire et équiper un centre d'amélioration génétique et une banque de gènes
- **Projet P82 :** Mettre en place un accompagnement itinérant des éleveurs avec des équipes mobiles se déplaçant sur l'ensemble du territoire pour fournir des conseils techniques
- **Réforme R54 :** Réformer et diversifier les offres de formation professionnelle et technique dans les métiers de l'élevage (intégration des questions de gestion sanitaire, de transformation des produits animaux)
- **Réforme R55 :** Simplifier le cadre réglementaire pour ouvrir plus largement l'exercice de la profession de commerçant de bétail (réduction de la patente (taxe) pour augmenter le nombre de grossistes habilités à l'export)
- **Réforme R56 :** Rénover le département Santé Animale de l'Institut de Recherche en Élevage pour le Développement (notamment pour les analyses prioritaires du programme sanitaire de surveillance des maladies et la recherche sur la santé animale et l'amélioration des races) et mettre en place un mécanisme de financement lui permettant d'être plus autonome vis-à-vis de l'Etat
- **Réforme R57 : Coordonner et assurer l'accessibilité à des médicaments vétérinaires de qualité sur le territoire ***
- **Projet P83 :** Évaluer les stocks halieutiques des différents lacs et fleuves et développer une chaîne de froid pour le transport et le stockage du poisson frais sur le modèle PPP ou des coopératives
- **Projet P84 :** Construire un marché de poissons à N'Djamena comprenant du stockage réfrigéré aux normes avec l'appui des partenaires au développement
- **Réforme R58 :** Mettre en place un Plan de Développement des ressources de la filière halieutique avec également des capacités de recherche en agronomie
- **Réforme R59 : Promouvoir les coopératives ***

- **Projet P85** : Achever la construction des abattoirs industriels modernes en projet
- **Projet P86** : Faciliter la construction d'usines d'aliments pour bétail *

Programme n°9 - Mines et hydrocarbures : devenir une référence africaine de l'exploitation minière, tout en restant un acteur incontournable de l'exploitation des hydrocarbures

- **Réforme R60** : Définir un plan stratégique sectoriel pour les mines et le pétrole à horizon dix ans*
- **Projet P87** : Réaliser un inventaire géologique et cartographier les 371 200 km² de zones ciblées *
- **Projet P88** : Etendre et équiper deux laboratoires d'analyses chimiques et géochimiques jouant le rôle de centres d'évaluation, d'expertise et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses afin d'analyser les produits miniers marchands et les certifier pour les valoriser au mieux sur les marchés internationaux
- **Réforme R61** : Organiser l'exploration minière et attribuer des permis d'exploration minière par bloc *
- **Projet P89** : Organiser les activités d'orpaillage dans tous les sites miniers du Tchad *
- **Projet P90** : Opérationnaliser le guichet unique de vente et d'achat des métaux précieux ainsi que ses 8 centres d'achats provinciaux
- **Réforme R62** : Sécuriser et contrôler les activités minières pour garantir le respect des textes en vigueur et le paiement des droits et taxes miniers dus à l'Etat via des mécanismes de suivi spécifiques
- **Projet P91** : Promouvoir la construction de fonderies et des raffineries d'or et de métaux précieux
- **Projet P92** : Promouvoir la construction d'unités de fabrication de carreaux et pierres ornementales
- **Projet P93** : Promouvoir la construction d'unités d'exploitation de natron
- **Projet P94** : Promouvoir la construction d'unités d'exploitation de kaolins
- **Projet P95** : Promouvoir la construction de mines d'exploitation du fer
- **Projet P96** : Privatiser la SONACIM afin d'améliorer sa gouvernance, d'accroître sa capacité de production de ciment et de lancer de nouvelles unités de production *
- **Projet P97** : Faciliter la construction d'unités de production de peinture et de chaux
- **Réforme R63** : Réformer les lois et règlements miniers pour rendre attractif le secteur en s'inspirant des meilleures pratiques *
- **Projet P98** : Attribuer de nouveaux permis d'exploration pétrolière pour atteindre à terme 250 000 barils / j. avec des partenaires privés *
- **Réforme R64** : Renforcer l'attractivité du secteur pétrolier tchadien pour les investisseurs privés avec (i) la modernisation et l'accélération des procédures d'attribution des blocs et (ii) la relance de campagnes intensives d'acquisition de données sismiques modernes dans les bassins stratégiques pour mieux cartographier les potentiels hydrocarbures
- **Projet P99** : Faciliter la construction d'une deuxième raffinerie par le privé en lui assurant l'accès au brut aux conditions du marché pour doubler les capacités de raffinage actuelles du pays *
- **Projet P100** : Mettre en service le dépôt pétrolier de Djermaya et promouvoir la construction d'autres dépôts en province *
- **Projet P101** : Rendre effectif l'exploitation du champ de Sédigui en partenariat avec le privé *

Programme n°10 – Tourisme et culture : devenir une destination unique en Afrique de par sa spécificité et la singularité de son patrimoine naturel

- **Réforme R65 : Elaborer une stratégie touristique nationale différenciante et permettant d'attirer les investisseurs ***
- **Projet P102 : Organiser au moins 2 conférences internationales par an pour développer le tourisme d'affaires ***
- **Projet P103 :** Développer un site culturel d'exception autour du patrimoine et de l'archéologie, notamment du Toumaï, dans le désert du Djourab
- **Réforme R66 :** Mettre en place les moyens et les dispositifs administratifs pour améliorer et pérenniser les festivals culturels existants (FICSA, Dary, Festival du cinéma, etc.) tout en lançant de nouveaux événements d'envergure régionale, tels qu'un festival de musique, avec pour ambition d'organiser au moins un événement culturel majeur par trimestre
- **Projet P104 :** Développer des sites nationaux à potentiel touristique pour protéger la biodiversité, le patrimoine et développer leurs infrastructures : massif de l'Ennedi, massif de Tibesti, les Lacs d'Ounianga, le Parc naturel de Zakouma, le parc naturel de Zah Soo et le site de Gaoui
- **Projet P105 :** Créer un Grand Musée National sur l'histoire et le patrimoine tchadien
- **Projet P106 :** Créer des infrastructures d'hébergement près des sites touristiques, y compris des lodges gérés localement, avec une capacité d'environ 5 000 chambres, pour soutenir l'objectif de fréquentation annuelle (~500 000 visiteurs)
- **Projet P107 : Lancer une campagne de promotion du tourisme au Tchad dans les régions cibles : Moyen-Orient, Europe et Asie du Sud-Est, mais aussi au sein du pays auprès des élèves/étudiants, fonctionnaires et expatriés ***
- **Projet P108 :** Former l'ensemble des acteurs de la filière (hôteliers, agences de voyage, guides, restaurateurs...), notamment en construisant une école de tourisme, pour dispenser une formation professionnelle certifiante (hospitalité, guides multilingues) conjointement avec les professionnels du secteur
- **Projet P109 : Attirer des tours opérateurs internationaux, des vols charters de compagnies aériennes et des chaînes hôtelières, par le biais de roadshows annuels dans les pays cibles (Europe de l'Ouest, Asie-Pacifique et Moyen-Orient) ***
- **Projet P110 :** Engager une action diplomatique réputationnelle auprès des principaux pays réservoirs de touristes afin d'améliorer l'image sécuritaire du Tchad
- **Projet P111 :** Identifier et développer des solutions de transport premium (hélicoptères, véhicules tout-terrain haut de gamme), pour faciliter l'accès aux sites touristiques tout en offrant une expérience unique et luxueuse aux touristes
- **Réforme R67 :** Favoriser la création de coopératives d'artisans
- **Réforme R68 :** Mettre en œuvre la politique culturelle du Tchad

Programme n°11 - Commerce et industrie: accélérer le développement des PME et créer un environnement favorable aux affaires avec l'industrialisation et la diversification économique

- **Réforme R69 : Elaborer un Grand Plan Industrie ***

- **Projet P112** : Revoir le mode d'organisation des Centres de Gestion Agréés (CGA), en les co-gérant avec le privé, pour les généraliser et développer dans les 23 provinces afin de former les entrepreneurs à la gestion et les accompagner dans leurs recherches de financement *
- **Réforme R70** : Mettre en place un système d'accès aux fonds de garanti pour les TPE, PME et entrepreneurs afin de faciliter leur accès au financement à des conditions avantageuses de concert avec le FSA, le FAGACE et le fonds pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes et d'autres partenaires
- **Projet P113** : Lancer une campagne de promotion nationale et internationale du "Made in Tchad" *
- **Réforme R71** : Renforcer la gouvernance et restructurer l'action des agences de développement économique et industriel *
- **Réforme R72** : Elaborer et mettre en place le start-up act *
- **Réforme R73** : Réviser le code des investissements pour le rendre plus incitatif *
- **Projet P114** : Favoriser l'émergence d'une industrie cosmétique moderne valorisant le "chebe", le karité, la spiruline, le dilké, le henné, le mélange des parfums, les huiles essentielles et les encens sous le label "Made in Chad" *
- **Projet P115** : Faciliter l'installation d'unités de production de sel de cuisine pour les acteurs privés *
- **Réforme R74** : Détecter et soutenir les PME prometteuses de concert avec la SFI dans le cadre de son programme "Local champions initiative" et les autres partenaires *
- **Réforme R75** : Opérationnaliser la chambre nationale de l'entrepreneuriat féminin *
- **Projet P116** : Privatiser la Nouvelle Société Textile du Tchad

Programme n°12 - Justice : garantir un cadre juridique transparent, efficace et équitable pour attirer les investisseurs et favoriser le développement économique

- **Réforme R76** : Moderniser le cadre législatif et réglementaire pour renforcer l'attractivité des investissements, en garantissant une application efficace des textes législatifs, en particulier sur la révision du code du travail pour plafonner les indemnités de licenciement et simplifier le recours aux heures supplémentaires *
- **Réforme R77** : Simplifier les procédures de gestion des dossiers de justice par la définition de nouvelles règles (standardisation de format, mise en place d'un calendrier) et la simplification des démarches (interlocuteur unique pour éviter la multiplication d'étapes, réduction du nombre de documents requis)
- **Réforme R78** : Réformer les organes en charge de la médiation à la Chambre de Commerce pour développer des mécanismes alternatifs de résolution de conflits, tels que la médiation, la conciliation ou l'arbitrage, et ajuster le cadre réglementaire pour reconnaître ces nouveaux modes de résolution de conflit
- **Réforme R79** : Mettre en œuvre les dispositions de la loi sur l'organisation judiciaire visant à garantir la transparence et la responsabilité du système judiciaire, comprenant des peines minimales et des interdictions d'exercer pour les magistrats et fonctionnaires condamnés *
- **Réforme R80** : Établir une commission spécialisée au sein de l'Autorité Indépendante de Lutte contre la Corruption *

- **Réforme R81** : Créer un tribunal disciplinaire arbitral rattaché à la chambre de médiation de la Chambre de Commerce, dédié à la transparence au sein du système judiciaire *
- **Projet P117** : Digitaliser les procédures judiciaires afin de :
 - Permettre la saisine de la justice en ligne, facilitant l'accès pour les entreprises et les citoyens éloignés
 - Moderniser la gestion des dossiers pour améliorer la communication et réduire les délais de traitement
 - Publier en ligne les décisions de justice pour renforcer la transparence
- **Projet P118** : Accélérer la construction du nouveau Palais de Justice de N'Djamena *
- **Projet P119** : Construire des tribunaux de proximité dans les villes de province ne disposant pas des infrastructures nécessaires afin de renforcer la présence de la justice dans l'ensemble du pays
- **Projet P120** : Construire progressivement des tribunaux de commerce dans les 23 provinces du pays afin de décentraliser la justice des affaires
- **Projet P121** : Renforcer les capacités des acteurs de la justice à travers un programme structuré de formation continue, incluant des modules pratiques en droit commercial et des sessions sur les nouvelles lois, au profit des magistrats, greffiers et avocats tchadiens

Programme n°13 - Environnement fiscal, douanier, social et financier : poursuivre l'amélioration de l'environnement fiscal, douanier et financier afin de favoriser les investissements et stimuler la croissance

- **Réforme R82** : Accélérer l'intégration fiscale et commerciale du Tchad dans le cadre de la ZLECAF, en simplifiant les échanges transfrontaliers et en négociant de nouveaux accords fiscaux bilatéraux avec une liste ciblée de pays partenaires au-delà de la CEMAC
- **Réforme R83** : Accélérer le déploiement d'exemptions fiscales et d'exonérations de droits de douane sur les intrants, matériaux et équipements nécessaires à la production industrielle dans les secteurs prioritaires *
- **Réforme R84** : Poursuivre le renforcement de l'attractivité de la politique fiscale pour les investissements en fixant un taux d'IS à 25 % d'ici 2030 pour les secteurs hors mines et pétrole, en réformant la TVA (introduction d'un taux réduit pour l'industrie touristique et la grande distribution en vue de l'élargissement de la base fiscale et de l'amélioration du taux de recouvrement) et en introduisant des droits de douane sur les produits du cru et certaines importations pour protéger la production et l'industrie locales *
- **Réforme R85** : Opérationnaliser la société nationale de recouvrement des créances bancaires (SNRC)
- **Réforme R86** : Renforcer le secret bancaire en améliorant le dispositif législatif existant
- **Réforme R87** : Moderniser le code de travail, faciliter les conditions de séjour et d'exercice des étrangers désirant investir au Tchad et aligner les charges sociales et de séjour pour les travailleurs nationaux et étrangers aux meilleurs standards *
- **Projet P122** : Étendre l'usage du Système Intégré Informatisé de Gestion des Finances Publiques (SIGFP) à l'ensemble des démembrements de l'État, afin de mieux gérer les recettes fiscales et renforcer la prévention des fraudes et de l'évasion fiscale dans les transactions entre l'État et les citoyens *

- **Projet P123** : Étendre l'usage du système E-Tax à travers le déploiement de télécentres fiscaux, tout en renforçant ses fonctionnalités (déclarations statistiques et fiscales, sécurité des transactions, assistance technique, interfaçage avec d'autres applications, etc.) *
- **Projet P124** : Accélérer la digitalisation du paiement des péages et du dédouanement des marchandises à travers le déploiement et l'interconnexion du système Sydonia World *
- **Projet P125** : Poursuivre le déploiement du système de facturation numérique des entreprises (Facturation Electronique Normalisée) *
- **Projet P126** : Renforcer la transparence et la traçabilité dans la passation des marchés publics en améliorant le système numérique (e-procurement), incluant la soumission électronique des offres, la gestion et l'évaluation en ligne, ainsi que des modules de notification et de suivi *

Programme n°14 - Réformes de l'Etat, décentralisation, paix, sécurité et diplomatie : construire une action publique décentralisée et performante, soutenue par une administration moderne

- **Réforme R88** : Créer des pôles industriels dans chaque province du Tchad pour valoriser le potentiel de tous les territoires *
- **Réforme R89** : Revitaliser le comité des bailleurs de fonds pour (i) coordonner efficacement le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires financiers et (ii) suivre l'utilisation des financements reçus dans le cadre des projets de développement *
- **Projet P127** : Poursuivre les projets de développement intégré des communes
- **Projet P128** : Développer et déployer des outils numériques dédiés aux nouvelles collectivités territoriales *
- **Réforme R90** : Etablir des Plan de Développement communaux et provinciaux avec l'appui des services de l'administration centrale
- **Réforme R91** : Renforcer les capacités de gestion des conseils provinciaux et communaux *
- **Projet P129** : Encourager la création d'agences bancaires dans chaque province et département *
- **Projet P130** : Etablir des plans cadastraux numériques dans les 125 communes urbaines du pays *
- **Projet P131** : Cartographier numériquement de façon détaillée en haute résolution tous les chefs-lieux de province *
- **Réforme R92** : Réformer les textes et impôts fonciers pour consolider le système foncier, l'aligner sur les meilleures pratiques internationales *
- **Réforme R93** : Interconnecter les systèmes informatiques du Cadastre (GIRAFE) avec celui de la Conservation Foncière (e-Conservation)
- **Réforme R94** : Actualiser le schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT), finaliser les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) dans les 23 provinces, les plans urbains de référence (PUR) ainsi que les schémas directeurs d'aménagement urbains (SDAU)
- **Réforme R95** : Réformer la loi de 2001 portant statut général de la fonction publique en vue de la création d'une fonction publique locale et permettre le recrutement et la gestion des fonctionnaires dans les provinces
- **Projet P132** : Encourager la création de sociétés de promotion immobilière privées, y facilitant les investissements directs étrangers

- **Réforme R96** : Promotion de la diplomatie économique
- **Réforme R97** : Promotion du bilinguisme français-arabe et arabe-français
- **Réforme R98** : Élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale de renforcement des compétences des agents de l'Etat
- **Réforme R99** : Promouvoir et encourager les initiatives en faveur de la paix et de la sécurité
- **Réforme R100** : Maintenir et renforcer la démocratie et le dialogue social
- **Réforme R101** : Promouvoir les coopérations militaires, en matière de paix et de sécurité ainsi que les coopérations économiques, sanitaires, culturelles, commerciales, fiscales et monétaires
- **Réforme R102** : Renforcer les liens entre l'armée et la population par la participation aux initiatives humanitaires et aux actions de développement.
- **Réforme R103** : Doter l'armée et la police des moyens en vue de la protection de nos frontières et de notre sécurité intérieure

Programme n°15 - Inclusion des femmes, des populations vulnérables, des démobilisés et logement : renforcer l'inclusion sociale et économique en réduisant les inégalités de genre et en améliorant l'accès à des logements décents pour tous

- **Projet P133** : Renforcer l'accès aux infrastructures essentielles comme les écoles, centres de santé, registres d'état civil, points d'eau et sources d'électricité pour soutenir la réinsertion des populations non desservies
- **Projet P134** : Améliorer l'accès des réfugiés, des déplacés et des communautés hôtes aux services et infrastructures essentiels de base, aux moyens de subsistance et aux filets sociaux, tout en renforçant les systèmes nationaux de gestion et de soutien dédiés aux réfugiés et aux communautés
- **Projet P135** : Renforcer les moyens de subsistance et transformer les sites de réfugiés et communautés hôtes en pôles économiques en développant l'agriculture, l'élevage et le commerce, afin de stimuler la croissance économique locale
- **Projet P136** : Mettre en œuvre le Programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR)
- **Réforme R104** : **Mettre en place un programme national de filets sociaux adaptatifs et productifs notamment par le renforcement du registre social unifié, le renforcement du fonds de solidarité nationale et/ou la restructuration de l'office nationale de sécurité alimentaire pour mieux cibler les populations et la mise en place de paquets productifs intégrés sur trois ans aux ménages extrêmement pauvres et vulnérables de concert avec la Banque Mondiale ***
- **Réforme R105** : Faciliter l'accès aux documents d'état civil pour les réfugiés afin de leur donner accès aux services de base (éducation, santé, banques)
- **Réforme R106** : Actualiser la stratégie de lutte contre le changement climatique et mettre en place un mécanisme d'actions d'urgence pour répondre aux priorités climatiques du pays en s'appuyant sur les fonds climat
- **Réforme R107** : **Renforcer le rôle des femmes dans la paix, la décision, la protection, la prévention et le relèvement post-conflit via des mécanismes inclusifs ***
- **Réforme R108** : **Réserver au moins 30% des terrains aux femmes et filles majeures et primo-acquéreuses lors des attributions des terrains par l'Etat ***
- **Réforme R109** : **Élaborer et mettre en œuvre la politique d'autonomisation et d'inclusion des femmes ***

- **Réforme R110** : Élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de protection de l'enfant *
- **Réforme R111** : Promouvoir l'inclusion financière de la femme rurale *
- **Réforme R112** : Défiscaliser les crédits immobiliers pour les foyers dont la quotité cessible est inférieure ou égale à 100 000 FCFA dans le cadre de la loi de finance *
- **Projet P137** : Installer des bornes géodésiques dans les chefs-lieux des 23 provinces

Programme n°16 - Partenariats public-privé, entrepreneuriat, investissements directs étrangers : dynamiser l'investissement du secteur privé et renforcer les PPP via un environnement attractif et favorable au développement économique

- **Réforme R113** : Opérationnaliser une agence des participations de l'État ou une Caisse des Dépôts et Consignations pour renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans la gestion des entreprises et accompagner celles qui ont vocation à le quitter, sur la base de la politique actionnariale de l'État
- **Réforme R114** : Mettre en conformité le cadre réglementaire, législatif et de gestion des entreprises publiques avec le Code de Bonne Gouvernance des entités publiques, la Loi relative à la gouvernance des sociétés à participation publique, ainsi qu'avec celle relative aux Etablissements Publics et aux autorités administratives indépendantes afin d'assurer la libre concurrence *
- **Réforme R115** : Mettre en place une mission d'appui aux PPP pour renforcer les capacités de gestion et de suivi des partenariats dans l'administration centrale *
- **Réforme R116** : Revitaliser le dialogue public-privé *
- **Réforme R117** : Repenser le financement et la restructuration de l'ANIE en priorisant la digitalisation complète de ses processus, afin de faciliter les démarches administratives, renforcer la collaboration avec les partenaires internationaux, cibler les secteurs porteurs et appuyer la campagne de promotion "Invest in Tchad"
- **Réforme R118** : Promouvoir les Zones Économiques Spéciales comme modèle économique clé pour stimuler les investissements
- **Réforme R119** : Restructurer et dynamiser l'Observatoire du Climat des Affaires
- **Réforme R120** : Créer un fonds pour l'entrepreneuriat de croissance avec l'appui des partenaires *
- **Réforme R121** : Promouvoir l'économie verte

Programme n°17 - Résilience et adaptation au changement climatique : se doter de capacités de résilience robustes face au changement climatique et anticiper les conséquences sur le Tchad

- **Projet P138** : Renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des ménages vulnérables en développant les filières rurales, l'accès aux services de base et la gestion durable des ressources face au changement climatique *
- **Projet P139** : Former les agricultrices et agriculteurs à des pratiques d'agriculture plus durables (utilisation d'engrais améliorés, fertilisants, irrigation)
- **Projet P140** : Renforcer la résilience des communautés autour des aires protégées de la savane sahélo-saharienne tchadienne en promouvant une gestion durable des ressources naturelles, des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux intégrés, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,

ainsi que des activités génératrices de revenus, tout en soutenant la conservation de la biodiversité et la lutte contre les effets du changement climatique

- **Réforme R122** : Mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion des risques et catastrophes naturelles avec une évaluation des risques, le déploiement d'un système d'alerte précoce, des mécanismes de formation et de prise en charge des dégâts
- **Projet P141** : Poursuivre le déploiement du projet de résilience urbaine à N'Djamena (projet PILIER)
- **Réforme R123** : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de gestion des déchets
- **Projet P142** : Assurer la sauvegarde des écosystèmes des zones humides et des aires protégées
- **Projet P143** : Préserver le lac Tchad : Protéger les berges, désensabler les lits des affluents du lac-Tchad et lutter contre la Jacinthe d'eau
- **Réforme R124** : Mettre en œuvre la politique de préservation de la biodiversité (programmes d'information, préservation des pâturages communautaires, renforcement des capacités des centres de recherches et d'observation)
- **Réforme R125** : **Élaborer une stratégie de gestion des conflits hommes-faunes ***



Chébé du Tchad

Le chébé est un arbuste originaire du Tchad. La poudre, l'huile et la crème de chébé, obtenues à partir de ses graines sont traditionnellement utilisées par les femmes tchadiennes pour les soins capillaires, notamment pour nourrir, hydrater et fortifier les cheveux.



TCHAD **CONNEXION 2030**
 **BATISSONS ENSEMBLE**